



Un protocole d'incubation et d'accélération de la restauration des paysages forestiers (RPF) axé sur le genre et destiné à être utilisé dans les forêts gérées par les communautés



L'Union internationale pour la conservation de la nature



La terminologie géographique employée dans cet ouvrage, de même que sa présentation, ne sont en aucune manière l'expression d'une opinion quelconque de la part de l'UICN ou des autres organisations concernées sur le statut juridique ou l'autorité de quelque pays, territoire, région, ou sur la délimitation de ses frontières.

Les opinions exprimées dans cette publication ne reflètent pas nécessairement celles de l'UICN ou des autres organisations concernées.

L'UICN remercie ses partenaires cadres pour leur précieux support et tout particulièrement, le Ministère des affaires étrangères du Danemark, le Ministère des affaires étrangères de la Finlande ; le Gouvernement Français et l'Agence Française de Développement (AFD) ; le Ministère de l'environnement de la République de Corée ; le Ministère de l'environnement, du climat et du développement durable du Grand-Duché de Luxembourg, l'Agence norvégienne de développement et de coopération (NORAD) ; l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (SIDA) ; la Direction du développement et de la coopération de la Suisse (DDC) et le Département d'État des États-Unis d'Amérique.

L'UICN et les autres organisations concernées déclinent toute responsabilité en cas d'erreurs ou d'omissions intervenues lors de la traduction en français de ce document dont la version originale est en anglais. En cas de divergences, veuillez-vous référer à l'édition originale Poe, K., Pokhrel, P., Kumar, C., Simpson, M. (2025). (2025). *A gender-forward forest landscape restoration (FLR) incubation and acceleration protocol for use in community-managed forest landscapes*. IUCN.

Cette publication a été publiée grâce au soutien du Programme de leadership mondial sur les forêts de la gouvernance du Canada et à l'initiative RIFM Climat du Secrétariat du Réseau international de forêts modèles (RIFM), qui soutient les efforts visant à intensifier la restaurations des paysages forestiers (RPF), à permettre une gouvernance inclusive des paysages, et à équiper la prochaine génération de leaders forestiers afin qu'ils puissent faire face à la double crise des changements climatiques et de la perte de la biodiversité.

Publié par : UICN, Gland, Suisse

Rédigé par : Centre d'action pour la conservation de l'UICN - Équipe des forêts et des prairies.

Droits d'auteur : © 2025 UICN, Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources.

La reproduction de cette œuvre à des fins éducatives ou non commerciales est autorisée sans autorisation écrite préalable du détenteur des droits d'auteur, à condition que la source soit dûment mentionnée. La reproduction de cette œuvre à des fins de revente ou à d'autres fins commerciales est interdite sans l'autorisation écrite préalable du détenteur des droits d'auteur.

Citation : Poe, K., Pokhrel, P., Kumar, C., Simpson, M. (2025). (2025). *A gender-forward forest landscape restoration (FLR) incubation and acceleration protocol for use in community-managed forest landscapes*. IUCN.

ISBN : 978-2-8317-xxxx-x (PDF)
978-2-8317-xxxx-x (imprimé)

DOI : <https://doi.org/10.2305/xxxx>

Photo(s) de couverture : Credit to the Bureau of Agriculture and Rural Affairs of Hangzhou Linan District, China

Mise en page : Shared Planet

Traduit par : Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources.

Table des matières

Table des matières.....	2
Remerciements.....	6
Abréviations	7
1. Introduction	9
6. Définition de la restauration des paysages forestiers (RPF)	11
6.1. Principes, méthodes et phases de la RPF.....	11
6.2. Comment le protocole soutiendra-t-il la RPF ?.....	14
6. La prise en compte de l'égalité de genre au sein de la FLR.....	15
6.1. Qu'est-ce qu'une approche sensible au genre ?.....	15
6.2. Pourquoi la prise en compte de la dimension de genre est-elle nécessaire dans les forêts gérées par les communautés et les projets de RPF ?.....	16
6. Orientations du protocole	18
<i>Une introduction aux outils et produits de connaissance de l'UICN</i>	<i>19</i>
5. Phase 0: Governance	25
6.1. Gouvernance sensible au genre	25
6.2. Community Organising Toolkit on Ecosystem Restoration	26
6.3. ECOLEX	26
6.4. Liste verte des aires protégées et conservées.	27
6.5. Autres mesures de conservation efficaces par zone (AMCEZ).....	29
6.6. Méthodologie d'évaluation des opportunités de restauration (MEOR).	30
6. Phase 1: délimitation du champ d'application, conception, et planification	32
7.5. Intégration de la dimension de genre.	32
6.1. ECOLEX.	33
6.2. Environmental Impact Classification of Alien Taxa (EICAT).....	33
6.3. Liste verte des aires protégées et conservées.	34
6.4. Community Organizing Toolkit on Ecosystem Restoration.	35
6.5. Zones clés pour la biodiversité (KBA).....	36
6.6. Liste rouge des écosystèmes	38
6.7. Liste rouge des espèces menacées	39
6.8. Autres mesures de conservation efficaces par zone (AMCEZ).....	40
6.9. Méthodologie Participatory rangeland and grassland assessment (PRAGA)	41

6.10.	<i>Méthodologie d'évaluation des opportunités de restauration (MEOR)</i>	43
6.11.	<i>Species Conservation Planning Project Inventory (SCPPI)</i>	44
6.12.	<i>Métrique STAR (Species Threat Abatement and Restoration)</i>	46
7.	Phase 2: Mise en œuvre	49
7.1.	<i>Intégration de la dimension de genre</i>	49
8.	Phase 3: Suivi, rapports, et évaluation	50
8.1.	<i>Intégration de la dimension de genre</i>	50
8.2.	<i>Plateforme contributions pour la nature</i>	50
8.2.1.	<i>Comment utiliser l'outil dans la phase de suivi, de rapport et d'évaluation</i>	50
8.3.	<i>Environmental Impact Classification for Alien Taxa (EICAT)</i>	51
8.4.	<i>Liste verte des aires protégées et conservées</i>	52
8.5.	<i>Zones clés pour la biodiversité (KBA)</i>	53
8.6.	<i>Autres mesures de conservation efficaces par zone (AMCEZ)</i>	54
8.7.	<i>Liste rouge des écosystèmes (LRE)</i>	55
8.8.	<i>Liste rouge des espèces menacées</i>	57
8.9.	<i>Le baromètre de la restauration</i>	57
8.10.	<i>Restoration Intervention Typology for Terrestrial Ecosystems (RITTE)</i>	59
8.11.	<i>Méthodologie d'évaluation des opportunités de restauration (MEOR)</i>	60
8.12.	<i>Métrique STAR (Species Threat Abatement and Restoration)</i>	62
9.	Phase 4: Reconnaissance et diffusion	63
9.1.	<i>Intégration de la dimension de genre</i>	63
9.2.	<i>Plateforme contributions pour la nature</i>	63
9.3.	<i>Liste verte des aires protégées et conservées</i>	64
9.4.	<i>Zones clés pour la biodiversité (KBA)</i>	65
9.5.	<i>Autres mesures de conservation efficaces par zone (AMCEZ)</i>	66
9.6.	<i>Solutions PANORAMA</i>	67
4.	<i>Liste du patrimoine mondial (UNESCO)</i>	69
10.	Conclusion	71
11.	Bibliographies	73

Liste des figures

Figure 1 : Principes de la RPF	12
Figure 2 : Le continuum de l'égalité de genre	15

Liste des tableaux

Tableau 1: Types d'interventions de la FLR	13
Tableau 2 : Phases de la FLR suivies dans le protocole	14
Tableau 3: Étapes potentielles pour l'intégration de la dimension de genre dans les phases de RPF 17	

Liste des encadrés

Encadré 1 : Étude de cas sur la gouvernance (plaines inondables de Kadwa Kosi)	30
Encadré 2 : Activités écosystémiques de base (Madagascar)	36
Encadré 3 : Étude de cas sur le cadrage, la conception et la planification (Chine - écosystèmes forestiers)	38
Encadré 4 : Étude de cas sur le cadrage, la conception et la planification (crapaud bolivien à pieds nus)	40
Encadré 5 : Étude de cas sur le cadrage, la conception et la planification (Kirghizstan)	42
Encadré 6 : Étude de cas sur le cadrage, la conception et la planification (Ghana)	44
Encadré 7 : Étude de cas sur le cadrage, la conception et la planification (libellules européennes) ...	45
Encadré 7 : Utilisation de la métrique STAR au Cameroun et au Kenya - étude de cas	47
Encadré 8 : Étude de cas sur le suivi, les rapports et l'évaluation (Rwanda)	61
Encadré 9 : Étude de cas sur la reconnaissance et la diffusion (approches fondées sur le genre et les femmes, Népal)	68

Liste des aperçus sur le genre.

Gender Insight 1 : Considérations sur ECOLEX	27
Gender Insight 2 : Transformation du genre à l'aide de la liste verte	28
Regard sur le genre 3 : Mettre en évidence la gouvernance et la gestion équitables dans les AMCEZ	30
Aperçu sur le genre 4 : Gouvernance et gestion équitables dans la MEOR	31
Aperçu sur le genre 5 : Collaboration des parties prenantes à la délimitation des KBA	37
Aperçu sur le genre 6 : Considérations relatives à la méthodologie PRAGA	43
Aperçu sur le genre 7 : Considérations relatives à la MEOR	44
Aperçu sur le genre 8 : Considérations pour la métrique STAR	47
Aperçu sur le genre 9 : Le genre dans les valeurs locales pertinentes pour les AMCEZ	55
Aperçu sur le genre 10 : Considérations relatives à la Liste rouge des écosystèmes	56
Aperçu sur le genre 11 : Considérations pour le baromètre de la restauration	59
Aperçu sur le genre 12 : Considérations pour la MEOR	61
Aperçu sur le genre 13 : Considérations relatives à l'intégration du genre dans la Liste verte	65

Remerciements.

Ce protocole a été élaboré par l'équipe de l'UICN chargée des forêts et des prairies. Le processus a été dirigé par Katherine Poe, avec la contribution de Pragyam Raj Pokhrel et Chetan Kumar de l'équipe Forêts et Prairies de l'UICN, avec le soutien de Megan Simpson, Yiğit Gürpınar, Sylvia Ascher, Lauren Cole, Arielle Rosenthal et Sze Vei Leong de Shared Planet.

Cette publication a été produite grâce au soutien financier du Programme mondial de leadership forestier du gouvernement du Canada et à l'initiative Climat du Réseau international de forêts modèles (RIFM) du Secrétariat du RIFM, qui soutient les efforts visant à intensifier la restauration des forêts et des paysages, à permettre une gouvernance inclusive des paysages et à former la prochaine génération de leaders forestiers afin qu'ils puissent s'attaquer à la double crise des changements climatiques et de la perte de la biodiversité.

Abbreviations

AEM	Accord environnemental multilatéral
AMCEZ	Autres mesures de conservation efficaces par zone
AP	Aire protégée
CDB	Convention sur la diversité biologique
CCNUCC	Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques
CNULCD	Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification
EAGL	Groupe d'évaluation d'experts pour la Liste Verte (<i>Expert Assessment Group for the Green List</i>)
EICAT	Classification des impacts environnementaux des taxons exotiques (<i>Environmental Impact Classification for Alien Taxa</i>)
FEM	Fonds pour l'environnement mondial.
FLR	Restauration des paysages forestiers.
GBF	Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal (<i>Kunming-Montreal Global Biodiversity Framework</i>)
GD-PAME	Base de données mondiale sur l'efficacité de la gestion des aires protégées (<i>Global Database on Protected Area Management Effectiveness</i>)
GPFLR	Partenariat mondial pour la restauration des forêts et des paysages
IBEX	Outil d'auto-évaluation et de benchmarking (<i>Improvement Benchmarking and Evaluation Index</i>)
IPLC	Peuples autochtones et communautés locales
IR	Initiative pour la restauration
KBA	Zone clé pour la biodiversité (<i>Key biodiversity areas</i>)
LRE	Liste rouge des écosystèmes
MEOR	Méthodologie d'évaluation des possibilités de restauration
NDT	Neutralité en matière de dégradation des terres
OCB	Organisation communautaire de base
ODD	Objectifs de développement durable des Nations unies
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations unies
OSC	Organisation de la société civile
PAME	Efficacité de la gestion des aires protégées (<i>Protected Area Management Effectiveness</i>)
PNUE- WCMC	Programme des Nations unies pour l'environnement - Centre mondial de surveillance continue de la conservation de la nature (<i>UN Environment Programme World Conservation Monitoring Centre</i>)
PRAGA	Évaluation participative des parcours et des prairies (<i>Participatory Rangeland and Grassland Assessment</i>)
RECOFTC	Centre régional de formation à la foresterie communautaire pour l'Asie et le Pacifique (<i>Regional Community Forestry Training Centre for Asia and the Pacific</i>)
RIFM	Réseau international de forêts modèles
RITTE	Typologie des interventions de restauration des écosystèmes terrestres (<i>Restoration Intervention Typology for Terrestrial Ecosystems</i>)
RLTS	Liste rouge des espèces menacées
RNCan	Ressources naturelles Canada

SCPPI	Inventaire de la planification des projets de conservation des espèces (<i>Species Conservation Planning Inventory</i>)
SIG	Système d'information géographique
SRE	Suivi, rapport, et évaluation
STAR	Réduction des menaces et de la restauration en faveur des espèces (<i>Species Threat Abatement and Restoration</i>)
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science, et la culture
UICN	Union internationale pour la conservation de la nature
WD-OECM	Base de données mondiale sur les autres mesures de conservation efficaces par zone (<i>World Database on Other Effective Area-based Conservation Measures</i>)
WDPA	Base de données mondiale sur les aires protégées (<i>World Database of Protected Areas</i>)
WDKBA	Base de données mondiale des zones clés pour la biodiversité (<i>World Database of Key Biodiversity Areas</i>)

Introduction

L'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) propose un large éventail de ressources et d'outils utiles, notamment des bases de données sur la conservation, des indicateurs et divers outils de connaissance, destinés à faciliter les efforts de conservation et de restauration à l'échelle mondiale. Ces outils fournissent des informations essentielles pour appuyer différentes étapes de la restauration des paysages forestiers (RPF), y compris de la création de mécanismes de gouvernance équitables à la planification et la conception initiales des projets de RPF, en passant par la mise en œuvre, le suivi à long terme et l'établissement de rapports sur les interventions de restauration.

Bien que ces outils soient largement disponibles en ligne avec des lignes directrices spécifiques, **les parties prenantes et les décideurs du secteur forestier manquent de compréhension des moyens d'utiliser ces outils de manière holistique pour améliorer la planification et les résultats des interventions de RPF.** En outre, les forêts gérées par les communautés sont souvent confrontées à des restrictions de ressources, ce qui crée un besoin d'orientation sur la manière la plus efficace d'appliquer les interventions de RPF pour obtenir des résultats environnementaux et socio-économiques optimaux. Le présent protocole vise donc à combler les lacunes dans la compréhension et l'application des outils de l'UICN en donnant une orientation sur quand et comment utiliser les outils de conservation et de restauration de l'UICN dans les forêts gérées par la communauté, y compris les forêts modèles, afin de soutenir les moyens d'existence durables, de conserver la biodiversité, de restaurer l'intégrité de l'écosystème et de favoriser la résilience climatique.

En plus de soutenir les aspects techniques de la RPF, **les outils et les produits de connaissance de l'UICN visent à soutenir les approches de la RPF sensibles à la dimension de genre.** Ceci est essentiel car l'accès et le contrôle des ressources forestières tendent à être inégaux entre les femmes et les hommes en raison de facteurs culturels, socio-économiques et institutionnels (Quintero, A., Zapata, M. & Viviescas, L., 2020). Dans un contexte de gestion communautaire des forêts, ces inégalités peuvent se manifester dans les rôles prescrits aux femmes et aux hommes dans la gestion des forêts. Les femmes jouent souvent un rôle clé en tant que principales responsables pour la collection du bois pour le chauffage et la cultivation d'aliments issus de la forêt (Friends of the Earth International, 2023). Malgré ces contributions, elles ont souvent un pouvoir de décision limité dans la gouvernance des forêts gérées par les communautés et peuvent manquer de sécurité foncière et de droits fonciers (Quintero, A., Zapata, M. & Viviescas, L., 2020). La reconnaissance et l'intégration du genre à toutes les étapes des projets de RPF sont essentielles pour garantir que les contributions et les connaissances des femmes soient valorisées, que les droits de toutes les parties prenantes de la forêt soient respectés et que la mise en œuvre de la RPF soit la plus efficace possible pour produire des bénéfices en termes de biodiversité, d'écologie et de climat.

Que sont les forêts gérées par les communautés?

Les forêts gérées par la communauté sont des forêts administrées collectivement par les communautés locales, dans le but d'assurer une utilisation durable des ressources forestières tout en améliorant le bien-être des populations qui en dépendent. Ces forêts sont généralement régies par des structures communautaires qui privilégient la participation et la prise de décision au niveau local.

Une forêt modèle est une forêt gérée par la communauté qui respecte les six principes établis par le Réseau international des forêts modèles (RIFM)¹ et qui est officiellement reconnue par le RIFM. **Ces principes sont axés sur l'équilibre entre les besoins sociaux, environnementaux et économiques des collectivités locales et la gestion durable du paysage.** Dans les Forêts Modèles, un groupe de parties prenantes participe volontairement à l'établissement d'une vision et d'objectifs communs pour le paysage. Ils collaborent à la création d'une structure de gouvernance qui soutient ces objectifs et travaillent ensemble à leur réalisation. À travers des études de cas démontrant les bonnes pratiques, les Forêts Modèles fournissent des leçons essentielles dont les autres forêts gérées par les communautés peuvent s'inspirer.

Objectif du protocole.

Ce protocole peut être utilisé par une série d'acteurs divers, y compris les gestionnaires de paysages forestiers, les planificateurs et les membres de groupes d'utilisateurs de forêts gérées par les communautés. Il offre des conseils pratiques sur la manière d'utiliser efficacement une sélection d'outils et supports de connaissance que fournit l'UICN pour les projets de restauration et de conservation. Il encourage également l'intégration d'approches répondant à la dimension de genre dans les projets de RPF et l'utilisation des outils et des produits de connaissance de l'UICN. La liste des outils et des supports de connaissance inclus dans le protocole, ainsi que les explications qui les accompagnent, ne doivent pas être considérés comme exhaustifs. Les parties prenantes devraient compléter leur utilisation de ce protocole par des lectures supplémentaires, dont les références sont incluses dans ce document.

Ce protocole sera mis à l'essai dans certaines Forêts Modèles afin de démontrer son utilité et d'intégrer les précieux commentaires des utilisateurs finaux. Cependant, il est important de noter que ce protocole est conçu pour être utilisé par toutes les forêts gérées par les communautés, même celles qui ne sont pas officiellement reconnues par des institutions comme le RIFM.

Comment ce protocole a-t-il été créé ?

L'élaboration de ce protocole est le résultat d'un processus de collaboration comprenant l'analyse des outils et des supports de connaissance de l'UICN en consultation avec diverses équipes du Secrétariat de l'UICN, les programmes régionaux et nationaux de l'UICN, le Secrétariat du RIFM et les parties prenantes des Forêts Modèles de plusieurs pays. Cette approche collaborative permet de s'assurer que le protocole reflète l'expertise et l'expérience de ceux qui sont engagés dans la RPF à l'échelle mondiale. Il en résulte un protocole qui offre aux utilisateurs des conseils fondés sur des connaissances techniques et des expériences sur le terrain.

La structure du protocole.

La structure de ce protocole est alignée sur les phases standard d'un projet de RPF : (1) gouvernance ; (2) cadrage, conception et planification ; (3) mise en œuvre ; (4) suivi, rapport et évaluation ; et (5) reconnaissance et diffusion. Il est conçu pour s'adapter à différents besoins, ce qui permet aux utilisateurs de l'employer à n'importe quel stade de leur projet de RPF. Cette flexibilité garantit que le protocole peut servir de ressource utile tout au long du processus de FLR, en offrant des conseils ciblés en cas de besoin.

¹ Voir le Réseau international de forêts modèles. (n.d.). *Principes des forêts modèles*. RIFM. Disponible en ligne à : <https://imfn.net/model-forest/model-forest-principles/>.

Définition de la restauration des paysages forestiers (RPF).

Près de 75% de la superficie totale des terres de la planète est affectée par les phénomènes de dégradation. La perte économique annuelle liée à la dégradation des écosystèmes est estimée entre 4,3 et 20,2 milliards de dollars américains et a des répercussions négatives sur 3,2 milliards de personnes (IPBES, 2019). Les forêts mondiales, en particulier, ont été gravement compromises, avec une estimation de 420 millions d'hectares de forêts converties à d'autres utilisations des terres entre 1990 et 2020 (FAO, 2024). La dégradation des forêts mondiales a de graves répercussions, ressenties surtout par les 1,75 milliard de personnes qui vivent dans les forêts ou à proximité, notamment les peuples autochtones, les communautés locales et les petits cultivateurs (UNEP, 2021).

Les forêts constituent des habitats essentiels pour une grande partie de la biodiversité terrestre mondiale, qui est déterminante pour le fonctionnement des écosystèmes, la résilience climatique, la sécurité alimentaire et hydrique, la santé humaine et la prospérité économique. La destruction des habitats forestiers exacerbe la perte de biodiversité et nuit au bien-être des communautés qui dépendent des forêts. La déforestation libère également des gaz à effet de serre, ce qui accélère le changement climatique. Entre 2001 et 2019, la déforestation, l'exploitation forestière et d'autres perturbations ont entraîné des émissions de 8,1 ±2,5 GtCO₂e par an (UNEP, 2021).

La RPF est un processus visant à restaurer le fonctionnement écologique, à améliorer le bien-être humain dans les zones déboisées ou dégradées et à lutter contre les pressions qui accélèrent la dégradation des forêts. La RPF se concentre sur des paysages entiers, où les différentes utilisations des sols interagissent, plutôt que sur des sites individuels. Il s'agit généralement d'équilibrer différentes utilisations interdépendantes des sols dans un paysage, telles que les aires forestières protégées, les corridors écologiques, les forêts en régénération, les systèmes agroforestiers, l'agriculture, les plantations bien gérées et les bandes riveraines destinées à protéger les cours d'eau. La RPF transforme ainsi de vastes étendues de terres dégradées et déboisées en actifs résilients et multifonctionnels qui peuvent contribuer aux économies locales et nationales, séquestrer d'importantes quantités de carbone, renforcer l'approvisionnement en denrées alimentaires et en eau propre et préserver la biodiversité. Selon le Partenariat mondial pour la restauration des forêts et des paysages (GPFLR), plus de 2 milliards d'hectares de paysages déboisés et dégradés dans le monde présentent un potentiel pour la RPF (Besseau et al., 2018).

La RPF s'inscrit dans le cadre de la Décennie des Nations unies pour la restauration des écosystèmes (2021-2030). La Décennie des Nations unies comprend des principes fondamentaux pour la restauration et décrit neuf principes interdépendants de bonnes pratiques. Ces principes visent à améliorer la biodiversité indigène, la santé des écosystèmes et le bien-être humain dans tous les biomes et tous les secteurs. La RPF peut également soutenir les efforts déployés par les pays pour atteindre les objectifs et respecter les engagements pris dans le cadre des accords multilatéraux sur l'environnement (AME), tels que la Convention des Nations unies sur la diversité biologique (CDB), la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD).

Principes, méthodes et phases de la RPF

Principes de la FLR.

La RPF s'appuie sur un ensemble de principes directeurs, dont bon nombre s'harmonisent avec les principes des Forêts Modèles et d'autres formes de forêts gérées par les communautés. Ces principes sont les suivants

- **Concentrer sur les paysages** - La RPF s'étend sur des paysages entiers, englobant diverses utilisations des terres et pratiques de gestion dans le cadre de différents systèmes de gouvernance. Cette échelle permet une approche équilibrée des priorités écologiques, sociales et économiques.
- **Maintenir et améliorer les écosystèmes naturels au sein des paysages** - La RPF devrait améliorer la conservation, le rétablissement et la gestion durable des forêts et autres écosystèmes.
- **Impliquer les parties prenantes dans la gouvernance participative** - La RPF implique diverses parties prenantes, y compris les groupes vulnérables, dans la planification de l'utilisation des terres, les stratégies de restauration, la mise en œuvre, le partage des bénéfices et le suivi.
- **S'adapter au contexte local en utilisant diverses approches** - La RPF s'adapte aux valeurs sociales, culturelles, économiques et écologiques locales ainsi qu'à l'histoire du paysage, en intégrant les dernières connaissances scientifiques, les meilleures pratiques et les savoirs traditionnels dans les structures de gouvernance existantes.
- **Restaurer des fonctions multiples pour des bénéfices multiples** - Les interventions de la RPF visent à restaurer des fonctions écologiques, sociales et économiques multiples et à générer une gamme de biens et de services écosystémiques qui profitent à de multiples groupes d'acteurs.
- **Gérer de manière adaptative pour une résilience à long terme** - Les approches de restauration devraient stimuler la diversité des espèces et la diversité génétique et s'adapter aux changements climatiques, aux connaissances et aux besoins des parties prenantes. Au fur et à mesure que la restauration progresse, les plans de gestion doivent s'appuyer sur les résultats de la surveillance, de la recherche et des contributions des parties prenantes.

Figure 1: Principes de la RPF









Source: Gichuki, L., Brouwer, R., Davies, J., Vidal, A., Kuzee, M., Magero, C., Walter, S., Lara, P., Oragbade, C. et Gilbey, B. (2019). *Réhabilitation des terres et restauration des paysages. Convergence des politiques entre restauration des paysages forestiers et neutralité en matière de dégradation des terres*. Gland, Suisse: UICN. (URL: <https://portals.iucn.org/library/node/48562>).

Interventions de la FLR.

La RPF peut impliquer différents types d'interventions sur les trois principaux types d'utilisation des terres : les terres forestières (protégées et productives), les terres agricoles gérées pour produire des biens, et les terres tampons qui protègent contre les risques environnementaux.

Tableau 1: Types d'interventions de la FLR

Utilisation des terres	Sous-type de terres	Catégorie générale des options de RPF	Description
<p>Terres forestières</p> <p>Terres où la forêt est la principale utilisation des terres ou est destinée à le devenir</p> <p>→ Adaptées à la restauration à grande échelle</p>	Si les terres ne sont pas arborées, il existe deux options :	<p>1. Forêts plantées et parcelles boisées</p> 	Plantation d'arbres sur d'anciennes terres forestières. Espèces indigènes ou exotiques, utilisées à des fins diverses (bois de chauffage, bois d'œuvre, construction, poteaux, production de fruits, etc.).
		<p>2. Régénération naturelle</p> 	Régénération naturelle d'anciennes terres forestières. Souvent, le site est fortement dégradé et ne peut plus remplir son ancienne fonction (l'agriculture, par ex.). Si le site est fortement dégradé et qu'il n'y a plus de graines disponibles, il sera peut-être nécessaire de planter des arbres.
	Si les terres sont des forêts dégradées :	<p>3. Sylviculture</p> 	Mise en valeur des forêts et des parcelles boisées existantes de moindre qualité, où le stockage du carbone est minime, par exemple en réduisant les risques d'incendie, en limitant le pâturage et en pratiquant des coupes de dégagement, des plantations d'enrichissement, etc.
<p>Terres agricoles</p> <p>Terres gérées pour produire des denrées alimentaires</p> <p>→ Adaptées à la restauration en mosaïque</p>	Si les terres sont sous gestion permanente :	<p>4. Agroforesterie</p> 	Mise en place et gestion d'arbres sur des terres agricoles productives (dans le cadre de l'agriculture itinérante), soit par plantation, soit par régénération, en vue d'améliorer la productivité des cultures, de fournir du fourrage pour la saison sèche, d'accroître la fertilité des sols, d'améliorer la rétention d'eau, etc.
	Si elles sont sous gestion intermittente :	<p>5. Jachère améliorée</p> 	Mise en place et gestion d'arbres sur des terres agricoles en jachère en vue d'améliorer la productivité, par exemple en luttant contre les incendies, en prolongeant la période de jachère, dans l'idée que ces terres redeviennent productives.
<p>Terres de protection et zones tampons</p> <p>Terres vulnérables aux événements catastrophiques, ou qu'il est essentiel de protéger</p> <p>→ Adaptées à la protection des bassins versants et à la lutte contre l'érosion</p>	S'il s'agit de terres de protection ou de zones tampons :	<p>6. Protection des bassins versants et lutte contre l'érosion</p> 	Mise en place et mise en valeur des forêts sur les terres à très fortes pentes, le long des cours d'eau, dans les zones naturellement inondables et autour des plans d'eau essentiels.

Source : McBreen, J. et Jewell, N. (2023). *Interventions de restauration des paysages forestiers*. Union du fleuve Mano. Gland, Suisse : UICN (URL : <https://portals.iucn.org/library/node/50728>).

Phases du FLR

Le processus de RPF comporte plusieurs phases. La formulation peut varier d'un ouvrage à un autre, se présentant généralement sous la forme de cinq phases clés : (1) gouvernance ; (2) délimitation du champ d'application, conception et planification ; (3) mise en œuvre ; (4) suivi, rapport et évaluation ; et (5) reconnaissance et dissémination. Ces phases sont à la base de la structure du présent protocole. Les phases sont décrites dans le tableau 2 ci-dessous.

Tableau 2 : Phases de la FLR suivies dans le protocole

1. Gouvernance	La gouvernance consiste à déterminer qui prend les décisions en matière de restauration et de gestion des terres, à établir collectivement les objectifs de restauration et à examiner la répartition des coûts et des avantages.
2. Cadrage, Conception & Planification	La phase de cadrage, de conception et de la planification consiste à évaluer le contexte écologique, social et économique, puis, sur la base de cette évaluation, à déterminer les interventions appropriées en matière de RPF, à obtenir les ressources nécessaires et à gérer les activités clés, notamment la répartition des responsabilités, le calendrier et les ressources.
3. Mise en oeuvre	La mise en œuvre implique l'exécution pratique des stratégies de restauration, dans le but de rétablir la fonctionnalité écologique et d'améliorer le bien-être humain grâce à la restauration de multiples fonctions écologiques, sociales et économiques.
4. Suivi, Rapport & Évaluation	Le processus de suivi, de rapport et d'évaluation consiste à mesurer les résultats des efforts de restauration par rapport aux objectifs fixés, afin d'évaluer le succès et les domaines à améliorer. Le suivi nécessite un contrôle continu de la mise en œuvre et des performances d'un projet. Le rapport consiste à communiquer ces résultats aux parties prenantes internes et externes. L'évaluation consiste à évaluer périodiquement la pertinence, la rentabilité et la durabilité des efforts.
5. Reconnaissance & Dissémination	Il s'agit d'améliorer la visibilité et d'amplifier l'impact des efforts de restauration en partageant les expériences avec d'autres parties prenantes et initiatives de restauration.

Comment le protocole soutiendra-t-il la RPF ?

Le choix de l'outil ou de la combinaison d'outils appropriés pour la planification, la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'établissement de rapports sur les activités de conservation et de restauration peut s'avérer déroutant. Les outils sont créés à des fins différentes, produisent des résultats différents, requérant des quantités différentes de temps, de données et d'expertise spécialisée, offrant des possibilités différentes pour les approches sensibles au genre. Le présent protocole vise à aider les parties prenantes à relever ce défi. Il appuie les efforts mondiaux de RPF en guidant l'utilisation opportune et appropriée des outils de conservation et de restauration dans les forêts gérées par les communautés, y compris les forêts modèles.

La prise en compte de l'égalité de genre au sein de la FLR

Qu'est-ce qu'une approche au genre ?

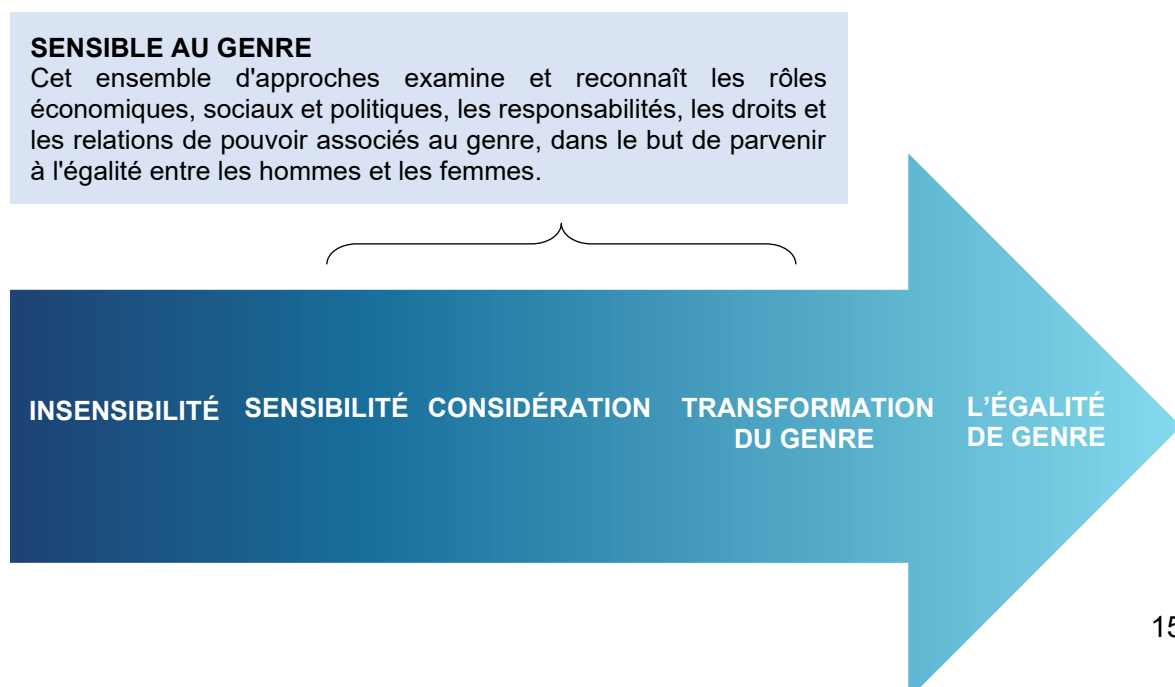
Le genre fait référence aux rôles, comportements, expressions et identités qui sont socialement construits et définissent les relations entre les femmes, les hommes et les individus non conformes au genre. Il influence les perceptions, les interactions et la répartition du pouvoir et des ressources entre les individus, ce qui a un impact sur les résultats sociaux, sanitaires et économiques. Les rôles, les comportements et les relations entre les hommes et les femmes sont dynamiques. Ils peuvent évoluer dans le temps et varier considérablement au sein d'une même culture et d'une culture à l'autre.

Une approche sensible au genre, telle que définie par l'UICN, implique l'identification proactive des disparités et des préjugés liés au genre, ainsi que l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies visant à traiter et à surmonter ces biais. Cette approche garantit que les activités non seulement évitent de renforcer les inégalités existantes, mais aussi qu'elles renforcent activement l'autonomisation des femmes, des filles, des individus non conformes au genre et des autres groupes marginalisés.

Dans le domaine de la gestion forestière, la prise en compte de la dimension de genre nécessite une participation et une influence égales des femmes dans la prise de décision concernant l'utilisation des terres et la gestion des ressources. Elle exige également la création de mécanismes garantissant une répartition équitable des avantages et des coûts liés aux pratiques de gestion entre toutes les parties prenantes.

Les approches transformatrices du genre visent à remettre en question et à modifier les systèmes de pouvoir qui perpétuent les inégalités. Ces approches soulignent l'importance de l'autonomisation des femmes, qui ne se limite pas à garantir l'égalité des avantages. Par exemple, alors qu'une approche sensible au genre se concentre sur le nombre de femmes bénéficiant d'interventions liées à la RPF, telles que l'égalité d'accès aux programmes de formation, une approche transformatrice du genre met l'accent sur le changement d'attitude des femmes et des hommes, en bouleversant les normes de genre qui privent les femmes de leur pouvoir en matière de gestion forestière. Ce protocole vise à fournir des orientations pour la mise en œuvre d'approches sensibles au genre et transformatrices à chaque phase de la RPF.

Figure 2: Le continuum de l'égalité de genre



Pourquoi la prise en compte de la dimension de genre est-elle nécessaire dans les forêts gérées par les communautés et les projets de RPF ?

De nombreuses raisons justifient l'intégration de l'égalité de genre dans la prise de décision concernant les forêts gérées par les communautés et dans les projets de RPF. Par exemple:

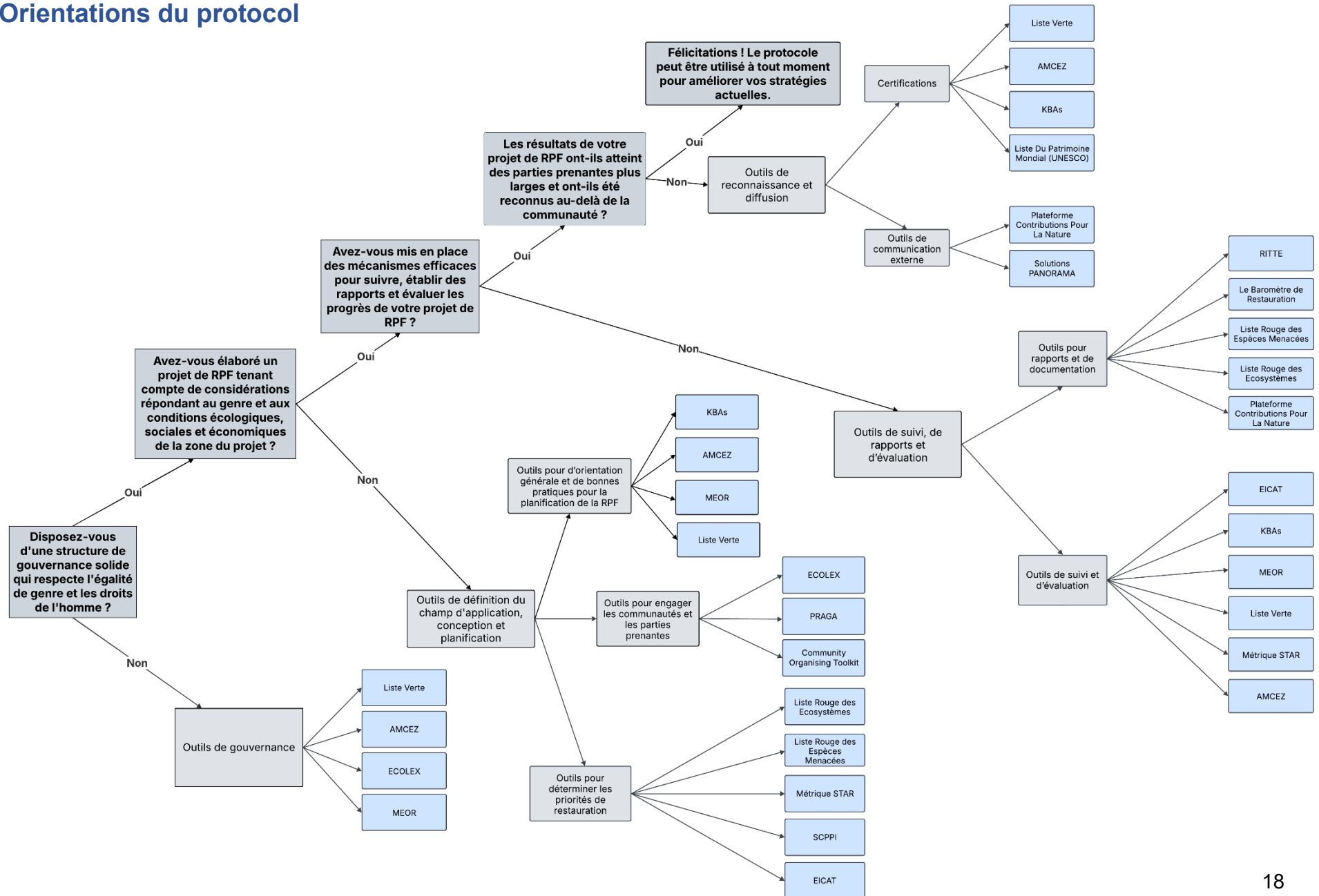
- **Les approches sensibles au genre dans la prise de décision environnementale sont liées à de meilleurs résultats environnementaux**, y compris de meilleurs résultats en matière de conservation et de protection des écosystèmes, de meilleurs résultats en matière de résilience climatique, une plus grande réduction des émissions de CO₂, et une plus grande probabilité de ratifier les traités environnementaux (IUCN, 2024). À Madagascar, l'inclusion de femmes dans les équipes de plantation de mangroves a conduit à une amélioration de 95% des taux de protection et de plantation des mangroves (Seager, 2021). Au Népal, des groupes de gouvernance forestière composés exclusivement de femmes ont obtenu une meilleure régénération des forêts et une meilleure croissance de la canopée que les autres groupes, bien qu'ils gèrent des forêts beaucoup plus petites et plus dégradées (Agarwal, 2009).
- **Les approches répondant au genre dans la gestion forestière garantissent l'intégration d'une diversité de connaissances dans la gouvernance et la mise en œuvre des projets de RPF**, ce qui améliore l'efficacité de la gestion forestière. Les connaissances sur l'écologie et la gestion des forêts peuvent être genrées, les femmes ayant parfois une meilleure compréhension de la biodiversité forestière et l'apprécient différemment des hommes (Ota et. Al, 2024). Une étude des communautés de la Sierra au Mexique, par a révélé que l'utilisation et la connaissance des espèces d'arbres médicinaux étaient plus élevées chez les femmes (García-Flores, J. González-Espinosa, M. Lindig-Cisneros, Casas, A., 2019).
- **La mise en œuvre d'approches tenant compte de la dimension de genre peut améliorer l'efficacité des efforts des femmes dans le domaine agricole**. Dans certaines régions, les femmes sont majoritairement employées dans les systèmes agroalimentaires. Par exemple, en Asie du Sud, 71 des femmes travaillent dans les systèmes agroalimentaires (FAO, 2023). Cependant, elles n'ont souvent pas accès aux mêmes ressources que les hommes dans l'agriculture, notamment l'eau, la technologie, le financement et la formation (FAO, 2023). Les recherches montrent que si les femmes avaient le même accès aux ressources productives que les hommes, elles pourraient augmenter les rendements de leurs exploitations. Ce qui augmenterait la production agricole totale et améliorerait la sécurité alimentaire mondiale (FAO, 2023).
- **Avec une gouvernance sensible au genre, les forêts gérées par les communautés peuvent renforcer les droits légaux des femmes et leur pouvoir de décision sur les forêts et les ressources forestières, améliorant ainsi leurs revenus et leur sécurité alimentaire**. Si 164 pays reconnaissent techniquement les droits des femmes à posséder, utiliser et prendre des décisions concernant la terre, les normes sociales font que ces droits ne sont pleinement accessibles pour les femmes que dans 52 de ces pays (IFAD, 2022).
- **Les femmes jouent souvent des rôles sociaux clés au sein de la communauté**, ce qui les rend importantes pour favoriser les liens et combler les écarts entre les membres de la communauté, ce qui est essentiel pour le succès des forêts gérées par les communautés et pour obtenir un soutien pour les projets de RPF. En donnant aux femmes les moyens de prendre des décisions dans les forêts gérées par les communautés, c'est l'ensemble de la communauté qui en bénéficie, y compris les hommes, les femmes et les enfants (Ota et. Al, 2024).

Le tableau ci-dessous présente les étapes et les actions clés pour l'intégration de la dimension de genre dans toutes les phases des projets de RPF. Comme indiqué ci-dessus, l'intégration des considérations de genre dans la gouvernance, la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des projets de RPF renforce l'inclusion et l'équité, améliore l'efficacité globale et conduit à de meilleurs résultats sociaux et environnementaux pour l'ensemble de la communauté - les hommes, les femmes, les enfants et la nature.

Tableau 3: Étapes potentielles pour l'intégration de la dimension de genre dans les phases de RPF

Phase	Intégration de la dimension de genre
Governance	<ul style="list-style-type: none"> • Veiller à ce que l'égalité des sexes soit intégrée dans les objectifs du projet, la gouvernance et l'allocation des ressources, afin de promouvoir une participation et des bénéfices inclusifs. • Faire appel à des spécialistes de l'égalité de genre pour identifier les obstacles, dispenser des formations et élaborer des politiques et des interventions tenant compte des spécificités de chacun. • Mettre en place des mécanismes de prise de décision équitables pour atteindre la parité hommes-femmes dans les organes de décision.
Définition du Champ D'Application, Conception et Planification	<ul style="list-style-type: none"> • Effectuer une analyse de genre pour évaluer les rôles, les besoins et les défis propres à chaque groupe de genre afin d'éclairer la conception du projet et de remédier aux disparités en matière d'accès, de participation et d'avantages. • Valider les résultats de l'analyse de genre par la consultation et l'engagement. • Élaborer un plan d'action en matière d'égalité de genre sur la base des résultats de l'analyse, en consultation avec les parties prenantes et les experts. • Identifier les objectifs, le budget et les indicateurs en matière d'égalité de genre afin de démontrer les progrès réalisés dans ce domaine.
Mise en Œuvre	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre des activités tenant compte de l'égalité de genre et renforcer les capacités • Mettre en œuvre une formation dispensée par des spécialistes du genre. Les spécialistes du genre devraient être impliqués tout au long de l'élaboration et de la mise en œuvre. • Engager et consulter toutes les parties prenantes concernées pour s'assurer que les objectifs du projet sont atteints.
Suivi, Rapports et Evaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Consulter des experts ainsi que les parties prenantes concernées pour concevoir un cadre de suivi et d'évaluation tenant compte de la dimension de genre. • Veiller à ce que les équipes de suivi soient bien formées et inclusives afin de s'assurer que les personnes qui fournissent des données se sentent à l'aise et confiantes dans le partage de leurs expériences. • Inclure des indicateurs sensibles au genre dans l'ensemble du plan de suivi et d'évaluation. • Générer des données sur le genre (quantitatives et qualitatives) et établir des rapports.
Reconnaissance et diffusion	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser une évaluation d'impact différenciée selon le genre et partager les connaissances sous la forme d'ateliers ou d'outils de communication. • Partager des histoires axées sur le genre pour accroître la visibilité, mettre en évidence les résultats positifs et illustrer les avantages tangibles des approches tenant compte de la dimension de genre.

Orientations du protocole



Une introduction aux outils et produits de connaissance de l'UICN

Les outils et les connaissances de l'UICN énumérés ci-dessous, peuvent être utilisés seuls ou en conjonction avec d'autres à travers les différentes phases du projet de RPF. Les outils peuvent être utilisés pour compléter les activités de RPF existantes dans les forêts gérées par les communautés, ou pour lancer de nouvelles initiatives de RPF. Le tableau ci-dessous offre une vue d'ensemble des outils et des produits de connaissance de l'UICN inclus dans ce protocole, ainsi que des ressources d'accompagnement pour des conseils plus détaillés. Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive de tous les outils qui soutiennent l'intégration de la dimension de genre dans la gestion forestière ou dans la mise en œuvre de projets de RPF. Ces outils peuvent être mis à jour ou développés, et d'autres outils peuvent être créés pour compléter ceux inclus dans ce protocole.

Tableau 3 : Outils et produits de connaissance de la FLR couverts par le protocole

Outil de l'UICN / Produit de connaissance	Description	Phase FLR pour l'application de l'outil	Ressource(s) supplémentaire(s)
Community Organising Toolkit on Ecosystem Restoration	Le « Community Organising Toolkit on Ecosystem Restoration » (la boîte à outils pour l'organisation des communautés) est une ressource textuelle pour les individus et les organisations qui cherchent à s'engager dans des efforts de restauration des écosystèmes. Il offre des conseils sur l'organisation d'initiatives locales pour des projets de restauration d'écosystèmes locaux, couvrant des étapes clés comme la conduite d'une recherche initiale, l'identification et l'engagement des membres de la communauté, la planification des interventions et l'obtention d'un financement.	Gouvernance Définition du champ d'application, conception et planification	IUCN (2021). Community organizing toolkit for UN Decade on Ecosystem Restoration. Gland, Switzerland: IUCN.
La plateforme contributions pour la nature	La plateforme « Contributions pour la nature » est une plateforme en ligne qui offre un espace centralisé aux membres de l'UICN pour documenter leurs efforts de conservation et de restauration en cours ou planifiés. Il s'agit d'un mécanisme permettant aux membres de l'UICN de quantifier et de présenter leurs contributions à la réalisation des objectifs de conservation mondiaux, comme le Programme Nature 2030 de l'UICN.	Suivi, rapports et évaluation Reconnaissance et diffusion	IUCN. (n.d.) La plateforme contributions pour la nature.
ECOLEX	ECOLEX est une base de données en ligne qui donne accès à des informations sur le droit de l'environnement. La base de données comprend un large éventail de documents, tels que des traités, des normes internationales non contraignantes et d'autres documents d'orientation politique et technique non contraignants, des législations nationales, des décisions judiciaires, et de la littérature juridique et politique. Les utilisateurs ont un accès direct aux résumés et aux informations d'indexation de chaque document, ainsi qu'au texte intégral de la plupart des documents disponibles.	Gouvernance Définition du champ d'application, conception et planification	IUCN, UNEP, FAO. (n.d.) ECOLEX.

Environmental Impact Classification for Alien Taxa (EICAT)	<p>Le « Environmental Impact Classification for Alien Taxa » (EICAT) (Classification des impacts environnementaux des taxon exotiques) est le standard de l'IUCN pour la classification de l'impact des espèces exotiques sur l'environnement dans n'importe quel biome. Elle identifie 12 mécanismes distincts par lesquels les taxons exotiques peuvent avoir des effets néfastes dans les zones où ils ont été introduits, et fournit 5 critères spécifiques pour ces mécanismes afin d'évaluer le niveau d'impact néfaste. Pour plus d'informations sur les catégories, veuillez consulter les lignes directrices associées.</p>	<p>Définition du champ d'application, conception et planification</p> <p>Suivi, rapports et évaluation</p>	<p>IUCN. (2020). <i>Guidelines for using the IUCN Environmental Impact Classification for Alien Taxa (EICAT) Categories and Criteria</i>. Gland, Switzerland: IUCN.</p> <p>IUCN. (2018). <i>Guidelines for invasive species planning and management on islands</i>. Gland, Switzerland: IUCN.</p> <p>IUCN. (2021). <i>EICAT Reporting Template</i>. Gland, Switzerland: IUCN.</p>
Liste verte des aires protégées et conservées	<p>La Liste verte des aires protégées et conservées est un programme de certification destiné aux sites protégés et aux zones de conservation à long terme qui sont gérés efficacement et gouvernés de manière équitable. Pour rejoindre la Liste verte, les sites doivent apporter la preuve de 50 indicateurs répartis en 17 critères, regroupés en quatre composantes : bonne gouvernance, planification et conception solides, gestion efficace, et conservation réussie. Les zones certifiées de la Liste verte sont présentées sur le site web de la Liste verte, ainsi que dans la base de données Protected Planet.</p>	<p>Gouvernance</p> <p>Définition du champ d'application, conception et planification</p> <p>Suivi, rapports et évaluation</p> <p>Reconnaissance et diffusion</p>	<p>IUCN. (n.d.) <i>Le Standard Liste Verte : adapté en France</i>. Gland, Suisse : IUCN.</p> <p>IUCN (2025). <i>L'essentiel de la Liste verte : 10 questions pour comprendre le programme</i>. Gland, Suisse : IUCN.</p> <p>IUCN and World Commission on Protected Areas (WCPA) (2017). <i>IUCN Green List of Protected and Conserved Areas: Standard, Version 1.1</i>. Gland, Switzerland: IUCN.</p> <p>IUCN, World Commission on Protected Areas (WCPA) and Assurance Services International (ASI) (2019). <i>IUCN Green List of Protected and Conserved Areas: User Manual, Version 1.2</i>. Gland, Switzerland: IUCN.</p> <p>IUCN, UN-WCMC. (n.d.). <i>Protected Planet</i>. Gland, Switzerland: IUCN.</p>
Zones clés pour la biodiversité (KBA)	<p>Les KBA (« key biodiversity areas ») sont un programme de certification qui reconnaît les sites contribuant de manière significative au maintien de la biodiversité mondiale dans les écosystèmes terrestres, d'eau douce, et marins. Les sites sont considérés comme des zones clés pour la biodiversité s'ils remplissent au moins un des 11 critères regroupés en 5 catégories : biodiversité menacée (espèces ou écosystèmes) ; biodiversité rare (par exemple, espèces et écosystèmes géographiquement restreints) ; intégrité écologique élevée (dans des systèmes plus vastes) ; processus biologiques importants (haltes migratoires ou sites d'hibernation par exemple) ; et irremplaçabilité selon des critères quantitatifs. La base de données mondiale des zones clés pour la biodiversité (WDKBA), disponible sur le site web des KBA, contient des informations sur les KBA du monde entier, notamment leur statut,</p>	<p>Gouvernance</p> <p>Définition du champ d'application, conception et planification</p> <p>Suivi, rapports et évaluation</p> <p>Reconnaissance et diffusion</p>	<p>KBA Standards and Appeals Committee of IUCN SSC/WCPA (2022). <i>Guidelines for using A Global Standard for the Identification of Key Biodiversity Areas. Version 1.2</i>. Gland, Switzerland: IUCN.</p> <p>Dudley, N., Boucher, J.L., Cuttelod, A., Brooks, T.M., and Langhammer, P.F. (Eds). (2014). <i>Applications of Key Biodiversity Areas: end-user consultations</i>. Cambridge, UK and Gland, Switzerland: IUCN.</p> <p>KBA Secretariat (2024). <i>Key Biodiversity Areas Proposal Process: Guidance on Proposing, Reviewing, Nominating, and Confirming sites</i>. Gland, Switzerland: IUCN.</p>

	les menaces qui pèsent sur elles, leur niveau de biodiversité, leurs habitats et leur emplacement.		
Autres mesures efficaces de conservation par zone (AMCEZ)	Les autres mesures de conservation efficaces par zone (AMCEZ) sont des zones définies qui assurent la conservation in situ efficace et à long terme de la biodiversité en dehors des aires protégées (AP) traditionnelles. Les lignes directrices relatives aux AMCEZ décrivent la définition et les 4 critères principaux, avec 26 sous-critères, permettant d'identifier les AMCEZ, avec des études de cas. Le cadre AMCEZ fournit un outil d'aide à la décision permettant aux gestionnaires de développer des programmes de suivi de la biodiversité dans les aires protégées et dans d'autres mesures de conservation efficaces par zone. L'outil d'évaluation au niveau du site décrit les trois étapes de la qualification AMCEZ : (1) la sélection des AMCEZ potentiels ; (2) l'obtention du consentement des autorités dirigeantes et des détenteurs de droits ; et (3) une évaluation complète pour confirmer le statut d'AMCEZ.	Gouvernance Définition du champ d'application, conception et planification Suivi, rapports et évaluation Reconnaissance et diffusion	Jonas, H. D., MacKinnon, K., Marnewick, D. and Wood, P. (2023). <i>Site-level tool for identifying other effective area-based conservation measures (OECMs)</i>. First edition. IUCN WCPA Technical Report Series No. 6. Gland, Switzerland: IUCN. IUCN WCPA Task Force on OECMs (2019) <i>Recognising and Reporting Other Effective Area-Based Conservation Measures</i>. Gland, Switzerland: IUCN. Dalton, D., Berger, V., Kirchmeir, H., Adams, V., Botha, J., Halloy, S., Hart, R., citation: Švara, V., Torres Ribeiro, K., Chaudhary, S. & Jungmeier, M. (2024). <i>A framework for monitoring biodiversity in protected areas and other effective area-based conservation measures: Concepts, methods and technologies</i>. IUCN WCPA Technical Report Series No. 7, Gland, Switzerland: IUCN. Jonas, H. D., Wood, P. & Woodley, S., Volume Editors (2024). <i>Guidance on other effective area-based conservation measures (OECMs)</i>. IUCN WCPA Good Practice Series, No.36. Gland, Switzerland: IUCN.
Solutions PANORAMA	PANORAMA est une plateforme en ligne qui identifie et promeut des exemples de solutions testées et reproductibles pour la conservation de la biodiversité et les enjeux plus larges du développement durable. Elle propose un répertoire d'études de cas réelles illustrant des approches réussies en matière de conservation de la biodiversité, d'adaptation au changement climatique et de gestion des écosystèmes.	Reconnaissance et diffusion	PANORAMA - Solutions for a Healthy Planet. ISSN 2511-7475. Pour une liste complète d'études de cas, voir la page " Solutions in Focus ".
Méthodologie Participatory Rangeland and Grassland Assessment (PRAGA)	La méthodologie « Participatory Rangeland and Grassland Assessment » (PRAGA) (d'évaluation participative des parcours et des prairies) est une ressource textuelle permettant aux décideurs d'évaluer la santé des pâturages et des prairies en fonction des objectifs de gestion locaux. Elle combine les connaissances scientifiques et locales pour éclairer la prise de décision et guider les pratiques de gestion durable des pâturages et des prairies.	Gouvernance Définition du champ d'application, conception et planification	FAO and IUCN. (2022). <i>Participatory rangeland and grassland assessment (PRAGA) methodology</i>. Gland, Switzerland: IUCN.
Liste rouge des écosystèmes (LRE)	La Liste rouges des écosystèmes (LRE) est le standard mondial accompagné d'une plateforme en ligne qui rend compte de l'état de dégradation des écosystèmes. Les	Définition du champ d'application,	Bland, L.M., Keith, D.A., Miller, R.M., Murray, N.J. and Rodriguez, J.P. (éd.) (2016). <i>Lignes directrices pour l'application des critères et</i>

	<p>lignes directrices de la liste rouge décrivent les critères scientifiques permettant d'effectuer des analyses fondées sur des preuves du risque d'effondrement des écosystèmes, y compris les changements dans la répartition géographique et la dégradation des éléments clés des écosystèmes. Elles comprennent quatre typologies d'écosystèmes primaires : terrestres, marins, d'eau douce et souterrains, ainsi que six domaines transitoires. En évaluant les risques relatifs de perte de biodiversité au niveau des écosystèmes, le LRE tient compte des processus écologiques à grande échelle et des dépendances et interactions importantes entre les espèces. Il prend également en compte les tendances des espèces communes, qui définissent l'identité de l'écosystème et ont une influence majeure sur la forme et la fonction de l'écosystème. Toutes les données issues de cette évaluation des risques pour les écosystèmes sont systématiquement compilées dans la base de données de la liste rouge.</p>	<p>conception et planification</p> <p>Suivi, rapports et évaluation</p>	<p>catégories de la Liste Rouge des Écosystèmes de l'UICN: Version 1.0. Gland, Suisse: IUCN. ix + 114pp. Originellement publié en tant que Guidelines for the application of IUCN Red List of Ecosystems Categories and Criteria, Version 1.0 (Gland, Suisse: UICN, 2016)</p> <p>IUCN (2024). Guidelines for the application of IUCN Red List of Ecosystems Categories and Criteria, Version 2.0. Keith, D.A., Ferrer-Paris, J.R., Ghoraba, S.M.M., Henriksen, S., Monyeke, M., Murray, N.J., Nicholson, E., Rowland, J., Skowno, A., Slingsby.</p>
<p>Liste rouge des espèces menacées</p>	<p>La Liste rouge des espèces menacées est la source d'information la plus complète au monde sur le risque d'extinction des espèces biologiques et s'accompagne d'une plateforme en ligne. Elle comprend des informations sur les espèces animales, végétales et fongiques, les sous-espèces et les variétés. Il sert d'indicateur de la santé de la biodiversité mondiale et constitue un outil pour orienter et catalyser les actions de conservation de la biodiversité et les changements de politiques. Elle fournit des informations sur l'aire de répartition, la taille de la population, l'habitat et l'écologie, l'utilisation et/ou le commerce, les menaces et les mesures de conservation qui peuvent éclairer les décisions en matière de conservation des espèces.</p>	<p>Définition du champ d'application, conception et planification</p> <p>Suivi, rapports et évaluation</p>	<p>Commission des normes et des pétitions de l'UICN. (2024). Lignes directrices pour l'utilisation des catégories et critères de la Liste rouge de l'UICN : Version 14. Gland, Suisse : UICN.</p> <p>IUCN Red List. (2024). Raw Data to Red List. Gland, Switzerland: IUCN.</p> <p>IUCN. (2012). Catégories et Critères de la Liste rouge de l'UICN : Version 3.1. Deuxième édition. Gland, Suisse et Cambridge, Royaume-Uni : UICN. vi + 32pp. Originellement publié en tant que IUCN Red List Categories and Criteria: Version 3.1. Second edition. (Gland, Switzerland and Cambridge, UK: IUCN, 2012).</p> <p>Pour une liste complète des lignes directrices de l'UICN relatives à la liste rouge, voir la page Ressources.</p>
<p>Restoration Intervention Typology for Terrestrial Ecosystems (RITTE)</p>	<p>La « Restoration Intervention Topology for Terrestrial Ecosystems » (RITTE) (typologie des interventions de restauration des écosystèmes terrestres) est une ressource textuelle qui guide les acteurs dans la détermination de la classification des interventions de restauration des écosystèmes lorsqu'ils rendent compte au « Restoration Barometer » (Baromètre de la restauration). Elle répertorie les types d'interventions et les actions qui en découlent dans 8 types d'écosystèmes : déserts et semi-déserts ; forêts et zones boisées ; prairies, arbustes et savanes ; rivières, ruisseaux et lacs (zones humides) ; tourbières ; zones côtières et mangroves ; zones urbaines ; et terres agricoles et zones d'utilisation mixte.</p>	<p>Suivi, rapports et évaluation</p>	<p>IUCN. (n.d.). IUCN Restoration Intervention Typology for Terrestrial Ecosystems. Gland, Switzerland: IUCN.</p>

Méthodologie d'évaluation des possibilités de restauration (MEOR)	<p>La méthodologie d'évaluation des opportunités de restauration (MEOR) fournit un cadre flexible et abordable permettant aux pays d'identifier et d'analyser rapidement le potentiel de RPF et de localiser les zones spéciales d'opportunité au niveau national ou sous-national. Une évaluation ROAM comprend généralement trois phases principales : (1) la préparation et la planification ; (2) la collecte et l'analyse des données ; et (3) les résultats et les recommandations. Le manuel offre des conseils pratiques et des options à garder à l'esprit lors de l'examen ou de la réalisation d'une évaluation RPF à l'aide de MEOR, ainsi que des exemples concrets des types de résultats auxquels les utilisateurs peuvent s'attendre. Il permet aux utilisateurs de commander ou de concevoir un processus sur mesure pour répondre aux besoins spécifiques d'un projet RPF.</p>	<p>Gouvernance</p> <p>Définition du champ d'application, conception et planification</p> <p>Suivi, rapports et évaluation</p>	<p>IUCN and WRI. (2014). A guide to the Restoration Opportunities Assessment Methodology (ROAM): Assessing forest landscape restoration opportunities at the national or sub-national level. Working Paper (Road-test edition). Gland, Switzerland: IUCN.</p> <p>IUCN (2017). Gender-responsive restoration guidelines: A closer look at gender in the Restoration Opportunities Assessment Methodology. Gland, Switzerland: IUCN.</p>
Métrique Species Threat Abatement and Restoration (STAR)	<p>La métrique « Species Threat Abatement and Restoration » (STAR) (réduction des menaces et restauration des espèces) est un indicateur de biodiversité qui utilise les données de la Liste rouge pour quantifier les contributions potentielles et réalisées des activités de réduction des menaces et de restauration à la diminution de l'extinction des espèces. Les impacts potentiels peuvent être évalués et comparés à n'importe quelle échelle, du niveau du paysage aux initiatives nationales, régionales, ou mondiales.</p>	<p>Gouvernance</p> <p>Définition du Champ D'Application, Conception et Planification</p> <p>Suivi, Rapports et Évaluation</p>	<p>Mair, L., Bennun, L.A., Brooks, T.M. et al. (2021) 'A metric for spatially explicit contributions to science-based species targets.' Nat Ecol Evol 5, 836–844.</p> <p>IBAT. (2021). Species Threat Abatement and Restoration (STAR): A Global Metric Supporting Nature-Positive Action.</p> <p>IBAT. (2021) Species Threat Abatement and Restoration (STAR) data layer.</p>
Baromètre de la restauration	<p>Le Baromètre de la restauration est un outil de suivi en ligne permettant aux gouvernements de mesurer les progrès accomplis par rapport aux objectifs de restauration à l'aide de plusieurs indicateurs, notamment l'action (politiques, financement, planification technique et systèmes de suivi) et l'impact (superficie des terres, climat, biodiversité, économie). Ces informations peuvent être utilisées pour suivre les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs nationaux et des objectifs mondiaux.</p>	<p>Suivi, Rapports et Évaluation</p>	<p>L'IUCN. (2022). Baromètre de la restauration : Un guide pour les gouvernements. Gland, Suisse : IUCN.</p> <p>IUCN. (2022). Restoration Barometer Report 2022. Gland, Switzerland: IUCN.</p>
Species Conservation Project Planning Inventory (SCPI)	<p>Le « Species Conservation Project Planning Inventory » (SCPI) (Inventaire des projets de planification pour la conservation des espèces) est une base de données en ligne des projets de conservation menés ou soutenus par les Groupes de spécialistes de la CSE de l'IUCN depuis 2012. Les Groupes de spécialistes et les organisations de conservation extérieures à l'IUCN sont encouragés à utiliser l'Inventaire des projets de la planification de la conservation des espèces comme référence et source d'inspiration pour développer leurs propres projets de conservation des espèces.</p>	<p>Définition du Champ D'Application, Conception et Planification</p>	<p>IUCN. (2021). The Species Conservation Planning Project Inventory. Gland, Switzerland: IUCN.</p>
Liste du patrimoine mondial (UNESCO)	<p>La liste du patrimoine mondial de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) est un programme de certification qui reconnaît des sites pour leur importance culturelle, historique, scientifique ou autre à l'échelle</p>	<p>Reconnaissance et Diffusion</p>	<p>UNESCO. (2023). Operational Guidelines for the Implementation of the World Heritage Convention.</p>

	<p>mondiale appelée "valeur universelle exceptionnelle". Plus de 200 de ces sites sont des écosystèmes forestiers uniques. Les gouvernements nationaux proposent des sites, qui sont ensuite évalués par l'organe consultatif technique de l'UICN et approuvés par le Comité du patrimoine mondial de l'UNESCO. Les sites qui répondent aux critères sont inscrits sur la liste du patrimoine mondial, tenue par l'UNESCO.</p>		<p>Pour une liste complète des manuels de référence de l'UNESCO, voir la page Manuels de référence.</p>
--	--	--	---

Phase 0: Governance

La gouvernance des forêts gérées par les communautés fait référence aux processus et aux mécanismes par lesquels les décisions concernant les ressources forestières sont prises. Elle implique l'engagement des membres de la communauté dans la prise de décision, leurs rôles et responsabilités, et les interactions avec les différentes parties prenantes, y compris les gouvernements locaux et nationaux, les petits exploitants agricoles, les peuples autochtones et les entités privées.

La gouvernance comprend des règles formelles telles que la législation et les politiques, ainsi que des processus informels tels que les pratiques traditionnelles et les réunions communautaires reflétant les coutumes locales.

Une gouvernance efficace vise à garantir que toutes les voix, en particulier celles des groupes marginalisés, soient entendues afin de promouvoir la durabilité, l'équité, et la résilience des écosystèmes forestiers et des communautés qui en dépendent.

Gouvernance sensible au genre

La gouvernance forestière a un impact sur les résultats en matière d'égalité des sexes dans les communautés qui en dépendent. Les structures de gouvernance dictent souvent la répartition des rôles et des responsabilités, déterminant qui participe à des activités spécifiques, qui a le pouvoir de prendre des décisions, et qui peut accéder aux ressources vitales. Les normes socioculturelles et les dynamiques de pouvoir entre les sexes profondément enracinés peuvent limiter le rôle des femmes dans la gestion des forêts, en les excluant des processus décisionnels essentiels. Lorsque les femmes ne sont pas incluses dans les processus décisionnels, les avantages des efforts de restauration ne sont pas pleinement exploités, ce qui entraîne des lacunes dans les efforts de restauration et l'équité sociale.

Une gouvernance efficace dans les forêts gérées par les communautés nécessite des structures décisionnelles équitables qui donnent la priorité à la participation de tous.

Plusieurs stratégies clés permettent d'y parvenir :

1. **Formaliser la parité entre les sexes dans la prise de décision** : Élaborer des politiques et des processus formels qui imposent la parité hommes-femmes dans les processus de prise de décision afin de garantir que les femmes sont représentées de manière égale dans les décisions relatives à la gestion des forêts.
2. **S'attaquer aux obstacles à la participation** : Identifier et lever les obstacles liés au genre qui limitent la participation en organisant les réunions à des heures et dans des lieux qui tiennent compte des responsabilités des femmes, telles que la garde des enfants et des personnes âgées. Choisissez des lieux accessibles, prévoyez des aménagements tels qu'une garderie sur place, utilisez un langage simple et remettez activement en question les normes sociales qui diminuent le rôle des femmes dans la gestion forestière par le biais d'activités participatives.
3. **Sensibiliser** : Sensibiliser la communauté aux lois et politiques existantes qui soutiennent ou entravent les droits des femmes, en particulier celles qui concernent la gestion des ressources.
4. **Créer des mécanismes de représentation collective** : Permettre des contributions collectives et représentatives de la part des femmes, en reconnaissant l'intersection des

identités des femmes et la diversité des perspectives, en formant des organisations de femmes ou des groupes de genre.

1. Community Organising Toolkit on Ecosystem Restoration

1.1 Comment utiliser l'outil pour la gouvernance

Dans le contexte de la gouvernance, la Community Organising Toolkit (la boîte à outils pour l'organisation des communautés) offre des conseils sur la manière de rassembler efficacement les membres d'une communauté et de tirer parti de leurs connaissances et de leurs compétences. La boîte à outils explique comment les utilisateurs peuvent évaluer les compétences et l'expertise d'un groupe afin d'attribuer des tâches spécifiques et de répartir les responsabilités de manière appropriée.

La boîte à outils fournit également des conseils sur la manière de décider de lancer un projet de RPF, ainsi que des considérations relatives au budget, au personnel, à la collaboration communautaire, à la technologie, aux fournitures, aux espaces de réunion, et aux délais. Elle comprend des questions clés destinées à faciliter la prise de décision et à déterminer les ressources et le personnel nécessaires à un éventuel projet de RPF.

1.2 Avantages de la Community Organising Toolkit

- Établit un processus étape par étape pour structurer des projets, y compris des questions de réflexion, qui permettent des prises de décision plus informées et plus réfléchies.
- Fournit des fiches de travail utiles et accessibles pour inciter l'utilisateur à réfléchir au personnel communautaire dont il aurait besoin pour un projet de RPF.
- Favorise l'intégration de la communauté en posant des questions de réflexion sur la représentation des sexes et de la diversité, et sur la manière dont elle peut être améliorée au sein de la structure initiale du projet et tout au long du projet lui-même.

1.3 Limites de la Community Organising Toolkit et solutions

- La Community Organising Toolkit ne fournit pas de détails approfondis ni d'orientations spécifiques pour les contextes locaux. Elle peut donc être utilisée comme point de départ, mais des recherches supplémentaires seront nécessaires pour développer des structures de gouvernance pour les forêts gérées par les communautés et les projets de RPF qui s'adaptent au contexte local.
- Le guide ne propose pas de structures concrètes de gouvernance de projet. Cependant, il fournit des liens accessibles vers des exemples de projets qui peuvent inspirer des mécanismes de gouvernance efficaces.

2. ECOLEX

2.1 Comment utiliser l'outil dans la phase de gouvernance

La base de données ECOLEX permet d'accéder aux traités, au droit international non contraignant, et à divers documents d'orientation politique et technique non contraignants, ainsi qu'à la législation nationale, aux décisions judiciaires, et à la littérature juridique et politique.² Ces informations aident les membres des forêts gérées par les communautés à comprendre leurs droits et leurs responsabilités au regard de la loi, ainsi qu'à établir des

² Pour plus d'informations sur ECOLEX, visitez la plateforme web ECOLEX (URL: <https://www.ecolex.org/>).

structures de gouvernance qui respectent les réglementations existantes et, notamment, les droits des populations autochtones, les droits des communautés locales, et aussi les lois nationales et internationales.

2.2 Avantages d'ECOLEX

- Conseils sur la jurisprudence internationale, nationale et locale à laquelle les forêts gérées par les communautés doivent se conformer.
- Soutien à la recherche sur les droits environnementaux et forestiers pertinents afin de créer des structures de gouvernance juridiquement solides et durables.

2.3 Limites d'ECOLEX et solutions

- ECOLEX se concentre principalement sur la législation internationale et nationale, avec une couverture limitée des politiques ou de la législation infranationales. Cela limite son utilité au niveau municipal ou régional. Pour pallier ce problème, les utilisateurs peuvent contacter les autorités locales ou les institutions juridiques régionales pour accéder aux politiques et à la législation infranationales.
- ECOLEX couvre un large éventail de sujets, de sorte que les utilisateurs peuvent mettre du temps à trouver des informations spécifiques. Les utilisateurs peuvent utiliser les filtres de la plateforme pour limiter les résultats de la recherche en fonction de plusieurs critères, tels que le sujet, le pays ou le type de document, ce qui peut aider à réduire le champ d'application et à améliorer la pertinence des résultats de la recherche.
- Si l'utilisation de la plateforme ne nécessite pas d'expertise technique, la compréhension des documents juridiques requiert des connaissances juridiques. Si nécessaire, les utilisateurs peuvent envisager de collaborer avec des experts juridiques pour interpréter le texte. ECOLEX ne se substitue pas à un conseil juridique.
- Certains pays ou régions peuvent avoir des archives juridiques incomplètes dans ECOLEX. Les utilisateurs doivent croiser les résultats avec des ressources supplémentaires pour confirmer les informations les plus récentes dans la région.

Aperçu sur le genre 1: Considérations sur ECOLEX

Utilisation d'ECOLEX pour l'analyse de genre

En effectuant des recherches ciblées par mots-clés, les utilisateurs peuvent identifier les lois, les politiques et les stratégies liées au genre. Par exemple, ECOLOX contient de nombreuses politiques et réglementations nationales en matière de genre. ECOLEX peut soutenir une analyse de genre du contexte national, en identifiant l'existence de cadres juridiques et de politiques gouvernementales sur le genre, en particulier en ce qui concerne la gestion des terres et des ressources forestières, et leur impact sur la participation des femmes à la gestion forestière. Grâce à cette recherche, les forêts gérées par les communautés peuvent adhérer aux politiques et lois nationales pertinentes et identifier les lacunes et les opportunités dans les documents juridiques et politiques existants pour mieux intégrer les considérations de genre dans la gouvernance et au-delà.

3. Liste verte des aires protégées et conservées.

3.1 Comment utiliser l'outil dans la phase de gouvernance.

La liste verte des aires protégées et conservées définit un ensemble de critères de « bonne gouvernance. » Ces critères peuvent contribuer à la mise en place de structures de

gouvernance solides pour la gestion des forêts gérées par les communautés. Le respect de ces critères est également nécessaire pour obtenir le statut de Liste verte. Les trois principes énumérés ci-dessous sont particulièrement importants pour les utilisateurs lorsqu'ils mettent en place une gouvernance pour la gestion forestière et les projets connexes:³

- *Légitimité et voix* : les accords de gouvernance doivent être clairement définis, légitimes, équitables, et fonctionnels.
- *Transparence et responsabilité* : souligner l'importance de la transparence des responsabilités de mise en œuvre et de l'accessibilité des mécanismes de traitement des plaintes.
- *Vitalité de la gouvernance* : nécessite un cadre de gestion adaptatif fondé sur les meilleures connaissances disponibles du contexte social et écologique du site.

3.2 Avantages de la liste verte des aires protégées et conservées.

- Établit des critères pour des structures de gouvernance efficaces, qui peuvent soutenir la création de responsabilités claires, d'un processus décisionnel transparent, et de garanties visant à réduire les risques de corruption et de mauvaise gestion dans les forêts gérées par les communautés.
- L'adoption des critères de la liste verte peut faciliter la mise en place de structures de gouvernance plus inclusives qui offrent à tous les membres de la communauté des chances égales de participer à la prise de décision, ce qui favorise l'équité et réduit les conflits.

3.3 Limites de la liste verte des aires protégées et conservées et solutions.

- La liste verte fournit un cadre pour la bonne gouvernance. Cependant, elle ne traite pas spécifiquement du soutien juridique ou de l'application nécessaire aux structures de gouvernance communautaire. L'absence d'une application stricte de la loi peut entraîner des conflits dans la gestion des terres entre les membres de la communauté et créer de l'incertitude. Pour résoudre ce problème, il peut être utile, dans certains contextes, de renforcer les lois existantes ou d'établir des structures de gouvernance correspondantes, contraignantes et applicables, qui clarifient les droits et les responsabilités. Cela peut nécessiter un dialogue entre les communautés et les décideurs politiques.
- Les communautés peuvent manquer d'expertise technique et de ressources financières pour appliquer les critères de la liste verte et développer une gouvernance forestière efficace. Pour remédier à ce problème, de l'apprentissage et un soutien technique peuvent être nécessaires pour renforcer les capacités des communautés en matière de gouvernance forestière.

Aperçu sur le genre 2: Transformation du genre à l'aide de la liste verte

Garantir la légitimité et la voix : Une approche de transformation du genre à l'aide de la liste verte

La Liste verte met l'accent sur l'égalité des sexes dans la gestion de la conservation. Dans le cadre de la composante « bonne gouvernance », le critère « *garantir la légitimité et la voix* » demande explicitement des accords de gouvernance qui favorisent l'équité entre les sexes dans la gestion des sites. Cette approche reconnaît la répartition inégale du pouvoir et des ressources entre les parties prenantes et les détenteurs de droits. Cette composante préconise également des processus de prise de décision qui s'efforcent activement d'équilibrer ces inégalités, en se concentrant sur la réalisation de l'équité entre les hommes et les femmes. La composante « *gestion efficace* » renforce

³ Pour plus d'informations sur la liste verte, visitez la plateforme web de la liste verte de l'UICN (URL : <https://iucngreenlist.org/>).

cette approche grâce au critère « *développer et mettre en œuvre une stratégie à long terme* », qui exige que les efforts de gestion soutiennent l'équité, y compris l'équité entre les sexes, dans tous les aspects de la gestion du site.

4. Autres mesures de conservation efficaces par zone (AMCEZ).

4.1 Comment utiliser l'outil dans la phase de gouvernance.

Les AMCEZ disposent de lignes directrices en matière de bonne gouvernance pour conserver efficacement la biodiversité, au-delà des aires protégées traditionnelles. Pour être éligibles en tant que candidat AMCEZ, les forêts gérées par les communautés doivent volontairement fournir des preuves démontrant qu'elles répondent à 8 critères. Deux critères sont particulièrement pertinents pour la gouvernance des forêts gérées par les communautés :

- Critère 7 : « *Gouvernance et gestion durables* » évalue si les dispositions actuelles en matière de gouvernance et de gestion sont susceptibles de perdurer et de continuer à produire des résultats en matière de conservation à long terme. Ce critère encourage les forêts gérées par les communautés à établir des structures de gouvernance qui donnent la priorité à la résilience à long terme, garantissant ainsi que les efforts de conservation restent efficaces au fil du temps.
- Critère 8 : "*Les modalités de gouvernance et de gestion tiennent compte des considérations d'équité*" détaille les structures de gouvernance équitables qui reflètent les principes des droits de l'homme, y compris ceux relatifs à l'égalité entre les hommes et les femmes et aux populations autochtones. Selon ce critère, l'équité est définie par trois dimensions : la reconnaissance, la procédure et la distribution.

4.2 Avantages des AMCEZ.

- L'obtention du statut AMCEZ peut garantir que la gouvernance des forêts gérées par les communautés respecte les systèmes et droits fonciers existants, en particulier les droits des peuples autochtones et des communautés locales.
- Les demandes pour obtenir le statut AMCEZ peuvent être effectuées par le biais d'auto-évaluations. Ce processus permet aux forêts gérées par les communautés de garder le contrôle sur l'évaluation, afin qu'elle réponde à leurs besoins et priorités spécifiques. Si nécessaire, le processus AMCEZ peuvent également bénéficier du soutien indépendant d'experts et d'organisations externes au cours du processus de candidature.
- La reconnaissance d'un site en tant que AMCEZ confère aux instances dirigeantes chargées de la gestion des forêts gérées par les communautés une responsabilité accrue en matière de gestion durable du site pour la conservation de la biodiversité à long terme.
- Les AMCEZ reconnaissent le rôle des différents types de gouvernance et des pratiques de gestion dans la conservation de la biodiversité, y compris celles liées aux valeurs culturelles, spirituelles, socio-économiques et autres valeurs locales. Cette diversité de gouvernance permet d'élargir l'éventail des approches de conservation au-delà de celles que l'on trouve généralement dans les aires protégées.

4.3 Limites des AMCEZ et solutions.

- Pour être reconnu comme AMCEZ, il est nécessaire d'obtenir le consentement de « l'autorité dirigeante » avant de demander le statut d'AMCEZ. Il est donc nécessaire de déterminer qui a le pouvoir de décision pour présenter une demande au nom du membre de la forêt communautaire. Avant de présenter une demande AMCEZ, les membres peuvent envisager de reconnaître et de résoudre équitablement les conflits de gouvernance et les revendications contestées.

- La gouvernance des forêts gérées par les communautés, avec les détenteurs de droits et les parties prenantes, peut envisager, le cas échéant, de modifier le type de gouvernance (par exemple, l'autogestion ou la cogestion avec les agences forestières de l'État) afin de soutenir les arrangements les plus appropriés et les plus respectueux des droits. Cela pourrait nécessiter une mise à jour de la demande d'AMCEZ.

Regard sur le genre 3: Mettre en évidence la gouvernance et la gestion équitables dans les AMCEZ

Critère 8 : Intégration de l'égalité des sexes dans la gouvernance et la gestion équitables

Le document d'orientation pour les AMCEZ mettent l'accent sur une gouvernance équitable. Ces orientations soulignent que la gouvernance et la gestion des forêts gérées par les communautés s'alignent sur les principes fondamentaux des droits de l'homme, en particulier l'égalité entre les sexes et les droits des populations autochtones, tels qu'ils sont définis dans la législation internationale, régionale, et nationale. Les critères 7 et 8 reconnaissent et respectent les mécanismes de gouvernance communautaire, même les mécanismes informels et non écrits. Le document d'orientation pour les AMCEZ recommandent de réaliser des évaluations contextuelles spécifiques au site et adaptées aux conditions locales afin de permettre une compréhension et une mesure de l'impact au niveau local. Ces évaluations devraient idéalement impliquer des experts qui peuvent faciliter un dialogue ouvert entre les parties prenantes, en veillant à ce que toutes les voix soient entendues et valorisées. En adoptant cette approche sur le site, les AMCEZ sont gérées d'une manière qui respecte et soutient les droits et les intérêts de toutes les parties prenantes concernées, ce qui favorise des résultats équitables et durables en matière de conservation.

Encadré 1: Étude de cas sur la gouvernance (plaines inondables de Kadwa Kosi)

Étude de cas :

Gouvernance partagée des plaines inondables de Kadwa Kosi⁴

Le document d'orientation pour les AMCEZ fournit des études de cas soulignant la façon dont les sites candidats et reconnus abordent les critères des AMCEZ. Par exemple, les plaines inondables de Kadwa Kosi dans le Bihar, en Inde—une AMCEZ potentielle—démontrent comment la gouvernance partagée entre plusieurs autorités dirigeantes peut conduire à des résultats de conservation réussis. Cette zone humide de 1,600 ha conservée par la communauté est gouvernée par de multiples parties prenantes : le conseil du village (Gram Sabha) prend les décisions relatives à l'utilisation des terres et à la conservation, la division forestière du gouvernement local assure le soutien à la gestion, et une ONG basée dans une ville locale fournit des conseils techniques au gouvernement et à la communauté, tout en facilitant la communication et la sensibilisation à la conservation.

5. Méthodologie d'évaluation des opportunités de restauration (MEOR).

5.1 Comment utiliser l'outil dans la phase de gouvernance.

La MEOR fournit un cadre structuré pour aborder la question de la gouvernance dans la « Phase 1 : Préparation et planification ». La MEOR guide les utilisateurs dans la mise en place d'un leadership pour superviser l'évaluation du paysage et la collaboration avec les ministères, les agences nationales, et d'autres institutions, en reconnaissant la nature multisectorielle de la RPF. La MEOR fournit des conseils sur la formation d'une équipe diversifiée de spécialistes, y compris des experts en économie, en SIG, en planification de

⁴ Cette étude de cas est présentée à la page 68 du Guide anglais sur les AMCEZ, disponible en ligne (URL : <https://portals.iucn.org/library/node/51773>).

l'utilisation des terres et en sciences sociales ayant une connaissance des questions de genre et des droits fonciers. En outre, la MEOR comprend des ressources détaillées sur l'engagement des parties prenantes, avec un tableau décrivant les intérêts et les rôles potentiels des parties prenantes primaires, secondaires, et des groupes d'intérêt, afin de garantir une gouvernance inclusive et efficace.

5.2 Avantages de la MEOR.

- Fournit des conseils pour équilibrer l'expertise scientifique et les connaissances locales, favoriser la collaboration et trouver des compromis entre des utilisations concurrentes des terres.
- Encourage une participation plus large des secteurs public et privé, de la société civile, et des parties prenantes locales afin de créer un sentiment d'appropriation des résultats des projets de la RPF.
- Facilite l'identification des problèmes et des objectifs que le projet de RPF vise à aborder. Il s'agit notamment d'analyser les différents régimes fonciers, les politiques et stratégies gouvernementales, et les intérêts des propriétaires fonciers et des utilisateurs des terres engagés dans la RPF. En outre, elle prend en compte les intérêts commerciaux et communautaires dans la région, ainsi que les éventuels conflits d'intérêts. Cette analyse permet d'anticiper les risques et de saisir les opportunités avant la deuxième phase du projet de RPF, tout en facilitant l'identification et l'engagement des parties prenantes concernées lors des étapes ultérieures du processus d'évaluation de la MEOR.

5.3 Limites de la MEOR et solutions.

- Il n'existe pas de format standardisé pour les rapports MEOR, et les recherches menées par McLain, Lawry, Guariguata et Reed (2021) ont révélé des différences significatives dans leur structure et leur contenu, en particulier en ce qui concerne l'analyse des questions de tenure et de gouvernance. L'étude indique que si le manuel MEOR aide à identifier les éléments clés nécessaires pour mener une analyse de la tenure et de la gouvernance foncière, il ne fournit pas de cadre qui montre comment ces éléments sont interconnectés ou comment ils se rapportent à des types spécifiques d'interventions de RPF. Ce défi peut être relevé en incluant des spécialistes des régimes fonciers dans les équipes chargées de la MEOR et en développant des analyses supplémentaires pour mieux comprendre les liens entre les régimes fonciers, la gouvernance foncière, et la RPF.

Aperçu sur le genre 4: Gouvernance et gestion équitables dans la MEOR

Intégration de l'égalité entre les sexes dans les équipes d'évaluation de la RPF

La MEOR intègre des considérations de genre en recommandant explicitement l'inclusion, dans l'équipe d'évaluation, d'un chercheur en sciences sociales spécialisé dans les droits fonciers formels et coutumiers et dans les questions de genre. En outre, la MEOR met en avant les femmes comme l'une des principales parties prenantes du paysage, reconnaissant ainsi implicitement leur rôle important dans la restauration des terres dégradées et leur potentiel à tirer le meilleur parti de ces efforts. Pour renforcer l'intégration de la dimension de genre, la MEOR pourrait recommander explicitement la sélection de femmes comme chefs d'équipe et donner la priorité à leur participation aux consultations avec les experts locaux.

Phase 1: délimitation du champ d'application, conception, et planification

La phase de délimitation du champ d'application, de conception, et de la planification de la RPF pose les bases du projet. Cette phase consiste à évaluer les conditions écologiques, sociales, et économiques de la zone du projet et à identifier les parties prenantes qui seront touchées par le projet. Parmi les activités clés de cette phase est la conception de l'intervention de RPF qui comprend la définition de buts et d'objectifs pour les efforts de restauration. En outre, cette phase implique l'attribution des responsabilités, l'établissement d'un calendrier, et l'allocation des ressources. Les parties prenantes doivent communiquer et se réunir pour parvenir à un consensus sur les objectifs du projet de RPF.

Intégration de la dimension de genre.

Les approches sexospécifiques doivent être intégrées dans les phases de définition du champ d'application, de conception, et de la planification de la RPF afin de garantir une participation équitable à la prise de décision, d'éliminer les obstacles à l'accès aux ressources, et de promouvoir des mécanismes équitables de partage des bénéfices. La dimension de genre peut être intégré de plusieurs manières :

1. **Promouvoir une participation égale à la prise de décision et à la consultation sur les projets** : Les femmes doivent s'engager activement et sur un pied d'égalité à toutes les étapes du processus décisionnel d'un projet. Cela implique d'inclure activement les femmes et de créer les conditions favorables à leur participation aux consultations, aux ateliers, et aux réunions de la planification pendant cette phase.
2. **Réaliser une analyse complète de l'égalité des sexes**: La mise en œuvre d'une analyse de genre à l'aide d'outils tels que le [Guide d'analyse de genre de l'IUCN](#)⁵ permet aux planificateurs de projets de comprendre les dynamiques de genre qui influencent le succès du projet. Il s'agit d'analyser des éléments comme les responsabilités pour les différents types de travail, les niveaux de participation, les normes et systèmes socioculturels existants, et les structures de pouvoir.
3. **Identifier les objectifs, le budget, et les indicateurs en matière d'égalité entre les sexes** : Les projets de FLR doivent définir des objectifs spécifiques en matière de genre dès le départ et prévoir un budget pour atteindre ces objectifs. Le budget doit permettre l'engagement et la participation des parties prenantes dans des conditions d'égalité entre les sexes. La phase de la planification devrait également comprendre des indicateurs mesurables spécifiques au genre pour suivre les progrès. Ces indicateurs peuvent englober des paramètres liés à la participation des femmes, à l'accès aux ressources, et à l'autonomisation générale dans le contexte du projet.
4. **Élaborer un plan d'action sur le genre** : Sur la base des informations tirés de l'analyse de genre, il est important d'élaborer un plan d'action détaillé sur le genre. Ce plan doit présenter des stratégies pour aborder les dynamiques de pouvoir liées au genre, identifier les possibilités d'approches sensibles à la dimension de genre, et traiter les contraintes auxquelles sont confrontés les différents genres. Les recommandations incluses dans ce plan doivent pouvoir être mises en œuvre et fournir une voie claire pour l'intégration des considérations de genre dans tous les aspects du projet.

⁵ IUCN. (2021). Gender Analysis Guide: A technical tool to inform gender-responsive environmental programming for IUCN members, partners and peers. First edition. Gland, Switzerland: IUCN. (URL: <https://portals.iucn.org/union/sites/union/files/doc/iucn-gender-analysis-guidance-web.pdf>).

1. ECOLEX.

1.1 Comment utiliser l'outil dans la phase de la définition du champ d'application, de la conception, et de la planification.

ECOLEX peut aider à évaluer les politiques juridiques liées à l'utilisation des terres afin de s'assurer qu'elles sont alignées sur les objectifs des projets de RPF. En examinant les lois nationales et internationales pertinentes, les parties prenantes des forêts gérées par les communautés peuvent s'assurer de la conformité juridique et identifier les obstacles juridiques potentiels ou les opportunités pour un projet de RPF donné.

1.2 Avantages d'ECOLEX.

- Les utilisateurs peuvent utiliser ECOLEX pour s'assurer que la portée et la conception d'un projet de RPF sont conformes aux exigences légales, en intégrant des principes tels que le partage équitable des bénéfices et la gouvernance participative, adaptés au contexte du projet.
- ECOLEX peut aider les utilisateurs à identifier les parties prenantes au-delà de la forêt communautaire, telles que les agences gouvernementales, les entités du secteur privé, et les organisations de la société civile, qui sont cruciales pour les évaluations au niveau du paysage. La compréhension des rôles et responsabilités juridiques de ces parties prenantes peut faciliter une plus inclusive et plus efficace.

1.3 Limites d'ECOLEX et solutions.

- ECOLEX couvre généralement la législation internationale et nationale. Il est possible que des lois municipales, régionales, ou coutumières locales spécifiques ne figurent pas dans la base de données. Les utilisateurs ne doivent pas présumer que si une législation n'est pas trouvée sur ECOLEX, elle n'existe pas—plutôt, ils doivent contacter les autorités locales ou les institutions juridiques régionales pour accéder aux politiques et à la législation infranationales, ou demander un conseil juridique.

2. Environmental Impact Classification of Alien Taxa (EICAT).

2.1 Comment utiliser l'outil dans la phase de la définition du champ d'application, de la conception, et de la planification.

Les catégories et critères de l'EICAT peuvent aider à déterminer et à hiérarchiser les actions appropriées pour gérer les taxons exotiques, qui sont des espèces introduites en dehors d'une zone cible. En fournissant une méthode standardisée de classification des taxons exotiques en fonction de leur impact sur l'environnement, l'EICAT permet aux gestionnaires de sites d'identifier et d'évaluer les espèces exotiques problématiques dans la zone cible, de déterminer les mesures de gestion, et d'informer les parties prenantes à l'aide de données objectives. Ce cadre fondé sur des données probantes aide les décideurs à donner la priorité aux zones à restaurer, à déterminer l'intervention appropriée de la RPF, et à allouer les ressources de manière efficace.

2.2 Avantages de l'EICAT.

- Permet d'évaluer et gérer les interactions entre les taxons indigènes et exotiques, et permet l'élaboration de stratégies de conservation et de restauration ciblées dans le cadre des interventions de RPF qui atténuent les effets des espèces exotiques.

- Identifie les espèces envahissantes les plus menaçantes en proposant des classifications claires de la gravité de leur impact, ce qui facilite une allocation efficace des ressources et la mise en œuvre de stratégies de gestion ciblées dans des situations où il faut rapidement réagir.

2.3 Limites de l'EICAT et solutions.

- L'EICAT n'est pas un outil d'évaluation des risques et ne doit pas être utilisé seul pour hiérarchiser les mesures de gestion des taxons exotiques ou pour identifier les espèces à cibler. Il n'intègre pas toutes les informations biologiques, écologiques, et liées aux modes de dissémination nécessaires à une évaluation complète des risques et à l'établissement de priorités. Les utilisateurs peuvent envisager d'utiliser l'EICAT dans le cadre d'une approche plus large et multidimensionnelle de la gestion des espèces exotiques, en y intégrant d'autres outils d'évaluation du risque et des études écologiques.

3. Liste verte des aires protégées et conservées.

3.1 Comment utiliser l'outil dans la phase de la définition du champ d'application, de la conception, et de la planification.

La Liste verte peut aider les acteurs communautaires de la gestion forestière à concevoir des projets de RPF efficaces avec des structures de gestion solides. Après s'être inscrits au programme de la Liste verte, les utilisateurs peuvent procéder à une auto-évaluation sur la base de cinq indicateurs fondamentaux des composantes de la Liste : planification et conception solides, bonne gouvernance, et gestion efficace.

Cette auto-évaluation permet d'identifier les points forts et les faiblesses en matière de gouvernance, de conception, et de gestion. Une fois terminée, elle est examinée par le groupe d'experts en évaluation pour vérifier que des preuves suffisantes ont été fournies pour répondre aux indicateurs de base. Ce processus permet aux gestionnaires des forêts gérées par les communautés d'affiner leurs plans et de renforcer leurs capacités en matière de gestion durable. Après approbation, le site obtient le statut de Candidat pour la Liste, ce qui lui permet de poursuivre le processus de certification (Phase 5).

3.2 Avantages de la liste verte des aires protégées et conservées.

- Permet de concevoir des projets de RPF de manière holistique en soutenant l'identification des principales valeurs de conservation, des principales menaces, et des impacts sociaux et économiques des interventions de conservation et de restauration sur les moyens de subsistance et le bien-être des communautés.

3.3 Limites de la liste verte des aires protégées et conservées et solutions.

- Le processus de collecte et d'organisation de la documentation correcte pour satisfaire aux indicateurs de la Liste verte peut être complexe et prend du temps, en particulier pour les gestionnaires de forêts gérées par les communautés dont les ressources ou les capacités sont limitées. Cette complexité peut empêcher certains sites de s'engager dans le processus de certification, en particulier s'ils manquent d'expertise technique ou de soutien financier. Pour atténuer ce problème, l'UICN et ses partenaires offrent un accompagnement complet aux sites qui cherchent à obtenir la certification de la Liste verte, notamment par le mentorat, des évaluations sur site, et des services diagnostic. L'outil IBEX (Improvement Benchmarking and Evaluation Index) est une ressource clé de ce système de soutien. Cet outil guide les sites tout au long du processus, de l'auto-évaluation initiale à l'examen par des experts, en les aidant à diagnostiquer leur statut

actuel par rapport aux critères de la Liste verte et à documenter leurs progrès au fil du temps.

4. Community Organizing Toolkit on Ecosystem Restoration.

4.1 Comment utiliser l'outil dans la phase de la définition du champ d'application, de la conception, et de la planification.

Les forêts gérées par les communautés peuvent utiliser le Community Organising Toolkit on Ecosystem Restoration pour développer des projets de restauration locaux. Cette boîte à outils propose des outils d'analyse spécifiques, des cadres conceptuels, des exercices, des questions directrices, et des ressources supplémentaires en ligne (y compris des liens vers des ressources financières). Cette boîte à outils guide les membres du projet à travers des étapes consécutives, par exemple:

- Effectuer des recherches de fond et acquérir une expertise scientifique pour le projet;
- S'engager auprès de la communauté locale.
- Organiser le projet.
- Trouver des fonds et des ressources financières.
- Déterminer comment le projet contribuera à la réalisation d'objectifs de restauration plus larges, tels que l'élaboration de politiques, le partage des connaissances, et les changements culturels.

Le guide peut également être utilisé en permanence comme ressource dans les processus de gestion adaptative. Il peut être utilisé pour modifier les conceptions et les structures des projets existants afin de s'adapter à l'évolution des circonstances tout au long de la mise en œuvre du projet.

4.2 Avantages de The Community Toolkit on Ecosystem Restoration

- Processus accessible, étape par étape, pour développer un projet de restauration d'un écosystème d'une petite communauté. Offre des conseils pour inciter les utilisateurs à améliorer leur approche, par exemple en intégrant plus efficacement les connaissances de la communauté ou en élargissant les objectifs et les impacts à long terme du projet.
- L'inclusion est encouragée par des questions de réflexion pour les organisateurs de projets afin de déterminer qui est impliqué dans le projet et de susciter une contribution représentative de la communauté.
- Intègre du savoir autochtone dans les projets de restauration en dirigeant les utilisateurs vers le [Indigenous Organising Training Manual](#) (Manuel de formation à l'organisation communautaire autochtone)⁶ dans sa section ressources. Ce manuel renforce l'inclusion et la prise en compte des peuples autochtones dans les projets de restauration communautaire.
- Propose des outils et des exercices pratiques, par exemple des questions pour évaluer l'impact des actions locales, des modèles pour cartographier les forces, faiblesses, ressources, contraintes et capacités, une liste sélectionnée de ressources en ligne pertinentes, et des exemples de ressources financières, incluant des mécanismes de financement concrets.

4.3 Limites du Community Toolkit on Ecosystem Restoration et solutions

- Bien qu'utile pour développer et mettre en œuvre des activités de restauration d'écosystèmes locaux, la boîte à outils peut ne pas être totalement adaptée aux activités

⁶ ILI, PACOS TRUST, and AIPP. (2012) *Community Organising Training Manual*. Chiangmai, Thailand: IAPP (URL: https://iwgia.org/images/publications/0647_COT_manual.pdf).

La [base de données mondiale des zones clés pour la biodiversité \(WDKBA\)](#) est une plateforme en ligne qui répertorie toutes les KBA confirmées.⁸ Elle fournit des informations détaillées sur chaque site, notamment sa localisation, la biodiversité qu'il abrite, et son état de conservation. Les utilisateurs peuvent créer un compte pour accéder à cet outil. Cette base de données permet de comprendre comment d'autres KBA ont été gérés avec succès, ce qui fournit des bonnes pratiques pour leurs propres efforts de conservation et de restauration.

5.2 Avantages des KBA

- Identifie les zones qui contribuent de manière significative au maintien de la biodiversité à l'échelle mondiale,⁹ permettant de cibler les efforts de conservation et de restauration et d'allouer efficacement les ressources pour la RPF.
- Fournit une base de référence pour le suivi de l'évolution de la couverture de l'habitat, de la biodiversité, et d'autres paramètres écologiques.
- La plateforme WDKBA garantit l'exactitude et l'accessibilité des informations sur les KBA mondiales, fournissant ainsi des données utiles à la gestion des forêts gérées par les communautés pour planifier leurs efforts de conservation et de développement.

5.3 Limites des KBA et solutions

- Le processus de délimitation des KBA peut nécessiter beaucoup de temps et de ressources, en particulier lorsqu'il s'agit d'affiner les limites écologiques pour traiter les territoires qui se chevauchent et/ou qui ne correspondent pas. Les parties prenantes (qui s'efforcent de respecter l'équilibre entre les sexes) devraient envisager d'organiser des ateliers et des réunions de collaboration afin de partager les responsabilités, de participer à des formations, et de partager des enseignements avec d'autres. Envisager également de tirer parti de la technologie SIG et des données spatiales existantes lorsqu'elles sont disponibles.
- Comme les limites des KBA influencent la gestion du site, il est nécessaire de consulter largement les communautés locales et autochtones vivant à l'intérieur et autour d'un site KBA. Il est recommandé de mettre en œuvre des stratégies d'engagement flexibles et accessibles ainsi que des partenariats avec des organisations communautaires de base (OCB) pour faciliter la sensibilisation.
- La compilation d'ensembles de données, tels que les données de suivi et de déplacement, est particulièrement difficile pour les éléments de biodiversité moins connus. Il faut souvent estimer les données, ce qui peut entraîner des inexactitudes dans la cartographie des éléments de la biodiversité locale. Les lignes directrices sur les KBA recommandent de reconnaître ces limites afin de maintenir la transparence. Il est conseillé d'assurer un suivi régulier de ces éléments afin d'améliorer la qualité des données au fil du temps.

Aperçu sur le genre 5: Collaboration des parties prenantes à la délimitation des KBA

Collaboration des parties prenantes aux procédures de délimitation

Le processus de délimitation des KBA devrait être une approche collaborative qui rassemble diverses parties prenantes, y compris des scientifiques et d'autres experts ayant une connaissance locale et traditionnelle des éléments de la biodiversité présents sur le site. Les groupes de conservation et les groupes communautaires qui travaillent ou vivent dans la région, ainsi que les agences gouvernementales concernées, doivent être impliqués. L'identification et la définition des limites des KBA devrait s'appuyer sur un large éventail de points de vue au cours d'un cycle d'ateliers et de

⁸ Le WDKBA est accessible en ligne (URL : wdkba.keybiodiversityareas.org).

⁹ Pour comparer les données spatiales sur les KBA à d'autres mesures de la biodiversité, explorez la plateforme IBAT (Integrated Biodiversity Assessment Tool) (URL : <https://www.ibat-alliance.org/>).

réunions. Comme les limites des KBA influencent les stratégies de gestion, la collaboration avec les communautés locales et autochtones est cruciale pour renforcer la gouvernance locale.

Pour promouvoir l'intégration de la dimension de genre, il est important de veiller à ce que les femmes et d'autres voix marginalisées soient activement impliquées dans le processus. Cela peut impliquer des stratégies de sensibilisation et de participation ciblées afin de s'assurer que leurs points de vue et leurs connaissances sont pleinement intégrés dans les processus de prise de décision.

6. Liste rouge des écosystèmes

6.1 Comment utiliser l'outil dans la phase de la définition du champ d'application, de la conception, et de la planification

La liste rouge des écosystèmes peut être utilisée pour évaluer l'état de conservation des différents écosystèmes au sein d'un paysage communautaire. Elle aide à identifier les écosystèmes menacés d'effondrement, en utilisant des catégories allant de Préoccupation Mineure à Effondré, et propose également des catégories pour les écosystèmes pour lesquels les données sont insuffisantes. En mettant en évidence les zones où les fonctions des écosystèmes et la biodiversité sont les plus menacées, la Liste rouge peut orienter et hiérarchiser les efforts de restauration là où ils sont le plus nécessaires.

6.2 Avantages de la liste rouge des écosystèmes

- Elle permet de mieux comprendre la santé des écosystèmes, tels que la biodiversité, les processus écologiques, et les services écosystémiques, en se concentrant sur des écosystèmes entiers plutôt que sur des espèces individuelles. Cette perspective écosystémique peut être utile pour s'attaquer aux causes profondes de la dégradation et garantir que les efforts de restauration ciblent l'ensemble du système.
- Identifie les écosystèmes menacés d'effondrement, ce qui permet de donner la priorité aux activités de restauration et de les orienter vers ceux dont les besoins sont les plus urgents.

6.3 Limitation de la liste rouge des écosystèmes et solutions

- Certains écosystèmes ou régions disposent de données limitées, les évaluations étant plus nombreuses dans les zones et écosystèmes bien étudiés. Si un projet de RPF est mis en œuvre dans une zone où les données disponibles sont moins nombreuses, il se peut que les informations de référence soient limitées. Dans ce cas, il convient de consulter toutes les évaluations et orientations disponibles, y compris celles des communautés locales, afin de comprendre les menaces et l'état des écosystèmes dans la zone du projet de l'utilisateur.

Encadré 3: Étude de cas sur la définition du champ d'application, la conception, et la planification (Chine - écosystèmes forestiers)

Étude de cas :
[Chine - Écosystèmes forestiers](#)¹⁰

¹⁰ Chen, G., Wang, X., Ma, K. (2020). 'Red list of China's forest ecosystems: A conservation assessment and protected area gap analysis.' *Biol. Conserv.* 248. 1-9. URL: <https://doi.org/10.1016/j.biocon.2020.108636>.

L'étude de cas suivante a été publiée dans la base de données d'évaluation de la Liste rouge des écosystèmes. Cette étude de cas est un exemple des évaluations trouvées dans la base de données, mettant en évidence un écosystème forestier en danger critique d'extinction.

Localisation : Chine du Nord et du Sud

Ecosystème : Forêts – sous-tropicales/tropicales sèches

Catégorie de risque : En danger critique (CR)

Principales menaces

- Invasion d'espèces - processus clé susceptible de modifier l'identité et la fonction de l'écosystème, avec 618 espèces exotiques envahissantes recensées.
- Déforestation, fragmentation, changement climatique - influençant les caractéristiques et la fonctionnalité de l'écosystème en raison de la croissance rapide de la population humaine et de l'expansion agricole.

Leçons tirées de l'étude de cas

En consultant la liste rouge des écosystèmes dans la phase de la planification du projet de RPF, les utilisateurs peuvent identifier les priorités en matière de conservation et de restauration des écosystèmes et les principales menaces. Dans cette étude de cas, par exemple, la conception du projet doit veiller à ce que la prévention ou l'atténuation des invasions d'espèces une priorité essentielle.

7. Liste rouge des espèces menacées

7.1 Comment utiliser l'outil dans la phase de la définition du champ d'application, de la conception, et de la planification

Les utilisateurs peuvent consulter la liste rouge des espèces menacées lors de la conception des projets de RPF afin d'identifier les espèces à risque ou en danger critique d'extinction. Ces informations peuvent être utilisées lors de la conception de projets de RPF afin de donner la priorité aux espèces les plus menacées. La liste inclut également les menaces pesant sur les espèces, notamment la portée et la gravité de ces menaces, ce qui permet d'identifier les principales pressions et d'orienter les zones d'intervention de la RPF. En outre, la Liste rouge fournit des informations précieuses sur les espèces, telles que leur aire de répartition, la taille de leur population, leur habitat, leur écologie, leurs usages et leur commerce, que les utilisateurs peuvent exploiter pour déterminer les types d'interventions les plus appropriés.

7.2 Avantages de la liste rouge des espèces menacées

- Favorise une prise de décision fondée sur des preuves et des données, car elle repose sur des évaluations rigoureuses des espèces.
- Soutien à l'identification des principales menaces pesant sur les espèces, telles que l'agriculture, le changement climatique, ou les espèces envahissantes, ce qui peut aider les communautés à identifier les principales pressions qui s'exercent sur leurs régions et à planifier une atténuation appropriée des risques.
- Favorise l'alignement sur les efforts mondiaux de conservation, car la liste rouge est un outil mondialement reconnu, utilisé par les organisations de conservation, les gouvernements, et les chercheurs.

7.3 Limites de la liste rouge des espèces menacées et solutions

- Il peut y avoir des lacunes dans la quantité et la qualité des données de la liste rouge, par exemple à la suite d'un conflit prolongé dans une région. Dans ce cas, les évaluations des espèces peuvent contenir des inexactitudes ou ne pas disposer des données suffisantes pour prendre des décisions éclairées. Les parties prenantes doivent consulter les

ressources de la liste rouge pour savoir comment réaliser des évaluations et combler ces lacunes.

- Le site web de la Liste rouge fournit des fichiers de forme pour les aires de répartition des espèces et les données d'évaluation, mais ne fournit pas de fichiers de forme téléchargeables pour les menaces. Les utilisateurs peuvent obtenir des fichiers de forme sur les menaces à partir d'autres sources, telles que les ministères qui peuvent publier des données spatiales (par exemple sur l'agriculture). Toutefois, la disponibilité et l'exhaustivité des données varient en fonction de la menace et de la zone d'intérêt.

Encadré 4: Étude de cas sur la définition du champ d'application, la conception, et la planification (crapaud bolivien à pieds nus)

Étude de cas :

Crapaud bolivien¹¹

L'étude de cas suivante a été publiée sur la liste rouge des espèces menacées. L'étude de cas est un exemple des évaluations trouvées dans la base de données, mettant en évidence une espèce en danger critique d'extinction.

Espèce : Crapaud bolivien à pieds nus (*Atelopus tricolor*)

Catégorie de risque : En danger critique (CR)

Tendance démographique : Diminution

Aire de répartition actuelle : Bolivie occidentale

Habitat : Forêt, zones humides continentales, artificielles/terrestres

Principales menaces:

- Agriculture et aquaculture
- Espèces envahissantes et autres espèces problématiques, gènes et maladies
- Pollution
- Changement climatique et phénomènes météorologiques violents

Leçons tirées de l'étude de cas

En consultant la liste rouge des espèces menacées lors de la planification du projet de RPF, les utilisateurs peuvent identifier les espèces à conserver en priorité, ainsi que les principales menaces pesant sur les espèces dans la zone du projet. Par exemple, dans cette étude de cas, la planification du projet devrait garantir que la protection du crapaud bolivien est une priorité en minimisant la perte d'habitat, la pollution, et la propagation des maladies.

8. Autres mesures de conservation efficaces par zone (AMCEZ)

8.1 Comment utiliser l'outil dans la phase de la définition du champ d'application, de la conception, et de la planification

L'outil d'évaluation des sites AMCEZ permet aux utilisateurs de déterminer si une forêt communautaire répond aux critères pour être reconnue comme une AMCEZ. Avant de procéder au processus de sélection, les utilisateurs doivent compiler un ensemble de cartes et d'informations pour comparer le site aux aires protégées existantes, en s'assurant qu'il ne fait pas déjà l'objet d'un processus de sélection en cours. Lors de la phase d'évaluation complète, les utilisateurs doivent fournir des détails précis sur les limites de la forêt communautaire, qu'elles soient cartographiées ou délimitées, ainsi que sur leur taille et leur configuration. Il est notamment exigé que les mécanismes de gouvernance du site aboutissent effectivement à la conservation in situ des valeurs importantes de la biodiversité. Cela

¹¹ Liste rouge de l'UICN (n.d.) *Bolivian Stubfoot Toad* (URL : <https://www.iucnredlist.org/fr/species/54559/89196685>).

souligne l'importance de bien définir le périmètre géographique lors de la planification des forêts gérées par les communautés souhaitant obtenir la reconnaissance AMCEZ.

8.2 Avantages des AMCEZ

- Les AMCEZ se concentrent spécifiquement sur les zones situées en dehors des aires protégées traditionnelles, où la conservation est un sous-produit d'autres objectifs de gestion, tels que l'agriculture, la sylviculture, ou les initiatives menées par les communautés. Cela permet aux forêts gérées par les communautés de se qualifier même si la conservation n'est pas leur objectif principal, à condition que les critères requis sont remplis.

8.3 Limites des AMCEZ et solutions

- Le processus de cartographie et d'évaluation des AMCEZ potentielles peut nécessiter beaucoup de ressources et une expertise technique qui n'est pas toujours disponible, en particulier pour les forêts gérées par les communautés. Pour surmonter cette difficulté, il convient d'envisager des partenariats avec d'autres autorités gouvernementales, des CBO ou des OSC afin de mettre en commun les ressources.

9. Méthodologie Participatory rangeland and grassland assessment (PRAGA)

9.1 Comment utiliser l'outil dans la phase de la définition du champ d'application, de la conception, et de la planification

Les forêts gérées par les communautés peuvent utiliser la méthodologie PRAGA à l'échelle nationale ou à l'intérieur d'un périmètre donné, comme une forêt modèle, afin d'identifier les tendances en matière de santé des prairies et des parcours, ce qui peut orienter la planification de la gestion et identifier les zones prioritaires pour la RPF. La méthodologie PRAGA peut également contribuer à la création d'un consensus dans la prise de décision entre les diverses parties prenantes, y compris le gouvernement local, les éleveurs (utilisateurs de terres communales, propriétaires privés, etc.), et les communautés pastorales. Bien que la méthodologie PRAGA serve à évaluer les écosystèmes de parcours et de prairies, étant donné que les forêts gérées par les communautés peuvent être multifonctionnelles et englober des zones non boisées, cet outil peut toujours être utile pour la planification de la RPF au niveau communautaire.

9.2 Avantages de la méthodologie PRAGA

- La méthodologie PRAGA identifie les zones prioritaires pour la RPF en cartographiant la santé des pâturages et des prairies, ce qui permet à l'utilisateur de donner la priorité à des zones spécifiques et de s'assurer que les ressources sont allouées de manière efficace.
- La méthodologie PRAGA soutient les efforts de restauration à long terme et à grande échelle en favorisant une approche prospective qui identifie les tendances de la santé des terres et implique les parties prenantes locales dans un suivi continu. Cela garantit que les initiatives de restauration ne sont pas de simples interventions ponctuelles, mais qu'elles deviennent des éléments essentiels d'une stratégie globale et proactive de gestion durable des terres.

9.3 Limites de la méthodologie PRAGA et solutions

- Les ressources considérables et le temps nécessaires à la réalisation d'évaluations à grande échelle peuvent représenter une contrainte importante pour parties prenantes

disposant de ressources et de capacités limitées. Il est donc recommandé que les parties prenantes collaborent avec les agences gouvernementales, les OCB et les OSC lorsque cela est possible, afin de favoriser le partage des ressources et de réduire les charges financières.

- Il peut être difficile d'assurer la pleine participation de toutes les parties prenantes, en particulier dans les zones où existent des conflits liés à l'utilisation des terres, entre des groupes communautaires ayant des priorités différentes, ou en raison d'un manque de confiance entre les groupes (par exemple, les conflits entre usagers des terres communales et propriétaires privés peuvent compliquer la recherche de consensus).
- La nature participative de la méthodologie PRAGA repose sur des données collectées auprès de diverses parties prenantes, ce qui peut poser des problèmes de validation, de normalisation, et de combinaison de données provenant de différentes sources.

Encadré 5: Étude de cas sur le cadrage, la conception, et la planification (Kirghizstan)

Étude de cas :

Application de la méthodologie PRAGA au Kirghizstan¹²

En 2022, la méthodologie PRAGA a été appliquée au Kirghizstan pour évaluer l'ampleur de la dégradation des terres et proposer des solutions pour une gestion durable des terres.

Lieu : Oblast de Naryn, Kirghizstan

Bénéficiaires : Éleveurs locaux, associations d'utilisateurs de pâturages et communautés tributaires des pâturages

Échelle de mise en œuvre : Nationale et régionale

Écosystèmes : Prairies, parcours, pâturages de haute altitude

Contexte

Kyrgyzstan, avec sa forte tradition pastorale et sa dépendance à la production animale, offrait une bonne opportunité pour tester la méthodologie PRAGA. L'oblast de Naryn a été choisi comme principal point focal en raison de son rôle dans l'activité nationale d'élevage, de la disponibilité de données de référence, et de son importance pour les communautés pastorales. Le projet PRAGA visait à s'appuyer sur les initiatives existantes de gestion des pâturages, à faciliter la prise de décision participative, et à améliorer la gestion des parcours.

Activités principales

- Évaluation participative de la dégradation des sols à travers la cartographie, d'études sur le terrain, et de consultations avec les éleveurs locaux.
- Incorporation des connaissances traditionnelles pour évaluer la santé des pâturages et informer les décisions de gestion.
- Identification et test d'indicateurs pour la gestion durable des terres.
- Élaboration de recommandations politiques pour soutenir une meilleure gestion des pâturages et l'autonomisation des éleveurs.

Principales incidences sur l'environnement

La méthodologie PRAGA a permis de mieux comprendre la dégradation des sols dans la région. Les données ont révélé des changements dans la végétation, les graminées appétentes étant remplacées par des espèces moins désirables. Cette compréhension a permis d'orienter les régimes de pâturage et les stratégies de restauration afin d'améliorer la productivité des terres et la biodiversité.

Principaux impacts sociaux

¹² Sharpe, N., Mwangi, P., Isakov, I. and Onyango, V. (2022) Application of the participatory rangeland and grassland assessment (PRAGA) methodology in Kyrgyzstan – Baseline analysis, remote sensing, field assessment and validation report. Rome, FAO (URL: <https://doi.org/10.4060/cb9402en>).

Le projet a renforcé l'implication des éleveurs locaux dans le processus d'évaluation, en veillant à ce que leurs connaissances soient intégrées dans la prise de décision. Il a également autonomisé les éleveurs grâce au renforcement des capacités et à l'amélioration de la gouvernance au sein des associations d'utilisateurs de pâturages.

Aperçu sur le genre 6: Considérations relatives à la méthodologie PRAGA

Comment le genre peut-il être pris en compte dans la méthodologie PRAGA pour concevoir des activités de RPF ?

La méthodologie PRAGA requiert la participation des parties prenantes à différentes étapes, notamment la cartographie du paysage cible, l'identification des indicateurs, le travail sur le terrain, et la validation de l'évaluation. Ces processus offrent aux femmes la possibilité de participer activement et de s'approprier la conception et la planification de la RPF.

10. Méthodologie d'évaluation des opportunités de restauration (MEOR)

10.1 Comment utiliser l'outil dans la phase de la définition du champ d'application, de la conception, et de la planification

Les utilisateurs peuvent mobiliser l'étape 1, « préparation et planification », du cadre de la MEOR dans leurs projets de RPF. Le processus commence par la définition de l'énoncé du problème et l'identification des défis et objectifs spécifiques de la RPF qui s'alignent sur les politiques nationales, sub-nationales, ou sectorielles. Au cours de cette phase, les utilisateurs définissent les résultats et le périmètre de l'évaluation, et peuvent utiliser la méthodologie pour évaluer l'ambition du projet au regard des ressources disponibles, du temps imparti, et des délais de livraison. La MEOR fournit des conseils sur la stratification géographique pour identifier les types d'interventions potentielles de RPF, ainsi que les critères et indicateurs d'évaluation. Ces critères permettent d'évaluer des aspects clés tels que la nécessité de la RPF, les types d'intervention appropriés, la disponibilité des terres, les coûts et les bénéfices, et les contraintes institutionnelles ou politiques. L'engagement des parties prenantes est prévu aux niveaux primaire, secondaire, et des groupes d'intérêt afin de garantir une contribution inclusive tout au long de ce processus.

10.2 Avantages de la MEOR

- En suivant les éléments de l'étape 1, la MEOR fournit des résultats tangibles tels que des zones prioritaires pour la restauration, une liste restreinte de types d'interventions réalisables, des coûts et avantages quantifiés, des estimations de la séquestration du carbone, des stratégies pour surmonter les goulets d'étranglement politiques, et une analyse des options de financement.
- La MEOR est conçu pour fournir une analyse pertinente à l'appui des politiques nationales ou infranationales, telles que les stratégies REDD+, les plans d'action pour la biodiversité et les initiatives de développement rural. De plus, ROAM peut combler les lacunes en matière d'information pour d'autres priorités politiques nationales, comme le développement rural, la sécurité alimentaire, ou l'approvisionnement en énergie. Cela permet de renforcer les cadres politiques qui ne reconnaissent pas toujours explicitement les avantages de la restauration des terres dégradées ou gérées de façon sous-optimale.
- Préparer l'équipe d'évaluation en lui donnant une compréhension claire de ce que l'évaluation peut réellement apporter, compte tenu des contraintes de temps, et de

ressources, permet de la rendre bien outillée pour l'atelier de lancement. Cette préparation facilite les échanges, évite les débats interminables, et permet de fixer des objectifs réalisables, tout en aidant les utilisateurs à communiquer efficacement la portée et les limites de l'évaluation aux parties prenantes et à obtenir l'adhésion des décideurs au projet de RPF.

10.3 Limites de la MEOR et solutions

- Les évaluations ROAM peuvent être chronophages en raison de la nécessité d'un engagement important des parties prenantes et de la collecte de nombreuses données. Pour y remédier, il est conseillé de définir des calendriers clairs, de hiérarchiser les besoins en données essentielles, et de tirer parti des ensembles de données existants afin d'optimiser le processus d'évaluation.

Aperçu sur le genre 7: Considérations relatives à la MEOR

Comment le genre peut-il être pris en compte dans la MEOR pour évaluer l'impact des projets de RPF?

La MEOR soutient l'identification des options de RPF et des critères d'évaluation qui abordent des questions fondamentales telles que la disponibilité des terres, les coûts, et les avantages des interventions, ainsi que les limites ou les opportunités institutionnelles. Des critères sensibles au genre peuvent permettre d'évaluer l'impact des interventions de RPF sur les moyens de subsistance des femmes, leur accès aux ressources, et leur participation aux processus de prise de décision.¹³

Encadré 6: Étude de cas sur le cadrage, la conception et la planification (Ghana)

Étude de cas : L'application pilote de la MEOR au Ghana pour la pertinence des évaluations nationales

La MEOR a été appliquée au Ghana pour fournir des analyses spécifiques et des recommandations politiques basées sur les meilleures données disponibles, en réponse aux demandes des autorités nationales.

L'un des principaux objectifs de l'évaluation était de combler les lacunes importantes en matière de données sur l'état des ressources forestières du Ghana. Étant donné le manque de données SIG disponibles pour l'analyse spatiale et la cartographie, l'évaluation s'est largement appuyée sur les connaissances et l'expertise des parties prenantes locales et nationales. Une approche rapide de « cartographie des connaissances » couvrant l'ensemble du pays (près de 240 000 km²) a été utilisée. L'évaluation a produit une carte nationale du potentiel de RPF et des analyses supplémentaires sur, par exemple, les coûts et les bénéfices des interventions possibles de RPF, y compris les bénéfices potentiels de la séquestration du carbone. La carte et l'analyse économique ont contribué à la candidature réussie du Ghana pour un soutien du Programme d'investissement forestier de la Banque mondiale. Les résultats de l'évaluation sont également utilisés pour la prise de décision stratégique dans le secteur forestier et font l'objet d'une demande constante de la part d'un large éventail de parties prenantes nationales et internationales.

11. Species Conservation Planning Project Inventory (SCPPI)

¹³ Des lignes directrices détaillées sur l'application de la MEOR en fonction du genre sont disponibles dans la bibliothèque de l'UICN (URL : <https://portals.iucn.org/library/node/46693>).

11.1 Comment utiliser l'outil dans la phase de la définition du champ d'application, de la conception, et de la planification

L'inventaire des projets de planification pour la conservation des espèces (SCPPI) est une ressource pour identifier les projets de conservation et de restauration réussis mis en œuvre dans des contextes écologiques comparables qui peuvent être reproduits dans les forêts gérées par les communautés. Grâce à une base de données de plus de 200 projets documentés, les utilisateurs peuvent s'inspirer des projets réussis, contourner les défis potentiels, et comprendre quelles stratégies ont été les plus efficaces pour soutenir le rétablissement des espèces.

11.2 Avantages de le SCPPI

- L'inventaire présente des exemples concrets qui illustrent des stratégies de conservation et de restauration et qui fournissent des informations pratiques permettant d'améliorer la conception des projets.
- La consultation de le SCPPI réduit le risque de répéter les erreurs du passé en mettant en évidence les difficultés rencontrées dans les projets précédents et les solutions qui ont permis d'obtenir de bons résultats.
- Le SCPPI facilite la collaboration en mettant en relation les praticiens de la restauration avec les responsables de la mise en œuvre de projets antérieurs.

11.3 Limites de le SCPPI et solutions

- Cet inventaire ne contient que les projets menés ou soutenus par l'IUCN et n'inclut que les projets achevés après 2012, ce qui limite la portée de l'inclusion.
- Parmi les projets inclus, certaines régions et certains écosystèmes ne comptent qu'un nombre limité de projets, ce qui peut rendre difficile la recherche d'études de cas comparables ou pertinentes pour certains contextes.
- L'inventaire contient des projets achevés, des projets en cours, et des projets prévus, ce qui signifie que tous les projets ne disposent pas d'informations sur leur niveau de réussite. Les projets en cours et futurs peuvent servir d'inspiration pour la planification des projets, mais pas de référence pour la réussite des résultats.

Encadré 7: Étude de cas sur le cadrage, la conception et la planification (libellules européennes)

Étude de cas :

[Libellules européennes: De l'évaluation à la planification de la conservation](#)¹⁴

L'étude de cas suivante a été publiée sur le SCPPI. Elle illustre l'objectif principal de l'inventaire, à savoir l'application des connaissances en matière de la planification de la conservation dans le monde réel pour lutter contre le déclin des espèces.

Contexte

L'Europe abrite 146 espèces de libellules et de demoiselles. Ces espèces jouent un rôle crucial en tant qu'indicateurs de la santé des écosystèmes, mais nombre d'entre elles sont menacées par la dégradation de leur habitat, le changement climatique, et les pratiques de gestion de l'eau. Malgré leur importance écologique, les efforts de conservation des libellules restent insuffisants et les politiques européennes existantes ne leur accordent qu'une protection juridique limitée.

¹⁴ De Knijf, G. et al. (2024). *European Dragonflies: moving from assessment to conservation planning*. A report to the European Commission by the IUCN SSC Dragonfly Specialist Group and the IUCN SSC Conservation Planning Specialist Group. Apple Valley, MN, USA: Conservation Planning Specialist Group (URL: https://www.cpsg.org/sites/default/files/2024-12/EU_PULSE_DRAGONFLIES_FINALReport.pdf).

Initiative de la planification de l'action

Entre février et mars 2024, 37 experts en libellules de 23 pays européens ont participé à des ateliers en ligne pour élaborer un plan d'action de conservation. L'initiative, basée sur la méthodologie « Assess-to-Plan » de l'UICN, s'est concentrée sur 30 espèces menacées et 19 espèces quasi-menacées, identifiant les priorités de conservation pour les 5 à 10 prochaines années.

Principales menaces et priorités de conservation

Les libellules sont gravement menacées par la destruction de leur habitat, la pollution de l'eau, et les effets du changement climatique tels que les sécheresses. Les ateliers de la planification ont recommandé trois domaines d'action principaux :

- **Renforcement des capacités de conservation** : Améliorer la surveillance, élargir les réseaux d'experts, et développer des plateformes de données accessibles.
- **Protection et restauration des habitats clés** : Mettre en œuvre des plans de gestion des habitats, sauvegarder les populations critiques, et réduire la pollution de l'eau et la surextraction.
- **Renforcement du soutien politique** : Intégrer la conservation des libellules dans les politiques européennes et assurer une meilleure protection juridique des espèces à risque.

Leçons tirées de l'étude de cas

- **Alignement sur le rôle de le SCPPI dans l'élaboration des stratégies de conservation** : Cette étude de cas détaille un processus structuré et basé sur des preuves, utilisant la méthodologie « Assess-to-Plan » de l'UICN, en soulignant comment cette stratégie peut être utilisée pour d'autres espèces.
- **Mise en lumière les principaux défis et les solutions** : Ce cas illustre les obstacles réels à la conservation, tels que la perte d'habitat et les protections juridiques inadéquates, et propose des solutions. Il peut être utilisé comme démonstration pour aider les utilisateurs à tirer des enseignements de projets antérieurs.
- **Lien entre planification et mise en œuvre** : Bien que la SCPPI est un outil précieux pour le cadrage et la conception de projets, cette étude de cas montre comment les stratégies de conservation se traduisent en actions concrètes aux niveaux européen et local.

12. Métrique STAR (Species Threat Abatement and Restoration)

12.1 Comment utiliser l'outil dans la phase de la définition du champ d'application, de la conception, et de la planification

La métrique STAR (Réduction des menaces et restauration des espèces) est une méthode spatialisée qui permet de quantifier le risque d'extinction des espèces et de cartographier les zones où les activités de conservation et de restauration seraient les plus bénéfiques pour les espèces menacées. Les scores STAR sont calculés en rassemblant des informations sur la présence des espèces et les menaces qui pèsent sur elles à partir de la liste rouge des espèces menacées et d'ensembles de données spatiales ; ces scores peuvent ensuite être cartographiés afin d'identifier les sites prioritaires pour la conservation et de restauration. Le processus est amélioré par la vérification des données sur le terrain et la consultation d'experts et de communautés locales. Dans la phase de conception, il peut être utilisé pour détecter les zones d'une forêt communautaire qui pourraient produire le plus d'avantages en termes de biodiversité grâce à des interventions de conservation et de restauration.

12.2 Avantages de la métrique STAR

- Comme la métrique STAR fournit un score quantifiable et facile à comprendre, elle peut être communiquée efficacement aux décideurs, ce qui peut contribuer à influencer l'adoption de politiques et de législations nationales et locales favorables à la RPF, ou à attirer des financements publics et privés pour la mise en œuvre d'activités de RPF.
- Lorsque les ressources techniques, financières, ou humaines sont limitées, la métrique STAR peut optimiser la planification spatiale des activités de conservation et de

restauration en faveur de la protection de la biodiversité pour les espèces les plus menacées.

- La métrique STAR combine les données spatiales et les connaissances locales. Elle peut faire l'objet d'un processus de calibration pour vérifier la présence des espèces grâce à des consultations avec des experts locaux et des communautés connaissant la faune locale, ce qui accroît la précision et l'opérationnalité des résultats. La calibration est recommandée, mais non obligatoire, selon les besoins des utilisateurs finaux.
- La métrique STAR peut être utilisée pour analyser toutes les espèces et menaces présentes sur un site, ou pour analyser un ensemble spécifique d'espèces ou de menaces, permettant ainsi de ventiler les résultats selon les besoins des parties prenantes. De même, elle peut être appliquée à l'échelle mondiale, régionale, nationale, ou locale.
- Les scores STAR terrestres et marins mondiaux sont accessibles au public et peuvent servir de point de départ pour identifier les zones prioritaires d'intervention.¹⁵

12.3 Limites de la métrique STAR et solutions

- Les praticiens doivent avoir une connaissance et un accès aux outils de télédétection et de SIG, ce qui permet de créer les cartes nécessaires au calcul du score STAR.¹⁶
- Le calcul des scores STAR inclut un nombre limité d'espèces. Actuellement, la mesure STAR ne reflète que les risques associés aux amphibiens, oiseaux, et aux mammifères.
- Les conclusions des évaluations métriques STAR dépendent des données utilisées. Les lacunes dans les données relatives aux espèces ou aux menaces peuvent fausser les résultats de l'évaluation en faveur des taxons et des menaces ayant fait l'objet d'analyses plus approfondies dans la Liste rouge des espèces menacées. Les utilisateurs doivent en tenir compte lors de la conception des interventions fondées sur les scores STAR et envisager l'utilisation d'espèces indicatrices appropriées en cas de données limitées.

Aperçu sur le genre 8: Considérations pour la métrique STAR

Comment le genre peut-il être pris en compte en utilisant la métrique STAR pour concevoir des activités de RPF?

Le score STAR calibré, calculé en consultant les spécialistes locaux et les communautés locales, peut intégrer des considérations sensibles au genre en reconnaissant les femmes comme un groupe distinct dans le processus de consultation. Les femmes possèdent souvent des connaissances précieuses sur la faune locale grâce à leur implication dans les activités agricoles, ce qui peut fournir des informations cruciales pour les efforts de conservation.

Encadré 8: Utilisation de la métrique STAR au Cameroun et au Kenya - étude de cas

Étude de cas :

[Réduction des menaces pesant sur les espèces et rétablissement au Cameroun et au Kenya](#)¹⁷

¹⁵ Pour accéder aux données métriques STAR terrestres mondiales, explorez la plateforme de l'outil d'évaluation intégrée de la biodiversité (IBAT) (URL : <https://www.ibat-alliance.org/>).

¹⁶ Pour plus d'informations sur la mesure STAR et les données requises pour réaliser une évaluation, voir Mair et al. 2021 (DOI : <https://www.nature.com/articles/s41559-021-01432-0>).

¹⁷ Schneck, J., Hawkins, F., Cox, N., Mair, L., Thieme, A. and Sexton, J. (2023). Species Threat Abatement and Recovery in Cameroon and Kenya: Findings from a STAR assessment to support biodiversity conservation using highresolution data. Gland, Switzerland: IUCN (URL: <https://portals.iucn.org/library/node/50743>).

Cette étude de cas porte sur l'utilisation de la métrique STAR pour évaluer le potentiel de conservation de sites au Cameroun et au Kenya. Le travail a été réalisé dans le cadre de L'initiative pour la restauration (IR), soutenue par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), afin de guider la planification de la conservation et d'améliorer l'utilisation de la métrique STAR par les praticiens, les communautés, les investisseurs et les décideurs.

Contexte

En 2023, une évaluation STAR à haute résolution a été menée sur des sites de projet au Cameroun et au Kenya dans le cadre de l'IR, soutenue par le FEM. Cette évaluation s'est appuyée sur une analyse antérieure à faible résolution, en utilisant une imagerie améliorée et une modélisation affinée de l'habitat des espèces. STAR a été utilisé pour identifier les zones et les espèces dont la conservation est la plus prioritaire, décomposer les menaces par type et gravité, et informer la conception et la hiérarchisation des actions de conservation. L'évaluation s'est concentrée sur les amphibiens, les oiseaux, et les mammifères menacés et quasi-menacés, en utilisant des modèles spatiaux pour cartographier les zones d'habitat actuelles et perdues et pour calculer les scores STAR pour chaque site.

Principales menaces et priorités de conservation

Le site du projet TRI Cameroun Douala-Edea

L'évaluation STAR à haute résolution pour les sites du projet TRI Cameroun, qui inclut le site du projet Douala-Edea, s'est concentrée sur vingt espèces menacées qui, ensemble, représentent plus de 90% du score total de l'évaluation STAR à basse résolution sur chacun des trois sites. Deux espèces menacées du site côtier de Douala-Edea – la grenouille des roseaux de Dizangue et la grenouille nocturne d'Apouh – représentent 86% du score STAR total à haute résolution pour l'ensemble des trois sites du projet. Les menaces les plus importantes étaient:

- L'expansion et l'intensification des cultures agricoles (non ligneuses) (44% du score STAR)
- Le développement résidentiel et commercial (43%)
- L'exploitation forestière et la récolte du bois (10 %)
- D'autres menaces comprenaient la chasse, la pollution, les espèces envahissantes, et la modification des systèmes naturels.

Le site du projet TRI Kenya ASAL

L'évaluation STAR pour le site du projet TRI Kenya ASAL a été limitée à trois espèces menacées qui, ensemble, représentent plus de 90% du score total de l'évaluation STAR à faible résolution pour le site : le singe colobe rouge de la rivière Tana, la mangouste chienne de Sokoke, et la grive tachetée. Les menaces les plus importantes étaient :

- L'exploitation forestière et la récolte du bois (22%)
- La modification des systèmes naturels (20%)
- Les cultures non ligneuses (16%)
- Les espèces envahissantes (9)
- D'autres menaces comprenaient le climat et les conditions météorologiques extrêmes, la production d'énergie et l'exploitation minière, l'élevage, les perturbations humaines, le développement commercial et résidentiel, et les plantations de bois et de pâte à papier.

Leçons tirées de l'étude de cas

- **Les données à haute résolution améliorent le ciblage de la conservation** : le passage d'évaluations STAR à faible résolution à des évaluations à haute résolution a permis d'obtenir des scores STAR plus basses et plus précis pour les sites du projet. Cela s'explique par l'utilisation de cartes d'occupation du sol actualisées et d'une modélisation plus précise des habitats, correspondant mieux aux limites réelles des projets et aux habitats des espèces, ce qui réduit la surestimation observée avec l'approche à faible résolution, plus large et moins détaillée.
- **Une analyse spécifique des menaces guide une action efficace** : L'analyse des scores STAR par type de menace a révélé les pressions les plus importantes sur chaque site, telles que l'expansion des cultures non ligneuses, le développement résidentiel, la chasse, et l'exploitation forestière. Ces informations spécifiques aux menaces sont essentielles pour concevoir des interventions qui s'attaquent directement aux principaux facteurs de déclin des espèces, rendant les efforts de conservation plus stratégiques et plus efficaces.
- **L'évaluation comparative des sites favorise l'affectation des ressources** : La métrique STAR a permis de comparer les scores globaux et les scores spécifiques aux menaces entre différents sites du projet au Cameroun et au Kenya. Cette approche comparative aide à prioriser

les investissements en conservation là où ils sont susceptibles de produire la plus grande réduction du risque d'extinction, soutenant ainsi une allocation plus efficace des ressources.

Phase 2: Mise en œuvre

La phase de mise en œuvre est celle où un plan de RPF se traduit par des actions tangibles sur le terrain. Les analyses réalisées au cours des étapes de gouvernance et de cadrage, de conception, et de la planification doivent être comparées, contrastées, et synthétisées afin de produire des plans de gestion robustes au niveau du paysage, fondés sur des données probantes, orientés vers des objectifs, et incluant diverses parties prenantes. Cette étape consiste ensuite l'exécution des activités décrites dans la conception du projet, telles que : la préparation du site, la plantation, et la régénération ; le renforcement des structures de gouvernance et des capacités locales ; et la coordination du financement, du soutien technique, et de la logistique pour assurer la réussite de l'exécution du projet (World Resources Institute, 2024). La mise en œuvre nécessite la coordination et l'engagement de toutes les parties prenantes, y compris les communautés locales, les gouvernements, les équipes de projet, les ONG, les OCB et les OSC.

Intégration de la dimension de genre

L'intégration de la dimension de genre dans la phase de mise en œuvre de la RPF est essentielle pour garantir que toutes les parties prenantes aient la possibilité de s'impliquer dans le processus de restauration. Il existe plusieurs façons d'intégrer la dimension de genre au cours de cette phase :

- **Garantir l'égalité des chances de participation aux activités de RPF** : Veiller à ce que chacun ait la possibilité de participer aux activités de RPF et lever les barrières socioculturelles qui peuvent limiter la participation des femmes, par exemple en offrant des horaires de travail flexibles ou des solutions de garde d'enfants. Mesurez les niveaux de référence, puis fixez des objectifs pour la participation des femmes et des filles aux activités et processus de RPF.
- **Prévenir les disparités sociales involontaires** : Protéger contre l'exclusion fondée sur le genre en garantissant aux femmes un accès égal à la terre, aux ressources, et aux revenus générés par les activités de RPF. Cet objectif peut être soutenu par un suivi sensible au genre afin de détecter les disparités et de réagir en conséquence.
- **Assurer le renforcement des capacités** : Proposer des formations aux femmes pour développer leurs compétences dans des domaines tels que la gestion et la restauration des forêts. L'éducation et l'autonomisation des femmes leur permettent de participer efficacement aux activités de RPF et d'en prendre la direction.

Phase 3: Suivi, rapports, et évaluation

La phase de suivi, de rapport, et d'évaluation (SRE) est essentielle pour garantir que les efforts de RPF atteignent les objectifs fixés. Elle permet d'évaluer le succès des activités de restauration et d'identifier les domaines qui pourraient nécessiter des ajustements. Cette phase comprend trois volets: (1) le **suivi**, qui consiste à évaluer la mise en œuvre et la performance du projet, en répondant à la question « que se passe-t-il? »; (2) le **rapport**, qui implique la communication régulière des progrès, des résultats, et des enseignements tirés, fournissant aux parties prenantes les informations actualisées sur l'état des efforts de restauration; et (3) l'**évaluation**, qui évalue la performance et les impacts du projet de RPF, en répondant à la question « ce qui était prévu s'est-il réellement produit, et pourquoi? ».

Intégration de la dimension de genre

L'intégration de la dimension de genre dans cette phase est essentielle pour garantir que les efforts de RPF soient inclusifs et équitables pour l'ensemble des parties prenantes forestières. Cela peut se faire de plusieurs manières, par exemple :

- **Garantir la parité de genre dans le processus de SRE:** Pour garantir que la RPF soit sensible au genre, la participation active des hommes et des femmes est nécessaire. Il est important de veiller à ce que les femmes aient accès à des opportunités égales de formation et de renforcement des capacités, afin qu'elles puissent prendre part au processus de SRE. Offrir aux femmes les compétences et les ressources nécessaires pour s'engager permet de s'assurer que les données recueillies reflètent toute la diversité des perspectives et des savoirs.
- **Ventiler les données par genre:** La ventilation des données par sexe est un autre moyen d'intégrer la dimension de genre. En collectant et en rapportant des données ventilées selon le genre des parties prenantes, les projets de RPF peuvent mieux comprendre les différents niveaux de participation et les impacts sur chaque groupe. La désagrégation des données permet de suivre les résultats spécifiques au genre et d'identifier les obstacles à la participation ou à l'accès des bénéficiaires.

1. Plateforme contributions pour la nature

1.1 Comment utiliser l'outil dans la phase de suivi, de rapport et d'évaluation

Les utilisateurs peuvent saisir des informations sur un projet spécifique de conservation ou de restauration dans la Plateforme contributions pour la nature afin de documenter et d'identifier où les constituants de l'UICN mènent (ou prévoient de mener) ce type d'actions. Les organisations peuvent ainsi démontrer leur contribution à la réalisation du Programme Nature 2030 de l'UICN et d'autres objectifs mondiaux en effectuant des rapports. Comme l'accès à la plateforme est destiné aux membres de l'UICN, il est conseillé aux praticiens qui ne travaillent pas directement avec l'Union de se renseigner auprès de leurs organisations partenaires qui pourraient être des membres de l'UICN ou de contacter directement l'UICN.

1.2 Avantages de la Plateforme contributions pour la nature

- La plateforme est utile pour documenter les actions de conservation et de restauration et quantifier la manière dont ces projets et actions contribuent aux objectifs mondiaux tels que le Cadre mondial pour la biodiversité (GBF), l'Accord de Paris, et les Objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU.
- La plateforme peut apporter une légitimité aux sites et aux projets de RPF.
- La plateforme permet de visualiser comment les actions de conservation et de restauration de l'institution déclarante se recoupent avec ceux d'autres organisations dans des zones

adjacentes ou proches. Elle donc permet d'explorer les possibilités de collaboration avec d'autres groupes travaillant à proximité ou sur des projets similaires.

1.3 Limites de la Plateforme contributions pour la nature et solutions

- La plateforme est destinée à être utilisée par les membres de l'UICN, c'est-à-dire toutes les composantes de l'Union – les membres, les comités nationaux et régionaux, les commissions, et le secrétariat. Cependant, les gestionnaires de forêts gérées par les communautés peuvent se connecter à la plateforme par l'intermédiaire de partenaires faisant partie de l'Union, ou en contactant directement l'UICN.
- Comme la plateforme utilise la métrique STAR pour calculer les contributions liées à la biodiversité, les limitations liées à la méthode STAR s'appliquent également. Veuillez-vous référer à la section relative à la métrique STAR pour plus de détails sur ces limitations.

2. Environmental Impact Classification for Alien Taxa (EICAT)

2.1 Comment utiliser l'outil dans la phase de suivi, de rapport et d'évaluation

Les utilisateurs peuvent employer EICAT pour évaluer l'impact des espèces exotiques tout en assurant le suivi, le rapport, et l'évaluation des efforts de restauration de leurs projets de RPF. À des fins de suivi, l'EICAT fournit un cadre standardisé pour l'évaluation continue de la mise en œuvre et de la performance des stratégies de gestion des espèces exotiques. Cela inclut les douze mécanismes d'impact par lesquels les taxons exotiques peuvent avoir des effets délétères dans les zones où ils ont été introduits. Pour chaque mécanisme, cinq critères servent à évaluer les taxons afin de déterminer le niveau d'impact négatif causé selon ce mécanisme. Les taxons exotiques sont évalués pour leur impact selon tous les mécanismes pour lesquels des données sont disponibles et sont classés sur la base des preuves de leurs impacts les plus graves. Pour qu'un taxon puisse être classé dans l'une des catégories d'impact de l'EICAT, il faut disposer de preuves d'impact pour l'un (ou plusieurs) des douze mécanismes ayant causé l'impact le plus important.¹⁸

En mettant régulièrement à jour les classifications EICAT des taxons exotiques sur un site de restauration, les utilisateurs peuvent suivre l'évolution du nombre et de l'identité des taxons dans chaque catégorie d'impact. Ces informations sont essentielles à prendre en compte pour prioriser les mesures de gestion dans les forêts gérées par les communautés.

2.2 Avantages de l'EICAT

- Les données EICAT permettent d'évaluer périodiquement la pertinence, la rentabilité, et la durabilité des interventions de conservation et de restauration en analysant les tendances des classifications EICAT au fil du temps. Cela permet à la gestion des forêts gérées par les communautés de déterminer si les résultats escomptés de l'élimination des espèces exotiques ont été atteints.

2.3 Limites de l'EICAT et solution

- Il peut y avoir un manque de données concernant les impacts de certaines espèces exotiques, en particulier pour les espèces nouvellement introduites ou peu étudiées.
- L'évaluation EICAT repose principalement sur des impacts qui ont été directement observés ou déduits à partir de preuves concrètes dans la zone d'introduction de l'espèce. Elle n'intègre pas les impacts potentiels ou les scénarios futurs, ce qui limite la gestion

¹⁸ Pour consulter les lignes directrices et les ressources relatives à l'EICAT, visitez le site web de l'UICN (URL : <https://iucn.org/resources/conservation-tool/environmental-impact-classification-alien-taxa>).

proactive, ni les informations provenant de l'aire de répartition indigène de l'espèce, les analyses de traits, ou les modèles mécanistes qui pourraient indiquer des impacts potentiels. Par conséquent, les impacts potentiels futurs des espèces nouvellement introduites, en particulier celles dont le comportement observé est limité, peuvent être sous-estimés. Pour remédier à ce problème, il est conseillé d'utiliser EICAT en complément de modèles d'évaluation des risques intégrant les impacts potentiels.

3. Liste verte des aires protégées et conservées

3.1 Comment utiliser l'outil dans la phase de suivi, de rapport, et d'évaluation

Les utilisateurs peuvent employer les indicateurs de la Liste verte pour assurer le suivi, le rapport et l'évaluation des effets de conservation des projets de RPF et déterminer si les sites sont éligibles à la Liste verte. Pour devenir un candidat pour la certification de la Liste verte, une forêt communautaire doit fournir des preuves pour l'ensemble des 50 indicateurs répartis sur 17 critères dans trois composantes clés du Standard de la Liste verte : planification et conception solides ; bonne gouvernance ; et gestion efficace. La gestion de la forêt communautaire doit corriger toutes les lacunes identifiées – un processus qui peut durer des mois, voire des années, selon la complexité des problèmes. Tout au long de cette phase, une consultation approfondie des parties prenantes doit être menée, et un représentant EAGL effectuera une visite du site pour une évaluation sur place. À l'issue de ces étapes, le site candidat doit préparer un dossier répondant aux critères de nomination sur la liste verte. Ce dossier est évalué par l'équipe EAGL de la juridiction locale et vérifié par un réviseur indépendant. La décision finale d'attribution du Liste verte est prise par le comité de la Liste verte des aires protégées et conservées. Une fois certifié, le programme Liste verte aide à maintenir ce statut grâce à des révisions à mi-parcours et à des retours d'information. La certification est valable pour une période de cinq ans et, lors de la dernière année, la gestion de la forêt communautaire doit entamer un processus de renouvellement pour justifier la conformité au Standard, généralement pour une nouvelle période de cinq ans.¹⁹

3.2 Avantages de la Liste verte des aires protégées et conservées

- Le Standard de la Liste verte constitue une référence internationale de qualité qui motive l'amélioration des performances et aide à atteindre les normes les plus élevées en matière d'efficacité de la conservation, de bonne gouvernance, et de gestion durable. En s'engageant à atteindre ce standard mondial, les gestionnaires de sites peuvent démontrer et maintenir une performance continue de résultats concrets en matière de conservation de la nature.
- Le processus de candidature et de qualification contribue au renforcement des capacités techniques et managériales des équipes des aires protégées, améliorant ainsi les compétences globales de gestion du site.
- Ce suivi basé sur des indicateurs sert de mesure spécifique pour mesurer les progrès, permettant aux sites d'évaluer régulièrement leurs performances par rapport à ces indicateurs dans un format cohérent pour rendre compte des avancées et des réalisations. Les sites doivent fournir des preuves pour chaque indicateur, ce qui garantit un rapport rigoureux et crédible.

3.3 Limites de la Liste verte des aires protégées et conservées et solutions

- La mise en œuvre des 50 indicateurs peut être chronophage et exigeante en ressources. En solution, les forêts gérées par les communautés devraient prioriser les indicateurs en

¹⁹ Pour plus d'informations sur la Liste verte et son processus de certification, visitez la plateforme web de la Liste verte (URL : <https://iucngreenlist.org/fr/>).

fonction des besoins spécifiques du site et des ressources disponibles. Pour les autres indicateurs, les gestionnaires peuvent rechercher des partenariats ou des subventions pour soutenir leur mise en œuvre. L'UICN et ses partenaires proposent du mentorat, des évaluations sur site, et des diagnostics pour accompagner ce processus.

- Maintenir le statut Liste verte dans le temps peut être un défi, notamment à mesure que les conditions évoluent, y compris en raison du changement climatique. Les forêts gérées par les communautés devraient envisager des processus de révision réguliers pour garantir la conformité continue avec le Standard.
- Les critères détaillés peuvent être difficiles à interpréter ou à appliquer dans des contextes variés. En solution, la gestion des forêts gérées par les communautés devrait utiliser les documents d'orientation fournis, et solliciter l'appui de l'EAGL ou d'autres sites répertoriés sur le site web du Liste verte pour obtenir des clarifications ou des exemples de bonnes pratiques.

4. Zones clés pour la biodiversité (KBA)

4.1 Comment utiliser l'outil dans la phase de suivi, de rapport et d'évaluation

Les utilisateurs peuvent employer les 11 critères de qualification des zones clés pour la biodiversité (KBA) pour contrôler et évaluer les projets de RPF. Ces critères sont regroupés en cinq catégories : biodiversité menacée (espèces ou écosystèmes) ; biodiversité rare (par exemple, espèces et écosystèmes géographiquement restreints) ; intégrité écologique élevée (dans des systèmes plus vastes) ; processus biologiques importants (haltes migratoires ou sites d'hibernation par exemple) ; et irremplaçabilité selon des critères quantitatifs. Ils permettent aux forêts gérées par les communautés de se qualifier comme KBA si elles remplissent au moins un des critères. L'analyse quantitative permet à la gestion des forêts communautaire de se concentrer sur des indicateurs spécifiques de biodiversité, tels que les populations d'espèces ou la qualité de l'habitat, garantissant ainsi des efforts de conservation ciblés.

Pour que les gestionnaires de forêts gérées par les communautés puissent déterminer si leur site est éligible comme KBA, ils doivent soumettre une proposition au point focal régional KBA, suivie d'un examen indépendant par des experts externes pour vérifier que le site répond aux critères établis. La proposition est ensuite soumise au secrétariat KBA pour confirmation finale, garantissant que la désignation du site comme KBA respecte les lignes directrices KBA. Les forêts gérées par les communautés acceptées comme KBA doivent être réévaluées tous les 8 à 12 ans pour s'assurer qu'elles continuent de satisfaire aux critères.²⁰

4.2 Avantages des KBA

- L'utilisation de seuils quantitatifs pour l'identification des KBA garantit que la sélection des sites est objective, transparente, et reproductible, ce qui permet de faire des comparaisons entre les régions.
- Les sites qui se qualifient en tant que KBA au titre du critère C, « intégrité écologique élevée », abritent des communautés écologiques totalement intactes qui soutiennent des processus écologiques à grande échelle. Par conséquent, ces sites contribuent de manière significative à la protection mondiale de la biodiversité au niveau des écosystèmes. La sélection des KBA permet ainsi d'identifier des exemples exceptionnels au niveau mondial de zones intactes qui maintiennent des écosystèmes entièrement fonctionnels et leurs composantes.

²⁰ Découvrez des ressources et des conseils supplémentaires sur la plateforme web KBA (URL : <https://www.keybiodiversityareas.org/>).

4.3 Limites des KBA et solutions

- Les données utilisées pour évaluer les critères des KBA peuvent comporter une incertitude considérable en raison des variations naturelles, des lacunes dans les données, et des erreurs de mesure. En outre, les facteurs de stress environnementaux dus au changement climatique peuvent aggraver les menaces qui pèsent sur la biodiversité au sein des KBA, altérant potentiellement leur statut de conservation. Pour y remédier, le Standard KBA exige d'évaluer et de documenter les niveaux d'incertitude lors de l'identification et de la délimitation des sites. Les lignes directrices recommandent que les KBA soient réévaluées tous les 8 à 12 ans, ce qui permet de réduire l'incertitude au fil du temps en intégrant de nouvelles données et en affinant les évaluations. Cependant, dans les régions particulièrement vulnérables au changement climatique, des réévaluations plus fréquentes peuvent être nécessaires pour saisir ces changements et mettre à jour le statut KBA.
- Dans certaines régions, les capacités actuelles et les contraintes technologiques entravent la collecte de données détaillées nécessaires pour démontrer que les sites répondent aux critères KBA. Les efforts de collaboration et les investissements dans la technologie et le renforcement des capacités peuvent aider à surmonter ces limitations, tandis que les partenariats internationaux peuvent faciliter le partage des ressources et de l'expertise pour accélérer la collecte des données.

5. Autres mesures de conservation efficaces par zone (AMCEZ)

5.1 Comment utiliser l'outil dans la phase de suivi, de rapport et d'évaluation

Les forêts gérées par les communautés proposées pour des efforts de restauration ou en cours de restauration active ne peuvent pas être reconnues comme AMCEZ tant qu'elles n'apportent pas de résultats démontrables et significatifs pour la biodiversité. Pour atteindre cet objectif, les utilisateurs peuvent employer les cadres AMCEZ pour concevoir des programmes de suivi de la biodiversité dans les aires protégées et autres mesures efficaces de conservation par zone, y compris pour leur forêt communautaire et leurs projets de RPF. De plus, le Guide AMCEZ précise les critères spécifiques devant être suivis pour qu'une forêt communautaire ou un projet de RPF puisse prétendre au statut d'AMCEZ. Un suivi continu est nécessaire pour satisfaire au Critère 6, qui exige que le site assure une conservation in situ durable et efficace de la biodiversité.

L'efficacité des AMCEZ peut être évaluée à l'aide d'outils tels que le [cadre pour l'évaluation de l'efficacité de la gestion des aires protégées \(PAME\)](#), soutenu par des données quantitatives sur la biodiversité et le Standard de la Liste verte des aires protégées et conservées. Les autorités responsables des AMCEZ doivent assurer un suivi adéquat pour garantir des résultats de conservation à long terme et rapporter ces informations dans les bases de données pertinentes, telles que là [Base de données mondiale sur l'efficacité de la gestion des aires protégées \(GD-PAME\)](#). Une fois qu'une AMCEZ a réussi le processus d'évaluation, elle doit être enregistrée dans la [Base de données mondiale sur les aires protégées \(WDPA\)](#).²¹

5.2 Avantages des AMCEZ

- Les forêts gérées par les communautés qui sont gérées à d'autres fins, mais qui assurent néanmoins la conservation de la biodiversité, peuvent être reconnus comme AMCEZ. Les AMCEZ jouent un rôle important en permettant de reconnaître les sites importants en

²¹ Les utilisateurs peuvent accéder à la WDPA et à la GD-PAME, ainsi qu'aux manuels d'utilisation associés disponibles en plusieurs langues, en ligne (URL : <https://www.protectedplanet.net/>).

dehors des aires protégées. En soutenant la conservation comme un résultat indirect d'activités telles que l'agriculture ou des initiatives communautaires, les AMCEZ encouragent la coopération intersectorielle et la participation locale. En tirant parti des systèmes de gestion existants et en soutenant les moyens de subsistance locaux, les AMCEZ peuvent offrir une approche de conservation plus économiquement viable et équitable que les aires protégées traditionnelles.

5.3 Limites des AMCEZ et solutions

- Les AMCEZ peuvent risquer d'être utilisées comme une alternative moins rigoureuse aux aires protégées, ce qui pourrait affaiblir les résultats de conservation si elles ne sont pas correctement suivies. L'utilisation d'outils tels que le GD-PAME et le Standard de la Liste verte des aires protégées et conservées peut aider à évaluer l'efficacité de la gestion et à surveiller la conservation de la biodiversité.
- Il existe peu de données sur l'efficacité des AMCEZ. L'ajout continu de données au référentiel d'informations grâce à des mécanismes de rapport standardisés sur l'efficacité des AMCEZ, tels que la Base de données mondiale sur les AMCEZ, contribuera à atténuer cette limitation au fil du temps en améliorant la disponibilité et la qualité des informations.
- Le suivi continu pour satisfaire les critères AMCEZ peut nécessiter beaucoup de ressources pour les projets de RPF gérés par les communautés. Il est recommandé d'envisager une approche de suivi hybride, avec un partage des responsabilités entre les autorités de gestion du site et des partenariats avec d'autres organisations.

Aperçu sur le genre 9: Le genre dans les valeurs locales pertinentes pour les AMCEZ

Reconnaître le genre dans les valeurs locales

Les AMCEZ reconnaissent que les valeurs culturelles, spirituelles, socio-économiques, et autres valeurs pertinentes au niveau local sont essentielles pour atteindre des résultats de conservation et constituent, le cas échéant, des critères de reconnaissance des AMCEZ. Ces valeurs englobent divers aspects, notamment les éléments récréatifs, religieux, esthétiques, historiques, et sociaux qui contribuent à la conservation de la biodiversité. Il reste possible de reconnaître explicitement les contributions et les rôles spécifiques au genre dans le cadre de ces valeurs, en particulier en matière de leadership et de facilitation. En reconnaissant les rôles distincts liés au genre dans les valeurs localement pertinentes, le suivi des AMCEZ pourrait à l'avenir intégrer des indicateurs sexospécifiques afin de mesurer plus efficacement les résultats de la conservation.

6. Liste rouge des écosystèmes (LRE)

6.1 Comment utiliser l'outil dans la phase de suivi, de rapport, et d'évaluation

La Liste rouge des écosystèmes (LRE) peut être utilisée dans la phase de rapport des projets FLR si les connaissances locales ou les efforts de surveillance indiquent que la liste rouge ne reflète pas exactement l'état d'un écosystème. Dans ce cas, les utilisateurs peuvent soumettre des évaluations mises à jour afin d'améliorer la précision de la LRE. Les évaluations peuvent être soumises à la base de données de trois manières différentes :

1. Évaluations publiées dans des revues scientifiques.
2. Évaluations menées par les partenaires de la LRE.
3. Projets externes.

Les évaluations externes réalisées par des individus doivent suivre les [Lignes directrices pour l'application des catégories et critères de la Liste rouge des écosystèmes de l'UICN](#)²² et être soumises à un processus d'examen par au moins deux relecteurs, les avis et réponses étant transmis au Comité des normes scientifiques de la LRE afin de garantir la cohérence conceptuelle, la rigueur scientifique, et le respect des lignes directrices. Pour faciliter ce processus, les utilisateurs peuvent être amenés à collaborer avec des institutions de recherche, des agences gouvernementales, ou des organisations de conservation afin de rassembler les données et l'expertise nécessaires.

6.2 Avantages de la Liste rouge des écosystèmes

- Le LRE fournit un cadre normalisé pour l'évaluation de la santé des écosystèmes, permettant aux praticiens de mesurer le succès des initiatives de RPF au fil du temps.
- La soumission d'évaluations améliore la précision des évaluations globales des écosystèmes en incorporant des données collectées localement, garantissant que les conditions des écosystèmes sont mieux représentées et reflètent les conditions réelles.

6.3 Limites de la liste rouge des écosystèmes et solutions

- La soumission d'une évaluation nécessite à la fois une expertise en évaluation des écosystèmes et des ressources suffisantes, car les évaluations doivent être conformes aux lignes directrices du LRE et faire l'objet d'un examen pour garantir leur rigueur. La compilation des données nécessaires à une évaluation peut être exigeante en ressources, ce qui représente un défi pour les petites organisations ou les praticiens individuels. Si cela constitue un obstacle, les utilisateurs peuvent collaborer avec des chercheurs, des agences gouvernementales, ou des organisations de conservation qui disposent de l'expertise et des ressources nécessaires, et qui peuvent fournir un accès aux données, un soutien technique, et un financement.
- La réalisation d'évaluations peut être difficile pour les utilisateurs peu familiers avec la méthodologie ou les besoins en données. Les utilisateurs devraient solliciter une assistance technique s'ils ont besoin de conseils supplémentaires à ceux fournis dans les publications.

Aperçu sur le genre 10: Considérations relatives à la Liste rouge des écosystèmes

Comment prendre en compte la dimension de genre lors de l'utilisation de la Liste rouge des écosystèmes pour suivre et rendre compte des activités de RPF ?

Assurer la parité de genre et former les femmes à réaliser des évaluations d'écosystèmes est essentiel pour leur contribution active à la RLE, car les femmes détiennent souvent des connaissances locales précieuses et peuvent apporter une capacité d'évaluation supplémentaire inestimable. En offrant des opportunités de formation égales, tous les acteurs peuvent participer à la collecte de données et aux évaluations.

Cela devrait être pris en compte pour tous les outils nécessitant l'intervention d'un évaluateur, y compris la Liste rouge des espèces menacées, la Liste verte des aires protégées et conservées, les KBA, les AMCEZ et l'EICAT.

²² Un référentiel de ressources et de matériel de formation est disponible sur la plateforme web LRE (URL: <https://www.iucnrle.org/>).

7. Liste rouge des espèces menacées.

7.1 Comment utiliser l'outil dans la phase de suivi, de rapport, et d'évaluation

La Liste rouge des espèces menacées est une ressource utile pour suivre le rétablissement des espèces et évaluer l'efficacité des efforts mondiaux de conservation et de restauration. Les praticiens peuvent l'utiliser pour comparer le statut des espèces au fil du temps, évaluer si les interventions de conservation et de restauration sont correctement ciblées, et ajuster en conséquence les priorités en matière de conservation des espèces ou d'atténuation des menaces.

Bien que l'UICN effectue généralement des évaluations d'espèces, les utilisateurs peuvent soumettre des évaluations actualisées s'ils ont une connaissance suffisante d'une espèce et s'ils estiment qu'une évaluation existante est obsolète ou inexacte. Seules les évaluations mondiales peuvent être soumises à l'UICN par des personnes ou organisations extérieures à l'UICN. Les évaluations régionales et nationales ne sont réalisées que par les membres de la Commission de la sauvegarde des espèces de l'UICN, les autorités désignées pour la Liste rouge, et les partenaires de la Liste rouge. Toutes les évaluations mondiales doivent être soumises par l'unité de la Liste rouge, qui vérifie l'utilisation des critères, les informations complémentaires, la cohérence, etc. avant de publier les évaluations.²³ Des évaluations peuvent également être soumises pour les sous-espèces, les sous-populations, et les variétés (dans les cas des plantes).²⁴

7.2 Avantages de la Liste rouge des espèces menacées

- La Liste rouge améliore les connaissances mondiales en matière de conservation en intégrant de nouvelles données, garantissant ainsi que les évaluations des espèces restent à jour et reflètent fidèlement les conditions actuelles.
- La Liste rouge fournit un cadre standardisé pour mesurer le rétablissement des espèces, suivre les progrès, et communiquer les résultats.

7.3 Limites de la Liste rouge des espèces menacées et solutions

- Les évaluations des espèces ne sont pas mises à jour en temps réel, ce qui signifie que les succès ou les échecs des interventions de conservation et de restauration peuvent ne pas être reflétés rapidement. Pour cette raison, il est important que les utilisateurs soumettent des évaluations actualisées lorsque cela est pertinent et qu'ils collaborent avec les groupes de spécialistes de l'UICN.
- En raison de ressources limitées, toutes les espèces n'ont pas été correctement évaluées, ce qui entraîne des lacunes dans les données, en particulier pour certains groupes taxonomiques. La collaboration entre les parties prenantes des forêts gérées par les communautés, les organisations de conservation, et les agences concernées peut améliorer le suivi en favorisant la coordination et le partage des ressources.

8. Le baromètre de la restauration

8.1 Comment utiliser l'outil dans la phase de suivi, de rapport, et d'évaluation

²³ Avant de réaliser ou de soumettre une évaluation, les utilisateurs doivent contacter l'[unité Liste rouge de l'UICN](https://www.iucnredlist.org/contact/contact-page) pour discuter leur méthodologie (URL : <https://www.iucnredlist.org/contact/contact-page>).

²⁴ Pour plus d'informations sur la soumission d'évaluations pour la Liste rouge, les utilisateurs peuvent consulter les [Lignes directrices pour l'utilisation des catégories et critères de la Liste rouge de l'UICN](https://www.iucnredlist.org/resources/redlistguidelines) (URL : <https://www.iucnredlist.org/resources/redlistguidelines>).

Le baromètre de la restauration est un outil que les gouvernements et les entités nationales concernées peuvent utiliser pour rendre compte des progrès en matière de restauration. Les données disponibles dans le Baromètre sont réparties en deux catégories et huit sous-catégories : action (politiques et dispositifs institutionnels, financement, planification technique, systèmes de suivi) et impact (superficie, climat, biodiversité, économie).²⁵

La gestion des forêts gérées par les communautés, y compris celle des forêts modèles, peut informer les gouvernements des contributions de leurs projets de restauration aux objectifs nationaux et mondiaux, ainsi que participer au processus de validation des données. Ce dernier est assuré en impliquant les bénéficiaires et les parties prenantes des agences de mise en œuvre dans la révision et la soumission des données.

8.2 Avantages du baromètre de la restauration

- Le baromètre recueille des données au niveau national, qui peuvent être utilisées pour aider les pays à rendre compte de leurs progrès vers le Défi de Bonn, le GBF, l'Accord de Paris, les SDG et les objectifs de neutralité en matière de dégradation des terres (NDT).
- Pour représenter fidèlement les diverses interventions de restauration dans un pays, le Baromètre de la restauration nécessite l'implication des bénéficiaires et des parties prenantes des agences de mise en œuvre dans l'examen et la soumission des données.

8.3 Limites du baromètre de restauration et solutions

- Seuls les gouvernements peuvent télécharger directement des données dans le Baromètre de la restauration. Les forêts gérées par les communautés peuvent participer indirectement lors de la phase de consultation, mais doivent se coordonner avec les agences gouvernementales appropriées.
- Les données téléchargées sont souvent agrégées, ce qui peut rendre difficile pour les parties prenantes d'analyser les nuances dans les réalisations et les progrès au sein d'un pays.
- Les pays soumettent volontairement leurs données au Baromètre, et tous ne choisissent pas de le faire.

²⁵ Visitez la plateforme en ligne du baromètre de la restauration pour découvrir le fonctionnement de l'outil, consulter les rapports, et accéder les profils des pays (URL : <https://restorationbarometer.org/>).

Comment le genre peut-il être pris en compte lors de l'utilisation du baromètre de la restauration pour le suivi des activités de RPF?

À l'heure actuelle, le Baromètre de la restauration demande explicitement des données ventilées par genre uniquement pour le nombre d'emplois créés grâce aux activités de restauration, comme indiqué sous l'indicateur 8 (économie). Bien que les pays soient encouragés à fournir des informations sur le type d'emploi, le genre des employés, et le nombre d'employés, les disparités économiques liées au genre, telles que les inégalités de revenus entre les emplois, ne sont pas nécessairement prises en compte.

Le Baromètre permet aux gouvernements de télécharger plusieurs documents sous un même indicateur. Par exemple, jusqu'à 10 politiques de restauration au choix du gouvernement peuvent être téléchargées dans le système sous l'indicateur 1 (politiques et dispositifs institutionnelles). Les parties prenantes des forêts gérées par les communautés peuvent plaider auprès des gouvernements pour qu'ils téléchargent des données liées au genre au cours du processus de consultation.

9. Restoration Intervention Typology for Terrestrial Ecosystems (RITTE)

9.1 Comment utiliser l'outil dans la phase de suivi, de rapport, et d'évaluation

Les utilisateurs peuvent employer l'outil RITTE pendant la phase de rapport des projets de RPF afin d'évaluer efficacement les progrès réalisés par rapport aux objectifs initiaux. Disponible dans la base de données du Baromètre de la restauration, l'outil RITTE facilite la soumission des données en permettant aux utilisateurs de sélectionner le type d'écosystème spécifique où la restauration a eu lieu, ainsi que les activités mises en œuvre. Il permet de comparer les projets à l'aide d'indicateurs de performance et d'autres mesures.²⁶

Bien que l'accès au Baromètre de la restauration soit actuellement limité aux acteurs gouvernementaux qui soumettent des données, les gestionnaires de forêts gérées par les communautés peuvent accéder aux descriptions et aux critères utilisés par l'outil RITTE. De cette manière, RITTE peut être utilisé pour guider la gestion des forêts gérées par les communautés dans la soumission de leurs propres mesures de suivi aux bases de données gouvernementales. Il peut également servir de référence à la gestion des forêts gérées par les communautés pour organiser et classer les interventions et activités de restauration des écosystèmes dans leurs rapports.

9.2 Avantages de RITTE

- RITTE fournit une typologie standardisée et simplifiée pour les acteurs lorsqu'ils soumettent des données au baromètre de la restauration afin de rendre compte de leurs progrès par rapport aux objectifs nationaux de leur pays et à leurs contributions aux AEM.
- Indépendamment du baromètre de la restauration, l'outil peut également être utilisé comme ressource générale pour les rapports internes de rapport et d'organisation, permettant ainsi aux pays et à leurs organisations de forêts gérées par les communautés d'harmoniser la manière dont les interventions sont classées et développées.

²⁶ Découvrez les conseils de RITTE sur le Knowledge Hub du Restoration Barometer (URL : <https://restorationbarometer.org/knowledge-hub/>).

9.3 Limites de RITTE et solutions

- RITTE n'est utilisée pour le rapport au Baromètre de la restauration que par les acteurs gouvernementaux. Cependant, les forêts gérées par les communautés peuvent contribuer aux rapports gouvernementaux afin de mettre en valeur leur impact.
- Comme RITTE est standardisée pour une utilisation à grande échelle, il peut ne pas prendre en compte les caractéristiques locales d'un écosystème. Les connaissances locales et traditionnelles devraient être intégrées dans la mesure du possible lors de l'utilisation de RITTE.

10. Méthodologie d'évaluation des opportunités de restauration (MEOR)

10.1 Comment utiliser l'outil dans la phase de suivi, de rapport, et d'évaluation

Dans l'étape 2, « collecte de données et analyse », les utilisateurs peuvent employer les outils d'analyse de la MEOR – tels que la cartographie des opportunités de restauration, la modélisation économique, l'analyse coût-bénéfice-carbone, et les évaluations diagnostiques des facteurs de réussite – pour affiner les interventions de restauration et produire des résultats concrets. Ces résultats incluent des listes d'interventions prioritaires, des cartes spatiales d'opportunités, des analyses économiques des coûts et bénéfiques, des évaluations du potentiel de séquestration du carbone, et des analyses des conditions juridiques, institutionnelles, et politiques. La collecte de données implique de recueillir des informations auprès d'experts et de parties prenantes par des enquêtes, d'ensembles de données existants tels que des cartes et la littérature scientifique, ou en commandant de nouvelles études et/ou cartographies.

Dans l'étape 3, « des résultats aux recommandations », les utilisateurs peuvent utiliser la MEOR pour formuler des recommandations fondées sur les résultats de ces analyses. Cette étape comprend l'organisation d'un atelier de validation réunissant un ensemble élargi de parties prenantes, telles que des agents gouvernementaux, des syndicats d'agriculteurs locaux, des chambres de commerce, et des fédérations communautaires, afin de tester la pertinence des résultats de l'évaluation et d'obtenir l'adhésion des décideurs. Cette étape guide également les utilisateurs dans l'identification des options de financement pour mettre en œuvre les opportunités de RPF.²⁷

10.2 Avantages de la MEOR

- Ces étapes permettent de valider les options stratégiques institutionnelles et politiques en engageant directement les responsables des autorités locales, garantissant ainsi que les recommandations soient adaptées aux réalités du terrain. Elles permettent également d'identifier les mesures politiques et institutionnelles les plus cruciales grâce à un processus de classement structuré, ce qui permet de concentrer les efforts sur les plus prioritaires.

10.3 Limites de la MEOR et solutions

- La collecte et l'analyse des données peuvent remettre en question certaines hypothèses initiales, par exemple si la restauration est en concurrence avec l'agriculture ou si les critères d'évaluation ne sont pas valables en raison d'un manque de données disponibles. Pour atténuer ce risque, il est conseillé de revoir régulièrement les critères d'évaluation et les options de restauration au cours de la phase de la planification.

²⁷ Des conseils détaillés sur l'application du MEOR sont disponibles en plusieurs langues dans la bibliothèque de l'UICN (URL : <https://portals.iucn.org/library/node/45771>).

- Dans certains pays, il se peut qu'il n'existe pas de cartes de base fiables des caractéristiques pertinentes pour la RPF, ce qui nécessite de nouveaux efforts de cartographie, souvent coûteux et exigeants en ressources. Il est recommandé de s'appuyer sur des partenariats avec des institutions techniques ou des organisations internationales pour accéder à une expertise et à des ressources en cartographie. Dans la mesure du possible, adaptez les données existantes ou créez des cartes simplifiées pour réduire les coûts.

Aperçu sur le genre 12 : Considérations pour la MEOR

Comment mieux prendre en compte la dimension de genre lors de l'utilisation de la MEOR pour le suivi des activités de RPF ?

Dans l'étape de collecte et d'analyse des données, la MEOR souligne la « gestion différenciée entre les hommes et les femmes » en tant que données essentielles pour comprendre les enjeux sociaux et économiques. Il offre également la possibilité d'inclure des données ventilées par sexe et des indicateurs sensibles au genre lors de l'analyse des options de restauration, des coûts, des bénéfices et des facteurs de réussite.

Les ateliers de validation peuvent constituer une plateforme permettant d'impliquer de manière plus poussée et explicite les organisations de femmes, les experts locaux et les représentants communautaires afin de garantir que leurs perspectives soient intégrées dans les résultats et les rapports.

Encadré 9: Étude de cas sur le suivi, les rapports, et l'évaluation (Rwanda)

Étude de cas :

Affiner les critères d'évaluation au Rwanda²⁸

L'évaluation de la RPF au Rwanda démontre une approche pragmatique et adaptative de la restauration des paysages, débutant par de grandes ambitions, puis en affinant et concentrant les interventions grâce à une analyse fondée sur les données et les réalités locales au cours de la phase de suivi, de rapport, et d'évaluation. Ce processus a permis de produire un ensemble d'actions de restauration ciblées, crédibles, et réalisables. Le processus a commencé par une liste préliminaire et étendue d'options de restauration potentielles, adaptées aux caractéristiques spécifiques des sous-zones (par exemple, l'agroforesterie sur les terres en terrasses a été priorisée pour les pentes abruptes et sujettes à l'érosion du lac Kivu). Un ensemble de critères bien définis a été utilisé pour évaluer de manière crédible les besoins de restauration, la disponibilité des terres, les types d'intervention, les bénéfices potentiels, les coûts, et les facteurs clés de succès. Cela a permis à l'équipe de filtrer et d'affiner les options en fonction des réalités écologiques et socio-économiques. Au fur et à mesure que les données devenaient disponibles, l'équipe d'évaluation a reconnu que la pression foncière et les contraintes économiques limiteraient les interventions à grande échelle. En utilisant la MEOR, l'approche a été rationalisée :

11. Le principal bénéfice identifié était la protection des sols et de l'eau.
12. Les interventions seraient limitées à des zones discrètes et moins contestées.
13. Les espèces indigènes mélangées ont été préférées aux monocultures pour optimiser les fonctions de protection.

²⁸ IUCN and WRI (2014). A guide to the Restoration Opportunities Assessment Methodology (ROAM): Assessing forest landscape restoration opportunities at the national or sub-national level. Working Paper (Road-test edition). Gland, Switzerland: IUCN, p.31 (URL: <https://portals.iucn.org/library/sites/library/files/documents/2014-030.pdf>).

Les critères ont ensuite été simplifiés pour l'analyse SIG, en se concentrant sur des paramètres spécifiques (par exemple, pentes >55%, zones tampons de 20 mètres le long des cours d'eau). Cinq grands types d'intervention ont été regroupés en une seule catégorie de « forêts protectrices ». Grâce à l'utilisation de la MEOR, le processus de planification de la restauration au Rwanda est devenu plus ciblé et plus efficace, permettant à l'équipe d'évaluation d'identifier les meilleures options de restauration.

11. Métrique STAR (Species Threat Abatement and Restoration)

11.1 Comment utiliser l'outil dans la phase de suivi, de rapport et d'évaluation ?

La métrique STAR (réduction des menaces et restauration des espèces) aide à suivre, rapporter et évaluer l'efficacité des activités de conservation et de restauration dans la réduction du risque d'extinction des espèces. Cela se fait à l'aide d'indicateurs spécifiques qui mesurent les progrès réalisés, au lieu de réévaluer la présence des espèces dans la zone d'intérêt (ou le site du projet). Par exemple, si le score STAR calculé lors de la phase de planification indique que l'habitat des espèces est perdu au profit de l'agriculture, alors la superficie d'habitat naturel convertie en terres agricoles par an peut servir d'indicateur approprié. En fournissant un score quantifiable et continu, la métrique STAR peut être utilisée pour rendre compte des succès auprès des bailleurs de fonds, des gouvernements nationaux et locaux, des communautés locales, et pour renforcer les efforts de plaidoyer la RPF.

Lors du suivi, il est recommandé aux forêts gérées par les communautés de prendre en compte la possibilité de « fuite », un phénomène qui se produit lorsqu'une amélioration sur un site augmente l'intensité de la même menace dans le paysage environnant. De tels impacts doivent toujours être évalués et signalés lorsqu'ils sont observés. En comparant les scores STAR estimés, calibrés, et réalisés, les utilisateurs peuvent également évaluer la précision des prévisions faites lors de la conception du projet de RPF, ce qui permet un apprentissage continu des parties prenantes et une amélioration de l'efficacité des projets futurs.

11.2 Avantages de la métrique STAR

- La métrique STAR mesure quantitativement les progrès réalisés vers l'atteinte des objectifs fixés au début de la planification de la conservation et de la restauration. Elle peut faciliter le processus d'évaluation et encourager l'amélioration des meilleures pratiques pour la conservation de la biodiversité.
- Grâce à un suivi continu utilisant un score quantifiable, la métrique STAR offre une méthode fondée sur des preuves pour ajuster les interventions de conservation et de restauration afin d'en améliorer l'efficacité et de maximiser leur impact.

11.3 Limites de la métrique STAR et solutions

- Les considérations liées à la fuite doivent être prises au sérieux, mais cela peut nécessiter des ressources ou du personnel supplémentaire pour assurer le suivi. La gestion communautaire des forêts devrait solliciter un soutien technique ou participer à un partage de ressources entre pairs si nécessaire.
- La métrique repose sur une supposition quant au niveau d'indicateur où il n'y a aucun impact négatif sur les espèces. Cette approche risque une simplification excessive des relations écologiques complexes, ne tenant pas compte des menaces cumulatives ou des effets hérités, ce qui pourrait entraîner une surestimation des résultats de conservation. Envisagez d'intégrer des données écologiques spécifiques au site et de mettre à jour régulièrement les hypothèses de référence pour mieux refléter les conditions réelles et la dynamique des menaces.

Phase 4: Reconnaissance et diffusion

La phase de reconnaissance et de diffusion est essentielle pour que les utilisateurs puissent démontrer les résultats et l'impact de leurs projets auprès d'audiences externes. Cette phase comporte deux volets : (1) la **reconnaissance**, par laquelle les impacts, les réussites, et les contributions des projets de RPF sont reconnus au niveau national, régional ou international à travers les plateformes telles que les organismes de certification ; et (2) la **diffusion**, c'est-à-dire la communication des activités et des résultats du projet à travers des rapports, des articles, des présentations, et des matériels visuels. Les projets de RPF peuvent tirer parti de la reconnaissance obtenue pour attirer davantage de financements et de ressources de la part des gouvernements et des bailleurs de fonds. La phase de diffusion peut donner lieu à un échange de connaissances, permettant aux différentes parties prenantes des forêts gérées par les communautés de se connecter, de partager les meilleures pratiques et de s'engager dans un apprentissage entre pairs. Par ailleurs, cette phase permet aux communautés, organisations, et gouvernements qui contribuent aux engagements et objectifs environnementaux d'accroître la visibilité de leurs réussites et d'inspirer d'autres acteurs.

Intégration de la dimension de genre

L'intégration de la dimension de genre dans cette phase est essentielle pour garantir que la communication et la reconnaissance des projets de RPF reflètent les diverses populations qui participent et dirigent ces projets, y compris les femmes et les filles. Deux considérations clés à cette étape sont les suivantes:

- **Communication des récits** : Dans les supports de diffusion des projets de RPF, il est important de se demander qui produit ces supports et comment les histoires des projets sont racontées. Les femmes devraient diriger ou être impliquées dans la production de ces supports afin d'assurer la prise en compte de perspectives diverses à cette étape. Lors de la narration proprement dite d'un projet, il est essentiel d'inclure les voix de la communauté locale, des peuples autochtones, des femmes et des filles, ainsi que d'autres groupes vulnérables ou marginalisés, et de coproduire les supports en partenariat avec ces populations.
- **Prise en compte du genre dans la certification** : Pour les certifications qui reconnaissent des initiatives ou des sites de RPF, des indicateurs mesurant l'implication des femmes ou les dimensions de genre dans la gestion des sites ou des projets peuvent encourager les projets de RPF à accorder la priorité à l'équité de genre tout au long du cycle de vie du projet. De plus, lorsque les supports de communication des organismes de certification valorisent les sites et projets pour leur inclusivité de genre, cela peut favoriser une adoption plus large d'approches sensibles au genre et attirer des bailleurs de fonds qui accordent la priorité à l'équité de genre dans leurs contributions.

1. Plateforme contributions pour la nature

1.1 Comment utiliser l'outil à l'étape de la reconnaissance et de la diffusion

La Plateforme contributions pour la nature rassemble des informations sur divers projets de conservation et de restauration afin de calculer comment des actions spécifiques, menées à des endroits précis, contribueront à l'atteinte de divers objectifs mondiaux en matière de biodiversité et de climat.²⁹ Cette plateforme permet de communiquer l'impact quantitatif réalisé par chaque site de projet, ce qui peut servir à des actions de plaidoyer pour renforcer les politiques publiques, rechercher un financement accru pour la RPF, ou mieux planifier les interventions futures. L'accès à la plateforme est destiné aux membres et parties prenantes

²⁹ La plateforme est accessible dans son intégralité en ligne (URL: <https://www.iucncontributionsfornature.org/fr>).

de l'UICN ; ainsi, les praticiens qui ne travaillent pas avec l'Union sont invités à se rapprocher de leurs organisations partenaires qui pourraient en être membres, ou à contacter directement l'UICN.

1.2 Avantages de la Plateforme des contributions pour la nature

- La quantification des contributions aux objectifs mondiaux peut aider les organisations à communiquer sur leur travail et à mobiliser des ressources.
- La plateforme peut aider les agences gouvernementales ou les États à comprendre ce que font les organisations sur leur territoire et à identifier les lacunes aux niveaux régional ou national. Les forêts gérées par les communautés peuvent contribuer à leur score national.

1.3 Limites de la Plateforme des contributions pour la nature et solutions

- La plateforme est destinée à être utilisée par les membres de l'UICN, c'est-à-dire toutes les composantes de l'Union – les membres, les comités nationaux et régionaux, les commissions, et le secrétariat. Comme l'adhésion à l'Union est très répandue, les forêts gérées par les communautés peuvent demander l'accès par l'intermédiaire de leurs partenaires ou par une collaboration directe avec l'UICN.
- La plateforme utilise la métrique STAR pour calculer les contributions liées à la biodiversité, de sorte que les limitations liées à la métrique STAR s'appliquent également. Veuillez-vous référer à la section consacrée à la métrique STAR pour plus de détails sur ces limites.

2. Liste verte des aires protégées et conservées

2.1 Comment utiliser l'outil à l'étape de la reconnaissance et de la diffusion

Après la certification par la Liste verte, les forêts gérées par les communautés recevront une reconnaissance officielle sous la forme d'un certificat formel, ainsi que le droit d'utiliser le logo de la Liste verte de l'UICN et les mentions associées, conformément à des directives spécifiques. L'UICN fait activement la promotion de ces sites certifiés comme des exemples mondiaux d'excellence en matière de conservation. De plus, les sites candidats et certifiés bénéficient d'une visibilité internationale en étant présentés sur le site web de la Liste verte et sur le portail Protected Planet®, qui héberge la Base de données mondiale sur les aires protégées (WDPA) du Centre mondial de surveillance de la conservation de la nature du PNUE (WCMC). Cette reconnaissance permet non seulement de valoriser les réalisations du site en matière de conservation, mais aussi d'inspirer et de guider d'autres aires protégées à travers le monde, contribuant ainsi à l'émergence d'une communauté mondiale d'excellence en gestion et conservation des aires protégées.

2.2 Avantages de la liste verte des aires protégées et conservées

- L'obtention du statut de Liste verte confère une reconnaissance internationale en tant que leader de la conservation. Cette reconnaissance peut ouvrir la voie à de nouvelles opportunités de financement et à des partenariats pour renforcer les efforts de conservation.
- Pour les sites peu familiers avec les normes internationales de performance, le processus de la Liste verte constitue une expérience d'apprentissage précieuse. Il encourage l'adoption des meilleures pratiques mondiales et améliore la transparence ainsi que la responsabilité en exigeant une démonstration explicite des résultats de conservation.

- Bien que l'inscription au patrimoine mondial reste un objectif ambitieux pour beaucoup, la certification Liste verte représente une étape concrète et accessible. Elle offre un cadre structurant permettant aux sites d'élever leurs standards de gestion, ouvrant ainsi la voie à une éventuelle candidature au patrimoine mondial.

2.3 Limites de la liste verte des aires protégées et conservées et solutions

- Les forêts gérées par les communautés certifiées peuvent rencontrer des obstacles pour maintenir des standards élevés dans la durée afin de conserver leur certification Liste verte, en particulier face aux effets du changement climatique qui s'intensifient à un rythme sans précédent. Il est donc recommandé de mettre en place des évaluations intermédiaires régulières et de s'appuyer sur le soutien continu et les outils de l'UICN, ainsi que sur l'apprentissage entre pairs et le partage de connaissances entre sites certifiés.

Aperçu sur le genre 13: Considérations relatives à l'intégration du genre dans la Liste verte

Intégration de la dimension de genre dans la Liste verte

Pour renforcer la dimension de genre et encourager une plus grande sensibilité à l'égalité, la Liste verte pourrait introduire un widget, un badge ou un indicateur visuel optionnel pour les sites qui démontrent un engagement exemplaire en faveur de l'équité de genre. Afficher cette reconnaissance sur le site web ou dans les supports promotionnels d'un site permettrait de célébrer et de mettre en valeur les aires de conservation sensibles au genre, en offrant une visibilité et une reconnaissance supplémentaires. Une telle initiative mettrait non seulement en avant les sites comme modèles d'égalité de genre dans leur gouvernance et leur gestion, mais elle inspirerait aussi d'autres acteurs et attirerait le soutien de parties prenantes, de partenaires et de bailleurs de fonds qui accordent la priorité à l'équité de genre dans les efforts de conservation.

3. Zones clés pour la biodiversité (KBA)

3.1 Comment utiliser l'outil à l'étape de la reconnaissance et de la diffusion

Une fois qu'un site est accepté en tant que KBA, il est téléchargé dans la [base de données mondiale des zones clés pour la biodiversité \(WDKBA\)](#).³⁰ La WDKBA est une base de données complète où toutes les KBA confirmées sont répertoriées, offrant un accès à des informations sur chaque site, notamment sa localisation, ses éléments de biodiversité, et son statut de conservation. Les utilisateurs doivent créer un compte gratuit pour accéder à la plateforme et peuvent ensuite télécharger les informations relatives aux sites.

3.2 Avantages des KBA

- Les KBA sont reconnues par des conventions et accords internationaux, tels que la Convention sur la diversité biologique (CDB) et les Objectifs de développement durable (ODD), ce qui renforce leur visibilité et leur impact. L'inscription des forêts gérées par les communautés et des projets de RPF dans la WDKBA aide les pays à remplir ces engagements mondiaux et à accroître la sensibilisation autour de la RPF.
- La WDKBA offre une plateforme complète et standardisée pour la gestion des données sur les KBA, garantissant l'exactitude et l'accessibilité des informations. Cela permet un engagement accru des parties prenantes, notamment des acteurs du secteur financier qui

³⁰ La base de données mondiale des zones clés pour la biodiversité (WDKBA) est accessible en ligne (URL : <https://wdkba.keybiodiversityareas.org/login>).

peuvent utiliser les données des KBA pour s'assurer que les flux financiers n'affectent pas négativement les forêts gérées par les communautés qualifiées de KBA.

3.3 Limites des KBA et solutions

- Le cadre actuel de la WDKBA ne permet pas de refléter rapidement les changements dans l'état de la biodiversité dus à des facteurs tels que le changement climatique. Cela pourrait entraîner des retards dans la mise à jour du statut des ZCB, ce qui risquerait de nuire à l'efficacité des actions de conservation. Pour atténuer ce risque, il est recommandé de mettre en place un suivi et une réévaluation plus fréquents des ZCB que la période de 8 à 12 ans prévue dans les Lignes directrices, en particulier dans les zones sujettes à des changements environnementaux rapides. Cela permettrait de garantir que les stratégies de conservation restent efficaces et adaptées aux conditions et pressions actuelles sur la biodiversité.

4. Autres mesures de conservation efficaces par zone (AMCEZ)

4.1 Comment utiliser l'outil à l'étape de la reconnaissance et de la diffusion

Les AMCEZ reconnues sont documentées dans la [base de données mondiale sur les autres mesures de conservation efficaces par zone \(WD-OECM\)](#)³¹ et dans la [base de données mondiale sur les aires protégées \(WDPA\)](#)³², ce qui permet de suivre et de soutenir ces zones au niveau mondial. Les mesures de RPF basées sur des zones qui sont qualifiées d'aires protégées ou d'AMCEZ doivent être signalées dans les bases de données concernées, avec le consentement des autorités de gouvernance compétentes.

4.2 Avantages des AMCEZ

- L'identification d'une forêt gérée par une communauté ou d'un site de RPF comme AMCEZ offre l'opportunité d'accroître la reconnaissance et le soutien aux efforts de conservation efficaces à long terme en dehors des aires protégées traditionnelles, mettant ainsi en valeur la diversité des modèles de gouvernance et des acteurs, y compris les peuples autochtones, les communautés locales, le secteur privé, et les agences gouvernementales. La déclaration des AMCEZ avec le consentement des autorités de gouvernance garantit la transparence et favorise des efforts de conservation collaboratifs. De plus, l'expansion significative des zones de conservation en dehors des aires protégées soutient les objectifs nationaux et mondiaux en matière de biodiversité.
- Le téléchargement vers les bases de données WD-OECM et WDPA permet de suivre et de soutenir les AMCEZ au niveau mondial, augmentant ainsi leur visibilité et leur reconnaissance. Ces bases de données offrent une plateforme pour partager les meilleures pratiques et des enseignements tirés à travers les régions.
- En soumettant des données à ces bases, la gestion communautaire des forêts peut contribuer à mesurer les progrès de leur pays par rapport aux objectifs internationaux de conservation.

4.3 Limites des AMCEZ et solutions

³¹ La base de données mondiale sur les autres mesures de conservation efficaces par zone (WD-OECM) est accessible en ligne (URL: <https://www.protectedplanet.net/en/thematic-areas/oecms?tab=OECMs>).

³² La base de données mondiale sur les aires protégées (WDPA) est accessible en ligne (URL: <https://www.protectedplanet.net/en/thematic-areas/wdpa?tab=WDPA>).

- Une sensibilisation et une reconnaissance limitées des AMCEZ peuvent limiter leur impact et leur efficacité lorsqu'une forêt communautaire est reconnue comme telle, ce qui peut limiter la capacité des communautés locales et de la gestion communautaire des forêts à valoriser ce statut d'AMCEZ pour obtenir reconnaissance et soutien en matière de conservation. Pour relever ce défi, il sera nécessaire de renforcer la sensibilisation par des actions de communication, d'éducation et de partenariats plus stratégiques.

5. Solutions PANORAMA

5.1 Comment utiliser l'outil à l'étape de la reconnaissance et de la diffusion

Solutions PANORAMA est une plateforme en ligne gratuite où les gestionnaires de forêts gérées par les communautés peuvent télécharger des solutions locales mises en œuvre dans le cadre de leurs projets de conservation et de restauration afin de promouvoir et de communiquer leur travail sur un forum mondial. La plateforme utilise le terme « solutions » pour désigner des exemples concrets et appliqués de processus ou d'approches réussis qui répondent aux défis de la conservation de la nature, de la restauration et du développement durable. Les solutions peuvent être des interventions de projets entiers ou des aspects spécifiques d'un projet ou d'une approche. La plateforme héberge des études de cas de projets, incluant le contexte, les objectifs, la localisation, les bénéficiaires, et l'impact du projet. En mettant en relation les projets de gestion communautaire des forêts entre eux, favorisant ainsi l'apprentissage entre pairs et la diffusion de bonnes pratiques à l'échelle internationale.³³

Les forêts gérées par la communauté peuvent soumettre leurs solutions pour un ou plusieurs portails thématiques directement sur la plateforme web après avoir rempli toutes les sections obligatoires du modèle. Les solutions sont ensuite examinées pour s'assurer qu'elles sont concises, logiques, et que leur description est de haute qualité. Les solutions apparaissent généralement sur la plateforme PANORAMA après 2 ou 3 cycles d'examen et de révision. Les forêts gérées par les communautés peuvent ainsi présenter leurs succès sur de nombreux thèmes, allant de la restauration des écosystèmes inclusive du genre à la conservation de la biodiversité, en utilisant des supports visuels et des récits. La plateforme met également à disposition un manuel accessible aux gestionnaires de projets et propose un accompagnement en anglais, français et espagnol.

5.2 Avantages des solutions PANORAMA

- Grâce à cette plateforme, les gestionnaires de projets de RPF peuvent entrer en contact avec d'autres initiatives et chercheurs afin d'échanger des connaissances et des ressources.
- Les utilisateurs peuvent démontrer l'impact de leurs projets et servir d'exemple à d'autres organisations pour les reproduire dans leur propre contexte, élargissant ainsi l'impact mondial.
- La plateforme permet également d'accéder à des formations, à des conseils techniques, et à des informations essentielles que les projets de forêts gérées par les communautés peuvent utiliser pour l'élaboration de politiques et la collecte de fonds.

5.3 Limites de PANORAMA et solutions

- Des ressources sont généralement nécessaires pour adapter et étendre les enseignements clés des études de cas aux contextes des communautés locales. Cependant, l'accessibilité générale de la plateforme permet aux organisations de se

³³ La plateforme PANORAMA permet aux utilisateurs d'explorer des solutions et d'accéder à des manuels d'instruction en ligne (URL: <https://panorama.solutions/fr>).

mettre en relation et d'explorer comment adapter les leçons apprises à leurs propres contextes.

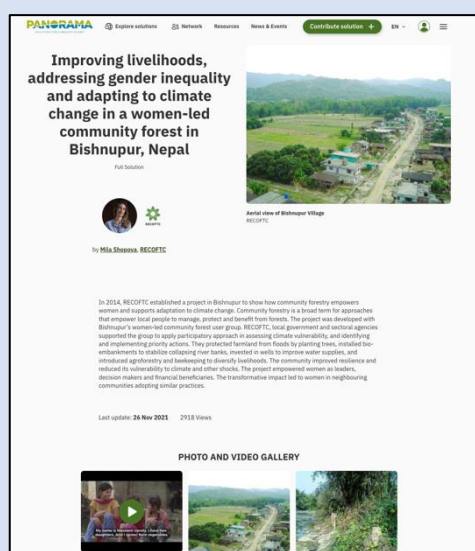
- Les langues de fonctionnement de la plateforme sont l'anglais, le français et l'espagnol, ce qui peut limiter l'accessibilité pour certaines régions. Cependant, les parties prenantes peuvent contacter les administrateurs de la plateforme PANORAMA pour demander un soutien à la traduction et au téléchargement des documents.

Encadré 10: Étude de cas sur la reconnaissance et la diffusion (approches fondées sur le genre et par les femmes, Népal)

Étude de cas :

Améliorer les moyens de subsistance, lutter contre les inégalités entre les sexes et s'adapter au changement climatique dans une forêt communautaire dirigée par des femmes à Bishnupur, au Népal³⁴

L'exemple suivant est une étude de cas publiée sur la plateforme PANORAMA. Cette étude de cas comprend des liens vers des ressources, des images et des vidéos, ainsi que le témoignage d'un membre de la communauté ayant participé au programme. La publication de cette solution via PANORAMA permet aux visiteurs du site, aux donateurs actuels ou potentiels, aux chercheurs, et à d'autres organisations de comprendre en profondeur le projet, ses impacts et les principaux enseignements tirés. L'étude de cas sert également de modèle pour montrer comment les projets de forêts gérées par les communautés peuvent structurer et diffuser leurs supports de communication.



Capture d'écran du projet sur la plateforme Solutions PANORAMA

Lieu : Bishnupur, Népal

Bénéficiaires : Onze femmes dirigeant le groupe d'utilisateurs de la forêt communautaire de Bishnupur et 63 familles (359 personnes) membres du groupe.

Échelle de mise en œuvre : Locale

Écosystèmes : systèmes agroforestiers, forêt tropicale décidue, et rivières et cours d'eau

Contexte

En 2014, le Centre régional de formation en foresterie communautaire pour l'Asie et le Pacifique (RECOFTC) a lancé un projet à Bishnupur afin de démontrer comment la foresterie communautaire peut autonomiser les femmes et soutenir l'adaptation au changement climatique. Le projet a été développé avec le groupe d'utilisatrices de la forêt communautaire de Bishnupur, dirigé par des femmes. RECOFTC, le gouvernement local et des agences sectorielles ont accompagné le groupe pour appliquer une approche participative dans l'évaluation de la vulnérabilité climatique et l'identification ainsi que la mise en œuvre des

actions prioritaires.

Activités principales

Le groupe s'est concentré sur la protection des terres agricoles contre les inondations en plantant des arbres, a installé des bio-digues pour stabiliser les berges de rivières en érosion, investi dans des puits pour améliorer l'approvisionnement en eau et introduit l'agroforesterie ainsi que l'apiculture pour diversifier les moyens de subsistance.

Impacts environnementaux principaux

³⁴ Shopova, M. and RECOFTC. (2021). 'Improving livelihoods, addressing gender inequality and adapting to climate change in a women-led community forest in Bishnupur, Nepal.' *Panorama Solutions*. Disponible en ligne à: <https://panorama.solutions/en/solution/improving-livelihoods-addressing-gender-inequality-and-adapting-climate-change-women-led>.

Le projet a augmenté la couverture arborée et diversifié les revenus du groupe d'utilisatrices de la forêt communautaire dirigé par des femmes, en fournissant 300 manguiers et litchis, 1 000 arbres à beurre (« chiuri ») et 500 canneliers de l'Inde (« tejpat »).

Impacts sociaux principaux

Le projet a renforcé la cohésion communautaire, atténuant les tensions sociales liées à l'accès à l'eau. Il a réduit les inégalités de genre et a permis aux femmes de s'affirmer comme leaders de l'adaptation au changement climatique.

6. Liste du patrimoine mondial (UNESCO)

6.1 Comment utiliser l'outil à l'étape de la reconnaissance et de la diffusion ?

Pour être inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, les sites forestiers gérés par les communautés doivent présenter une valeur universelle exceptionnelle et répondre à au moins un des dix critères de sélection. Après avoir soumis un document identifiant ses sites naturels d'importance et passé l'évaluation préliminaire, les utilisateurs soumettent un dossier de nomination qui sera évalué par l'UICN pour sites naturels.³⁵ La décision finale est prise par le Comité du patrimoine mondial de l'UNESCO sur la base des recommandations de ses organisations consultatives. Une fois acceptée comme site du patrimoine mondial de l'UNESCO, la forêt gérée par la communauté sera inscrite sur le site officiel du Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO. Elle sera également ajoutée à la [plateforme cartographique en ligne du patrimoine mondiale](#),³⁶ qui enregistre les limites et les zones tampons des sites du patrimoine mondial afin de faciliter le suivi et la conservation.

6.2 Avantages du patrimoine mondial de l'UNESCO

- La reconnaissance en tant que site du patrimoine mondial de l'UNESCO ouvre l'accès à des financements de l'UNESCO et d'autres organisations internationales, soutenant ainsi des projets essentiels de conservation et de développement communautaire. Cette désignation prestigieuse apporte également une renommée internationale, augmentant la popularité du site et attirant de nouvelles opportunités de financement via l'écotourisme et d'autres initiatives durables.
- La reconnaissance par l'UNESCO offre un cadre de surveillance et de protection international, garantissant la préservation des forêts gérées par les communautés pour les générations futures.
- Les peuples autochtones et les communautés locales qui assurent la gestion de la forêt communautaire peuvent ainsi obtenir une reconnaissance accrue de leurs pratiques traditionnelles et de leurs droits fonciers.

6.3 Limites du patrimoine mondial de l'UNESCO et solutions

- Une reconnaissance accrue peut attirer le tourisme, ce qui peut entraîner une dégradation de l'environnement si la fréquentation n'est pas correctement gérée. Il est important de mettre en place des pratiques de tourisme durable et de fixer des limites de visiteurs afin de protéger le site.
- Les cadres de gouvernance, et donc le contrôle communautaire sur les décisions de gestion, peuvent évoluer à la suite d'une certification. Les parties prenantes devraient collaborer étroitement avec l'UNESCO, l'UICN, et d'autres organisations concernées afin

³⁵ Utilisez le site web de l'UICN pour en savoir plus sur le soutien de l'UICN aux sites du patrimoine mondial et pour accéder aux ressources (URL: <https://iucn.org/our-work/topic/world-heritage>).

³⁶ La plateforme cartographique en ligne du patrimoine mondial est accessible en ligne (URL: <https://whc.unesco.org/en/wh-gis/>).

de garantir une représentation équitable et une participation active dans la prise de décisions concernant la gestion et la promotion du site.

Conclusion

La restauration des paysages forestiers (RPF) est un processus continu visant à rétablir la fonctionnalité écologique et à améliorer le bien-être humain sur des paysages déboisés ou dégradés. L'intégration de la dimension de genre dans la RPF garantit que tous les acteurs impliqués dans les forêts gérées par les communautés et les projets de RPF disposent d'une voix égale dans la prise de décision et bénéficient équitablement des retombées. De nombreux outils et produits de connaissance de l'UICN offrent les moyens et les données nécessaires pour gérer efficacement et durablement les paysages forestiers. L'adoption d'approches de RPF sensibles au genre, notamment par l'utilisation des outils, publications, et produits de connaissance de l'UICN, permet d'obtenir de meilleurs résultats pour les populations et la planète.

Ce protocole fournit des orientations pour utiliser efficacement les outils et produits de connaissance de l'UICN à toutes les étapes de la RPF dans les forêts gérées par la communauté, telles que les forêts modèles. Il présente les avantages et les limites de l'utilisation de ces outils à chaque phase du processus de RPF. Il propose également des études de cas et des exemples concrets pour chaque outil afin d'illustrer leur application efficace. Enfin, il inclut des recommandations pour intégrer la dimension de genre et garantir le respect des droits de toutes les parties prenantes à chaque étape d'un projet de RPF.

Principaux enseignements

- La restauration des paysages forestiers (RPF) est un processus efficace pouvant être utilisé pour restaurer les écosystèmes dégradés et déboisés, réduire les pressions sur les espèces et les habitats, et générer des bénéfices pour les populations, la biodiversité, les écosystèmes et le climat.
- Une gouvernance efficace des forêts gérées par les communautés et de leurs initiatives de RPF nécessite l'adoption et l'intégration d'approches sensibles au genre. Les questions clés à se poser incluent : Qui décide de la mise en œuvre d'un projet de RPF dans une forêt communautaire ? Quelles dynamiques de pouvoir existent entre les parties prenantes ? Qui bénéficie des projets de RPF et qui en est exclu ? Il est essentiel d'inclure les voix et perspectives des femmes, des jeunes, ainsi que des peuples autochtones et communautés locales dans les projets de RPF. Des outils tels que le Community Organising Toolkit on Ecosystem Restoration (la boîte à outils d'organisation communautaire pour la restauration des écosystèmes), ECOLEX, la Liste verte des aires protégées et conservées, les Autres mesures de conservation efficaces par zone (AMCEZ), la Méthodologie d'évaluation des opportunités de restauration (MEOR) et la méthodologie Participatory Rangeland and Grassland Assessment (PRAGA) peuvent aider à établir ou améliorer les mécanismes de gouvernance.
- Lors de la phase de cadrage, de conception, et de planification, les outils de l'UICN servent de références et d'exemples utiles pour développer des projets de RPF. Parmi les ressources utiles figurent la Liste rouge des espèces menacées, la Liste rouge des écosystèmes, le (Inventaire des projets de planification pour la conservation des espèces) (SCPPI), les Zones clés pour la biodiversité (KBA), et la Liste verte des aires protégées et conservées. De plus, des outils offrant des orientations pratiques pour la conception de projets de RPF, tels que la Méthodologie d'évaluation des opportunités de restauration (MEOR), la métrique Species Threat Abatement and Restoration (STAR) (la Réduction des menaces et restauration des espèces), la méthodologie Participatory Rangeland and Grassland Assessment (PRAGA), et le Community Organising Toolkit on Ecosystem Restoration (la boîte à outils d'organisation communautaire pour la restauration des

écosystèmes), devraient être pris en compte. Les analyses de genre et les plans d'action genre facilitent l'intégration transversale du genre dans les projets de RPF.

- L'intégration du genre dans la phase de mise en œuvre de la RPF peut se faire en garantissant un accès équitable à la terre et aux ressources, en renforçant les capacités, et en proposant des formations tant aux hommes qu'aux femmes, et en mettant en place un suivi sensible au genre pour prévenir les disparités sociales ou économiques involontaires, tout en encourageant femmes et hommes à occuper des rôles de leadership dans les activités de RPF.
- Un élément clé de l'intégration du genre dans la phase de suivi, de rapport, et d'évaluation des projets consiste à valoriser la contribution des femmes dans la réalisation des évaluations à l'aide des outils et bases de données de l'UICN, que ce soit pour la Liste rouge des écosystèmes, la Liste rouge des espèces menacées, la Liste verte des aires protégées et conservées, les Zones clés pour la biodiversité (KBA) ou les Autres mesures de conservation efficaces par zone (AMCEZ). Une autre approche efficace consiste à ventiler la collecte de données par genre lorsque cela est possible, comme le démontrent des outils tels que le Baromètre de la restauration, afin de cataloguer les impacts et évolutions liés au genre dans le temps.
- Intégrer la dimension de genre dans la phase de reconnaissance et de diffusion des projets de RPF implique de représenter la diversité des perspectives féminines dans les histoires de réussite, en utilisant des outils tels que Solutions PANORAMA et la Plateforme contributions pour la nature. Cela implique également d'atteindre les objectifs d'équité de genre dans les projets de RPF pour obtenir des certifications importantes, telles que l'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO, la reconnaissance en tant que Zone clé pour la biodiversité (KBA), ou l'inclusion dans la Liste verte des aires protégées et conservées de l'UICN.

Pour approfondir l'utilisation des outils, produits de connaissance, et études de cas, les utilisateurs sont invités à consulter les références fournies dans ce protocole ou à se référer à la [Bibliothèque de l'UICN](#).

Bibliographies

- Agarwal, B. (2009). Gender and forest conservation: The impact of women's participation in community forest governance. *Ecological Economics*, 68(11), 2785–2799. <https://doi.org/10.1016/j.ecolecon.2009.04.025>
- Besseau, P., Graham, S., & Christophersen, T. (2018). *Restoring forests and landscapes: The key to a sustainable future*. Global Partnership on Forest and Landscape Restoration. <https://www.forestlandscaperestoration.org/resources/knowledge/restoring-forests-and-landscapes/>
- Bland, L.M., Keith, D.A., Miller, R.M., Murray, N.J. and Rodríguez, J.P. (éd.) (2016). *Lignes directrices pour l'application des critères et catégories de la Liste Rouge des Écosystèmes de l'IUCN*: Version 1.0. Gland, Suisse: IUCN. ix + 114pp. Originellement publié en tant que Guidelines for the application of IUCN Red List of Ecosystems Categories and Criteria, Version 1.0 (Gland, Suisse: UICN, 2016) <https://portals.iucn.org/library/node/46234>
- Chen, G., Wang, X., Ma, K. (2020). Red list of China's forest ecosystems: A conservation assessment and protected area gap analysis. *Biological Conservation*, 248(108636). 1-9. <https://doi.org/10.1016/j.biocon.2020.108636>
- Commission des normes et des pétitions de l'IUCN. (2024). *Lignes directrices pour l'utilisation des catégories et critères de la Liste rouge de l'IUCN* : Version 14. Gland, Suisse : IUCN. <https://www.iucnredlist.org/fr/resources/redlistguidelines>
- Dalton, D., Berger, V., Kirchmeir, H., Adams, V., Botha, J., Halloy, S., Hart, R., Švara, V., Torres Ribeiro, K., Chaudhary, S. & Jungmeier, M. (2024). *A framework for monitoring biodiversity in protected areas and other effective area-based conservation measures: Concepts, methods and technologies*. IUCN WCPA Technical Report Series No. 7, Gland, Switzerland: IUCN. <https://portals.iucn.org/library/sites/library/files/documents/PATRS-007-En.pdf>
- De Knijf, G. et al. (2024). *European Dragonflies: moving from assessment to conservation planning. A report to the European Commission by the IUCN SSC Dragonfly Specialist Group and the IUCN SSC Conservation Planning Specialist Group*. Apple Valley, MN, USA: Conservation Planning Specialist Group. https://www.cpsg.org/sites/default/files/2024-12/EU_PULSE_DRAGONFLIES_FINALReport.pdf
- Dudley, N., Boucher, J.L., Cuttelod, A., Brooks, T.M., and Langhammer, P.F. (Eds). (2014). *Applications of Key Biodiversity Areas: end-user consultations*. Cambridge, UK and Gland, Switzerland: IUCN. <https://portals.iucn.org/library/node/44911>
- Food and Agriculture Organisation (FAO). (1989). *A field guide for project design and implementation – Women in community forestry*. Food and Agriculture Organisation of the United Nations. <https://www.fao.org/4/t8820e/t8820e00.htm#Contents>
- Food and Agriculture Organisation (FAO). (2023). *The status of women in agrifood systems*. Food and Agriculture Organisation of the United Nations. <https://doi.org/10.4060/cc5343en>

- Food and Agriculture Organisation (FAO). (2024). *The State of the World's Forests 2024 – Forest-sector innovations towards a more sustainable future*. Food and Agriculture Organisation of the United Nations. <https://doi.org/10.4060/cd1211en>
- Food and Agriculture Organisation (FAO) and International Union for the Conservation of Nature (IUCN). (2022). Participatory rangeland and grassland assessment (PRAGA) methodology. Gland, Switzerland: IUCN. <https://openknowledge.fao.org/items/1e082d6c-bf65-46c5-80ba-ff3f5ec1548a>
- Friends of the Earth. (2023). *Gender Justice and Community Forest Management*. Friends of the Earth International. <https://www.foei.org/publication/gender-community-forest-management/>
- García-Flores, J., Gonzalez-Espinosa, M., Lindig-Cisneros, R., Casas, A.J.B.S., (2019). Traditional medicinal knowledge of tropical trees and its value for restoration of tropical forests. *Botanical Sciences*, 97(3), 336–354. <https://doi.org/10.17129/botsci.2122>
- Gichuki, L., Brouwer, R., Davies, J., Vidal, A., Kuzee, M., Magero, C., Walter, S., Lara, P., Oragbade, C. and Gilbey, B. (2019). *Reviving land and restoring landscapes: Policy convergence between forest landscape restoration and land degradation neutrality*. Gland, Switzerland: IUCN. <https://doi.org/10.2305/IUCN.CH.2019.11.en>
- Hockings, M., Stolton, S., Leverington, F., Dudley, N. and Courrau, J. (2006). *Evaluating Effectiveness: A framework for assessing management effectiveness of protected areas. 2nd edition*. Gland, Switzerland and Cambridge, UK: IUCN. <https://doi.org/10.2305/IUCN.CH.2006.PAG.14.en>.
- Indigenous Learning Institute for Community Empowerment (ILI), Partners of Community Organisations Sabah (PACOS) TRUST, and Asia Indigenous Peoples Pact (AIPP). (2012) *Community Organising Training Manual*. Chiangmai, Thailand: IAPP. https://iwqia.org/images/publications/0647_COT_manual.pdf
- Integrated Biodiversity Assessment Tool (IBAT) (n.d.) *The Integrated Biodiversity Assessment Tool (IBAT) platform*. Récupéré le 7 mai 2025 à l'adresse <https://www.ibat-alliance.org/>
- Integrated Biodiversity Assessment Tool (IBAT). (2021). *Species Threat Abatement and Restoration (STAR): A Global Metric Supporting Nature-Positive Action*. IBAT. <https://app.ibat-alliance.org/pdf/star-industry-briefing-note.pdf>
- Integrated Biodiversity Assessment Tool (IBAT). (2021) *Species Threat Abatement and Restoration (STAR) data layer*. IBAT. <https://app.ibat-alliance.org/pdf/star-business-user-guidance.pdf>
- Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services (IPBES). (2019). Summary for policymakers of the IPBES Assessment Report on Land Degradation and Restoration. Disponible à l'adresse: https://files.ipbes.net/ipbes-web-prod-public-files/spm_3bi_ldr_digital.pdf
- International Fund for Agricultural Development (IFAD). (2022). *These numbers prove that rural women are crucial for a better future. But they're not getting what they need to succeed*. International Fund for Agricultural Development. Récupéré le 7 mai 2025 à l'adresse <https://www.ifad.org/en/w/explainers/these-numbers-prove-that-rural-women-are-crucial-for-a-better-future>

- International Model Forest Network (n.d.). *Model Forest principles*. International Model Forest Network. Récupéré le 7 mai 2025 à l'adresse <https://imfn.net/model-forest/model-forest-principles/>
- International Union for the Conservation of Nature. (n.d.) *La plateforme contributions pour la nature*. IUCN. Récupéré le 7 mai 2025 à l'adresse <https://www.iucncontributionsfornature.org/fr/>
- International Union for the Conservation of Nature (IUCN) (n.d.) *IUCN Green List of Protected and Conserved Areas*. IUCN. Récupéré le 7 mai 2025 à l'adresse <https://iucngreenlist.org/>
- International Union for the Conservation of Nature (IUCN) (n.d.) *IUCN Red List of Threatened Species*. Récupéré le 7 mai 2025 à l'adresse <https://www.iucnredlist.org/>
- International Union for the Conservation of Nature (IUCN). (n.d.). *IUCN Restoration Intervention Typology for Terrestrial Ecosystems*. Gland, Switzerland: IUCN. <https://restorationbarometer.org/knowledge-hub/iucn-restoration-intervention-typology-for-terrestrial-ecosystems/>
- International Union for the Conservation of Nature (n.d.) *Species Threat Abatement and Restoration (STAR) metric*. Gland, Switzerland: IUCN. Récupéré le 7 mai 2025 à l'adresse <https://iucn.org/resources/conservation-tool/species-threat-abatement-and-restoration-star-metric>
- International Union for the Conservation of Nature (IUCN) (n.d.) *The Restoration Barometer*. Récupéré le 7 mai 2025 à l'adresse <https://restorationbarometer.org/>
- International Union for the Conservation of Nature (IUCN) (n.d.) *Red List of Ecosystems*. <https://assessments.iucnrle.org/>
- International Union for the Conservation of Nature. (2012). *IUCN Red List Categories and Criteria: Version 3.1*. Gland, Switzerland: IUCN. <https://portals.iucn.org/library/node/10315>
- International Union for the Conservation of Nature (IUCN) (2017). *Gender-responsive restoration guidelines: A closer look at gender in the Restoration Opportunities Assessment Methodology*. Gland, Switzerland: IUCN. <https://portals.iucn.org/library/node/46693>
- International Union for the Conservation of Nature (IUCN). (2018). *Guidelines for invasive species planning and management on islands*. Gland, Switzerland: IUCN. <https://portals.iucn.org/library/node/47764>
- International Union for the Conservation of Nature (IUCN). (2020). *Guidelines for using the IUCN Environmental Impact Classification for Alien Taxa (EICAT) Categories and Criteria. Version 1.1*. Gland, Switzerland: IUCN. <https://iucn.org/sites/default/files/2023-02/eicat-guidelines-final-v1.1.pdf>
- International Union for the Conservation of Nature (IUCN) (2020). *IUCN EICAT Categories and Criteria: The Environmental Impact Classification for Alien Taxa. First edition*. Gland, Switzerland and Cambridge, UK: IUCN. <https://portals.iucn.org/library/node/49101>

- International Union for the Conservation of Nature (IUCN). (2021). *EICAT Reporting Template*. Gland, Switzerland: IUCN. https://www.iucn.org/sites/default/files/2023-01/eicatreportingtemplatev3.8-remake_feb2021_no-macros.xlsx
- International Union for the Conservation of Nature (IUCN). (2021). *Gender Analysis Guide: A technical tool to inform gender-responsive environmental programming for IUCN members, partners and peers. First edition*. Gland, Switzerland: IUCN. <https://portals.iucn.org/union/sites/union/files/doc/iucn-gender-analysis-guidance-web.pdf>
- International Union for the Conservation of Nature (IUCN). (2021). *IUCN Community Organizing Toolkit on Ecosystem Restoration*. Gland, Switzerland: IUCN. https://iucn.org/sites/default/files/2022-09/iucn_community_organizing_toolkit_on_ecosystem_restoration_1.pdf
- International Union for the Conservation of Nature (IUCN). (2021). *The Species Conservation Planning Project Inventory*. Gland, Switzerland: IUCN. <https://iucn.org/resources/conservation-tool/conservation-planning-project-inventory>
- International Union for the Conservation of Nature (IUCN). (2022). *Restoration Barometer Report 2022*. Gland, Switzerland: IUCN. <https://restorationbarometer.org/restorationreport/>
- International Union for the Conservation of Nature (IUCN). (2024). *Gender equality for greener and bluer futures: Why women's leadership matters for realising environmental goals*. Gland, Switzerland: IUCN. <https://iucn.org/sites/default/files/2024-03/2024-gender-equality-for-greener-and-bluer-futures.pdf>
- International Union for the Conservation of Nature (IUCN). (2024). Gender Responsive FLR in Model Forests: IUCN Model Forest Global Learning and Knowledge Sharing Workshop. [Presentation].
- International Union for the Conservation of Nature (IUCN) (2024). *Guidelines for the application of IUCN Red List of Ecosystems Categories and Criteria, Version 2.0*. Keith, D.A., Ferrer-Paris, J.R., Ghoraba, S.M.M., Henriksen, S., Monyeke, M., Murray, N.J., Nicholson, E., Rowland, J., Skowno, A., Slingsby, J.A., Storeng, A.B., Valderrábano, M. & Zager, I. (Eds.). Gland, Switzerland: IUCN. <https://portals.iucn.org/library/node/51533>
- International Union for the Conservation of Nature (IUCN) (n.d.). *World Heritage*. Récupéré le 14 mai 2025 à l'adresse <https://iucn.org/our-work/topic/world-heritage>
- International Union for the Conservation of Nature (IUCN) Red List (n.d.) *Bolivian Stubfoot Toad*. Récupéré le 7 mai 2025 à l'adresse <https://www.iucnredlist.org/fr/species/54559/89196685>.
- International Union for the Conservation of Nature (IUCN) Red List. (2024). *Raw Data to Red List*. Gland, Switzerland: IUCN. Récupéré le 7 mai 2025 à l'adresse <https://www.iucnredlist.org/assessment/process>
- International Union for the Conservation of Nature (IUCN) Red List. (n.d.) *Contact*. Gland, Switzerland: IUCN. Récupéré le 14 mai 2025 à l'adresse <https://www.iucnredlist.org/contact/contact-page>

- International Union for the Conservation of Nature (IUCN) Standards and Petitions Committee. (2024). *Guidelines for Using the IUCN Red List Categories and Criteria: Version 16*. Gland, Switzerland: IUCN. <https://www.iucnredlist.org/resources/redlistguidelines>
- International Union for the Conservation of Nature (IUCN), United Nations Environment Programme - World Conservation Monitoring Centre (UN-WCMC). (n.d.). *Protected Planet*. Récupéré le 7 mai 2025 à l'adresse <https://www.protectedplanet.net/en>
- International Union for the Conservation of Nature (IUCN), United Nations Environment Programme (UNEP), Food and Agriculture Organisation (FAO). (n.d.) *ECOLEX*. IUCN, UNEP, FAO. <https://www.ecolex.org/>
- International Union for the Conservation of Nature (IUCN) and World Commission on Protected Areas (WCPA) (2017). *IUCN Green List of Protected and Conserved Areas: Standard. Version 1.1*. Gland, Switzerland: IUCN. https://iucn.my.salesforce.com/sfc/p/#24000000e5iR/a/1o0000005kM6/tFf7d8BqjDRxUKyujmm7DdqrPz77RzGkQizYNb_dmA
- International Union for the Conservation of Nature (IUCN), World Commission on Protected Areas (WCPA), and Assurance Services International (ASI) (2019). *IUCN Green List of Protected and Conserved Areas: User Manual. Version 1.2*. Gland, Switzerland: IUCN. <https://iucngreenlist.org/wp-content/uploads/2020/04/IUCN-Green-List-User-Manual-Version-1.2.pdf>
- International Union for the Conservation of Nature (IUCN) World Commission on Protected Areas (WCPA) Task Force on Other Effective Area-Based Conservation Measures (OECMs) (2019) *Recognising and Reporting Other Effective Area-Based Conservation Measures*. Gland, Switzerland: IUCN. <https://portals.iucn.org/library/node/48773>
- International Union for the Conservation of Nature (IUCN) and World Resources Institute (WRI) (2014). *A guide to the Restoration Opportunities Assessment Methodology (ROAM): Assessing forest landscape restoration opportunities at the national or sub-national level. Working Paper (Road-test edition)*. Gland, Switzerland: IUCN. <https://portals.iucn.org/library/node/44852>
- Jonas, H. D., MacKinnon, K., Marnewick, D. and Wood, P. (2023). *Site-level tool for identifying other effective area-based conservation measures (OECMs). First edition*. IUCN WCPA Technical Report Series No. 6. Gland, Switzerland: IUCN. <https://portals.iucn.org/library/node/51296>
- Jonas, H. D., Wood, P. & Woodley, S., Volume Editors (2024). *Guidance on other effective area-based conservation measures (OECMs)*. IUCN WCPA Good Practice Series, No.36. Gland, Switzerland: IUCN. <https://doi.org/10.2305/LAAW4624>
- Kakani, M., R. Singh, K. Buckingham, et al. (2024). *A step-by-step guide for landscape restoration planners and practitioners*. Washington, DC: World Resources Institute. <https://doi.org/10.46830/wriqb.21.00045>
- Key Biodiversity Areas (n.d.) *Key Biodiversity Areas: keep nature thriving*. Key Biodiversity Areas. Récupéré le 7 mai 2025 à l'adresse <https://www.keybiodiversityareas.org/>
- Key Biodiversity Areas (KBA) Secretariat (2024). *Key Biodiversity Areas Proposal Process: Guidance on Proposing, Reviewing, Nominating, and Confirming sites*. Gland, Switzerland: IUCN. <https://www.keybiodiversityareas.org/assets/a3e4647d-2453-4018-9bae-9e13c582976d>

- Key Biodiversity Areas (n.d.) *World Database of Key Biodiversity Areas*. Récupéré le 14 mai 2025 à l'adresse <https://wdkba.keybiodiversityareas.org/login>
- Key Biodiversity Areas (KBA) Standards and Appeals Committee of IUCN SSC/WCPA (2022). *Guidelines for using A Global Standard for the Identification of Key Biodiversity Areas. Version 1.2*. Gland, Switzerland: IUCN. <https://portals.iucn.org/library/node/49979>
- McBreen, J. and Jewell, N. (2023). *Forest landscape restoration interventions: Mano River Union*. Gland, Switzerland: IUCN. <https://portals.iucn.org/library/node/50727>
- McLain R, Lawry S, Guariguata MR, Reed J. (2021). Toward a tenure-responsive approach to forest landscape restoration: A proposed tenure diagnostic for assessing restoration opportunities. *Land Use Policy*, 104(103748). <https://doi.org/10.1016/j.landusepol.2018.11.053>
- Mair, L., Bennun, L.A., Brooks, T.M. et al. (2021) A metric for spatially explicit contributions to science-based species targets. *Nature Ecology & Evolution*, 5, 836–844. <https://doi.org/10.1038/s41559-021-01432-0>
- Ota, L., Lidestav, G., Andersson, E., Page, T., Curnow, J., Nunes, L., Goltiano, H., Gregorio, N., dos Santos, N. F., & Herbohn, J. (2024). Reviewing gender roles, relations, and perspectives in small-scale and community forestry – implications for policy and practice. *Forest Policy and Economics*, 161(103167). <https://doi.org/10.1016/j.forpol.2024.103167>
- PANORAMA (n.d.) PANORAMA - Solutions for a Healthy Planet. Récupéré le 7 mai 2025 à l'adresse <https://panorama.solutions/fr>
- Protected Planet (n.d.) *Other Effective Area-based Conservation Measures (WD-OECM)*. Récupéré le 7 mai 2025 à l'adresse <https://www.protectedplanet.net/en/thematic-areas/oecms?tab=OECMs>
- Protected Planet (n.d.) *global Database on Protected Area Management Effectiveness (GD-PAME)*. Récupéré le 14 mai 2025 à l'adresse <https://www.protectedplanet.net/en/thematic-areas/protected-areas-management-effectiveness-pame?tab=Results>
- Protected Planet (n.d.) *The World Database on Protected Areas (WDPA)*. Récupéré le 7 mai 2025 à l'adresse <https://www.protectedplanet.net/en/thematic-areas/wdpa?tab=WDPA>
- Schneck, J., Hawkins, F., Cox, N., Mair, L., Thieme, A. and Sexton, J. (2023). Species Threat Abatement and Recovery in Cameroon and Kenya: Findings from a STAR assessment to support biodiversity conservation using highresolution data. Gland, Switzerland: IUC. <https://portals.iucn.org/library/node/50743>
- Seager, J. (2021). *Gender and illegal wildlife trade: Overlooked and underestimated*. World Wide Fund for Nature. Gland, Switzerland. https://wwfint.awsassets.panda.org/downloads/gender_iwt_wwf_report_v9.pdf
- Sharpe, N., Mwangi, P., Isakov, I. and Onyango, V. (2022) *Application of the participatory rangeland and grassland assessment (PRAGA) methodology in Kyrgyzstan – Baseline analysis, remote sensing, field assessment and validation report*. Rome, Italy: FAO. <https://openknowledge.fao.org/handle/20.500.14283/cb9402en>

- Shopova, M. and Regional Community Forestry Training Centre for Asia and the Pacific (RECOFTC) (2021). *Improving livelihoods, addressing gender inequality and adapting to climate change in a women-led community forest in Bishnupur, Nepal*. Panorama Solutions. Récupéré le 7 mai 2025 à l'adresse <https://panorama.solutions/en/solution/improving-livelihoods-addressing-gender-inequality-and-adapting-climate-change-women-led>
- Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) (n.d.) Baromètre de la restauration : Un guide pour les gouvernements. Gland, Suisse : UICN. https://restorationbarometer.org/wp-content/uploads/2022/05/Barometer_Guide-Doc_15-FR-V4.pdf
- Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) (n.d.) *La plateforme contributions pour la nature*. Récupéré le 7 mai 2025 à l'adresse <https://www.iucncontributionsfornature.org/fr/>
- Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) (n.d.) *Le Standard Liste verte adapté en France*. Récupéré le 7 mai 2025 à l'adresse <https://uicn.fr/wp-content/uploads/2025/03/le-standard-liste-verte.pdf> [Présentation].
- Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) (2025) *L'essentiel de la Liste verte : 10 questions pour comprendre le programme*. Gland, Suisse : UICN. <https://uicn.fr/wp-content/uploads/2025/04/2025.-lessentiel-de-la-liste-verte.pdf>
- United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (UNESCO). (2023). *Operational Guidelines for the Implementation of the World Heritage Convention*. Récupéré le 7 mai 2025 à l'adresse <https://whc.unesco.org/en/guidelines/>
- United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (UNESCO) (n.d.) *UNESCO World Heritage List*. Récupéré le 7 mai 2025 à l'adresse <https://whc.unesco.org/en/list>
- United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (UNESCO) (n.d.) *World Heritage Online Map Platform*. Récupéré le 14 mai 2025 à l'adresse <https://whc.unesco.org/en/wh-gis/>
- United Nations Environment Programme (2021). *Becoming #GenerationRestoration: Ecosystem restoration for people, nature and climate*. Nairobi. <https://wedocs.unep.org/bitstream/handle/20.500.11822/36251/ERPNC.pdf>
- Quintero, A., Zapata, M. & Viviescas, L. (2020) *Women and forests: mainstreaming gender into community forestry in Colombia*. UN-REDD Programme. <https://www.un-redd.org/news/women-and-forests-mainstreaming-gender-community-forestry-colombia>